

# ECHOS

JUDICIAIRES GIRONDINS

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 - 2,20 €

N° 6976 - 6977



**BORDEAUX**  
Un nouveau  
service funéraire

**BLANQUEFORT**  
Hydrogène de  
France poursuit son  
développement

**CHRONIQUE  
DES NOTAIRES DE  
LA GIRONDE**  
Le bail d'habitation  
en 10 questions

DIOXYCLE  
LE CYCLE  
VERTUEUX  
DU CO<sub>2</sub>



# SOMMAIRE



## 4 FOCUS

Dioxyde, le cycle vertueux du CO<sub>2</sub>

## 10 ACTU / GIRONDE

Un nouveau service funéraire

## 12 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

## 22 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Château Latour-Martillac : le vin, la mer, les épices...



## 24 CHRONIQUE DU BARREAU DE BORDEAUX

Parcoursup : une exception au droit ?

**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secrétariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



**28 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE**  
Le bail d'habitation en 10 questions

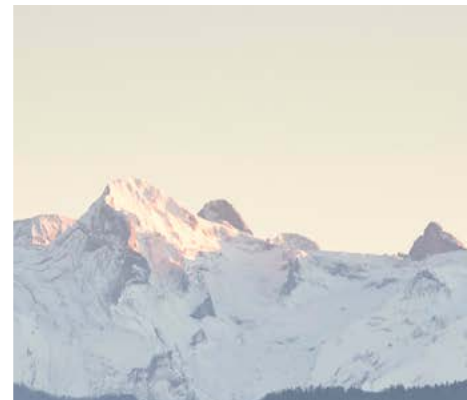
**32 L'ŒIL DU COACH**  
La procrastination :  
une sacrée arnaque de soi !

## RÉGION ACTU

**36 ECHOS EN RÉGION**

**38 LANDES**  
Agrolandes et Domolandes :  
« entreprendre l'innovation »

**42 BÉARN**  
Vignerons du Jurançon :  
un nouvel élan



## TENDANCES BUSINESS

**44 CONJONCTURE**  
Les entreprises  
de proximité en danger

**46 ÉCONOMIE**  
Le jouet résiste à la crise

**48 ÉCONOMIE**  
La seconde main,  
avenir de l'e-commerce

## CULTURE & SPECTACLES

**50 CINÉMA**  
*Reste un peu*

## 54 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL  
APPELS D'OFFRES  
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES  
VIE DES SOCIÉTÉS  
MANDATAIRES JUDICIAIRES  
IMMOBILIER



# DIOXYCLE LE CYCLE VERTUEUX DU CO<sub>2</sub>

Sarah Lamaison et David Wakerley, deux brillants chimistes formés dans les plus prestigieuses universités française, britannique et américaine, ont fondé Dioxycle en 2021 à Bordeaux. Leur solution révolutionnaire capture et valorise le CO<sub>2</sub>. En bout de chaîne, les émissions industrielles deviennent des carburants et des produits du quotidien.

Par Jennifer WUNSCH

OOO

Dioxy

Sarah Lamaison et David Wakerley,  
cofondateurs de Dioxy

**L**e 6 novembre, en ouverture de la COP27 en Égypte, le secrétaire général de l'ONU António Guterres exhortait les économies développées et en développement à signer « un pacte historique » pour « mettre fin à la dépendance aux énergies fossiles ». Le 9 novembre, le président Emmanuel Macron, tout juste de retour de la conférence mondiale sur le climat, annonçait un doublement des aides à 10 milliards d'euros pour l'effort de décarbonation des industries les plus émettrices de CO<sub>2</sub> en France, le secteur représentant 20 % des émissions, soit 50 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

### « ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU CARBONE »

À Bordeaux, cela fait déjà plusieurs années qu'une jeune entreprise travaille au développement d'une « économie circulaire du carbone ». Dioxy capte les émissions concentrées en CO<sub>2</sub> des industries lourdes, puis les valorise en réinventant une chimie durable, dont l'ingrédient de base n'est pas le pétrole mais le CO<sub>2</sub>. « Nous faisons de l'écologie industrielle : nous réutilisons le carbone produit pen-

Dioxy propose **une solution clé en main**, qui inclut la **capture du CO<sub>2</sub>** et un **électrolyseur** pour **valoriser ce CO<sub>2</sub>**

dant le processus industriel pour fabriquer de nouveaux produits à valeur ajoutée en circuit fermé. Ce qui permet de décarboner le procédé tout en offrant de nouveaux débouchés », explique Sarah Lamaison, polytechnicienne, CEO et cofondatrice de Dioxy.

### « DÉCARBONER CE QUI AUTREMENT NE PEUT PAS L'ÊTRE »

Lancée en 2021, l'Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB) après 5 années de recherches communes menées par Sarah Lamaison et David Wakerley entre Cambridge (Royaume-Uni), Stanford (États-Unis) et le Collège de France, la solution Dioxy s'adresse aux secteurs de l'industrie lourde : métallurgie, cimenteries, chimie, pétrochimie, énergie...

« Nous avons une vraie démarche écologique, c'est pourquoi nous nous concentrons sur les secteurs

difficiles à décarboner », insiste la jeune dirigeante originaire du Pays basque, qui souhaitait « décarboner ce qui autrement ne peut pas l'être ». Dioxy développe ainsi un système clé en main, qui inclut la capture du CO<sub>2</sub> (cette partie devant être réalisée par des partenaires industriels) et un électrolyseur pour convertir le CO<sub>2</sub>.

### HYDROCARBURES DURABLES

Si la pétrochimie repose sur le principe de raffinage du pétrole, qui consiste à casser les chaînes de carbone pour fabriquer des produits chimiques et des carburants, la solution Dioxy part elle de l'atome de carbone contenu dans le CO<sub>2</sub>, qui subit un traitement pour recréer des chaînes carbonées. Des hydrocarbures durables en somme. « Notre système utilise uniquement du CO<sub>2</sub>, de l'eau et de l'électricité la plus décarbonée possible. Le CO<sub>2</sub>



Dioxycle a été repérée par la **Fondation Bill Gates**, qui a fait d'elle la **1<sup>re</sup> entreprise européenne** à intégrer son programme philanthropique

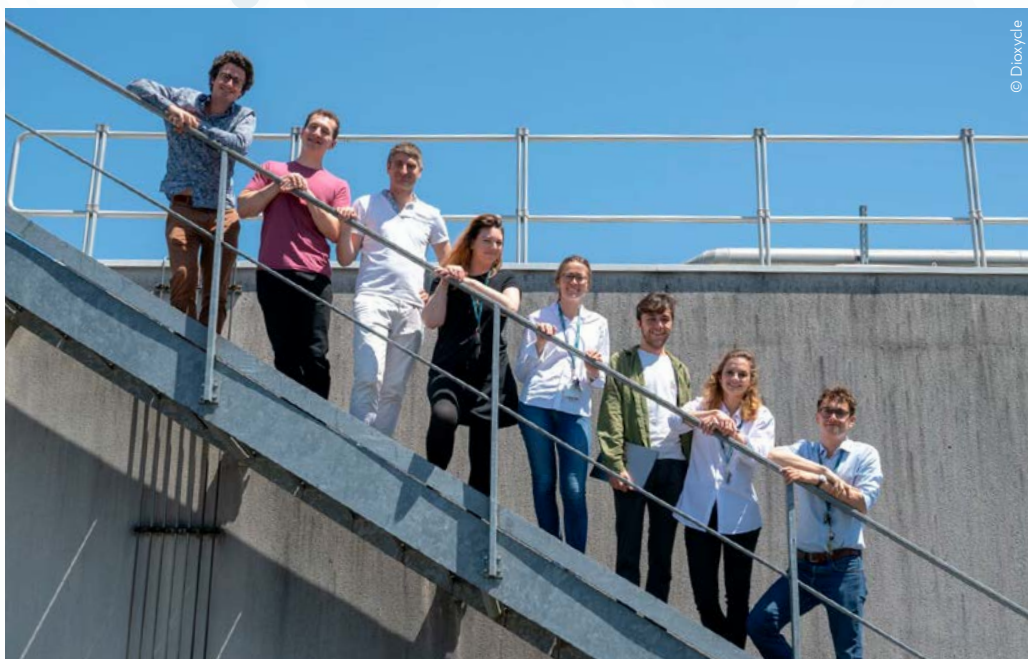
« passe sur des surfaces actives alimentées en électricité, qui recréent des liaisons énergétiques entre les molécules de carbone. À la sortie, on a un nouveau produit à valeur ajoutée », décrit la CEO de Dioxycle, dont l'expertise repose sur l'ingénierie de ces surfaces actives, empilées à l'intérieur d'un « stack ». Déjà capable de fabriquer un précurseur de carburant pour l'aviation durable, la plateforme Dioxycle pourra produire à terme des précurseurs de plastique, de détergents, de mousses polyuréthanes...

### PARITÉ DE PRIX

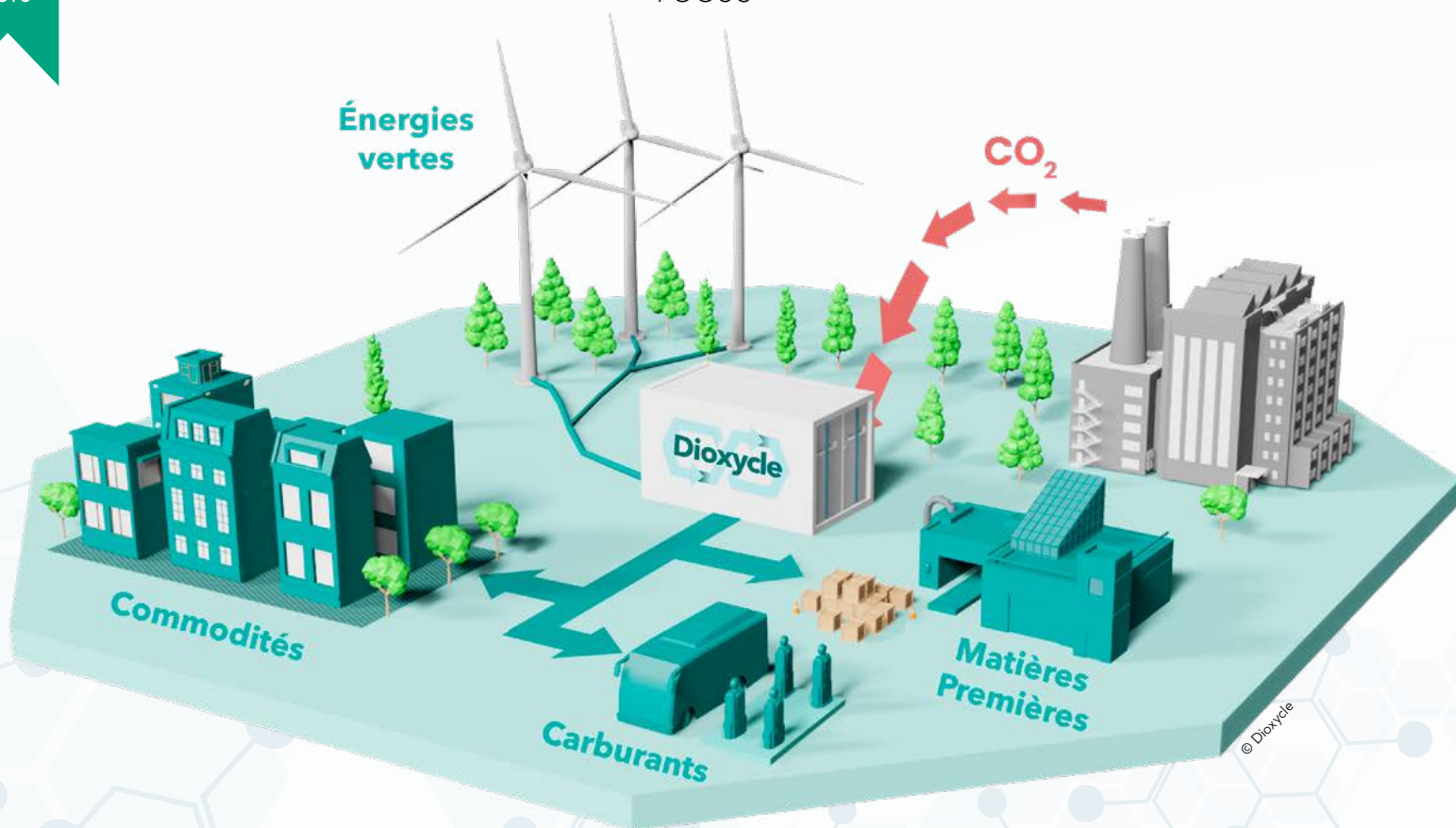
Alors qu'aujourd'hui, le coût d'un carburant d'aviation durable est entre 2 fois (lorsqu'il est produit à partir d'huiles végétales) et jusqu'à 5 fois (à partir du CO<sub>2</sub>) supérieur au coût du carburant d'origine fossile, Dioxycle s'est donné pour objectif d'arriver à une parité de prix entre le produit durable et le même produit dans sa version fossile + sa taxe carbone. Puis de viser à terme la parité sans taxe carbone, « afin d'allier un bénéfice économique au bénéfice environnemental ». Sachant que « plus l'électricité utilisée est décarbonée, plus le béné-

ficé carbone est grand avec notre système », note Sarah Lamaison, l'intérêt de la solution est flagrant en France où une tonne de CO<sub>2</sub> émis est taxée 80 euros, et où l'électricité ne produit que 54 g de CO<sub>2</sub> par kilowatt/heure, contre environ 400 g aux États-Unis actuellement par exemple.

« Mais le plan de décarbonation des États-Unis, qui prévoit de grands investissements dans les énergies renouvelables et des crédits d'impôts carbone pour les entreprises capturant et valorisant le CO<sub>2</sub> nous ouvrent également des perspectives outre-Atlantique », remarque la chimiste.



Issue des réseaux de ses fondateurs, l'équipe de Dioxycle compte fin 2022 une quinzaine de personnes, dont 80 % de docteurs



La plateforme de fabrication de produits chimiques de Dioxyde se greffe au site industriel, dont elle capte les émissions concentrées en  $\text{CO}_2$ , qu'elle transforme en produits chimiques et carburants

## SOUVERAINETÉ

La priorité pour les dirigeants de Dioxyde, encore en phase de recherche, est désormais d'aller vite. « La crise énergétique actuelle montre que la sécurité énergétique est essentielle. Cela nous donne la motivation pour accélérer et faire baisser notre dépendance au pétrole, afin de participer à notre souveraineté et à notre indépendance énergétique », assurait David Wakerley, cofondateur et directeur technique de Dioxyde, lors de la visite des locaux de l'entreprise organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine à l'ICMCB en juin dernier. L'explosion du prix du gaz (passé de 13 euros le MWh (mégawatt/heure) en octobre 2020 à 100 euros/MWh en octobre 2022), sur lequel est aujourd'hui partiellement indexé celui de l'électricité, a certes fait augmenter les coûts de la solution. « Mais cela confirme également son intérêt, car à terme, partout où se développent des sources d'énergie alternatives et renouvelables, le prix de l'électricité devrait être



Pendant un an, Sarah Lamaison, David Wakerley et leurs deux premières recrues du Collège de France ont travaillé dans un labo de l'ICMCB dont la taille et la porte d'entrée basculante rappellent celles d'un garage !



« Notre objectif est d'avoir le plus gros bénéfice environnemental, le plus rapidement possible »

décorrélé de celui du gaz. C'est pourquoi Dioxycle fait l'objet d'un fort engouement », affirme Sarah Lamaison.

### LAURÉATE DU CONCOURS ILAB DE BPIFRANCE

Lauréate du concours iLab 2020 de Bpifrance, l'entreprise bordelaise a attiré l'attention des financeurs, dont la Région Nouvelle-Aquitaine, qui lui a accordé une aide de 200 000 euros en amorce, lui permettant de créer son premier « stack ». Avant d'être repérée par la Fondation Breakthrough Energy Fellows de Bill Gates, qui a fait d'elle la première entreprise européenne à intégrer son programme. Lui octroyant un mentoring et une bourse de 2 ans, qui a démarré en septembre 2021. Couplé à des investissements privés, ce financement a permis à Dioxycle de constituer une équipe R&D d'une quinzaine de personnes, « dont 80 % de docteurs issus de nos réseaux : Polytechnique, Cambridge, Stanford et le Collège de France », précise Sarah Lamaison. Et de délivrer en 2022 un prototype de leur stack d'électrolyse propriétaire.

### INSTALLATION DE SON PREMIER PROTOTYPE

En 2023, l'entreprise prévoit des recrutements pour étoffer ses équipes business, mais également l'installation de son premier prototype sur un site industriel. « Nous discutons actuellement avec des acteurs majeurs des secteurs de



La Région Nouvelle-Aquitaine, qui a accordé une aide de 200 000 euros en amorce à Dioxycle, organisait une visite des locaux de l'entreprise à l'ICMCB en juin 2022

## DES PARCOURS D'EXCELLENCE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Elle est diplômée de l'École Polytechnique, de l'Université de Paris-Saclay et de l'Université de Cambridge, et a effectué sa thèse entre le Collège de France et l'Université de Stanford, ce qui lui a valu le prix Jeunes Talents L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science en 2020. Il a fait sa thèse sur la production d'hydrogène renouvelable à l'Université de Cambridge puis un post-doc à l'Université de Stanford et au Collège de France, recevant la Lindemann Trust Fellowship du gouvernement anglais et une bourse d'excellence de recherche. Après 5 ans de recherche académique commune sur le stockage de l'énergie et la valorisation du CO<sub>2</sub>, Sarah Lamaison et David Wakerley ont fondé ensemble Dioxycle pour répondre de façon concrète à leur engagement en faveur de l'environnement.

l'industrie lourde et de l'énergie », précise Sarah Lamaison. Une fois à l'échelle, le modèle économique de Dioxycle devrait alors reposer sur la vente de l'équipement et la fourniture de service de maintenance et de consommables. Mais pourrait tout aussi bien fonctionner en mode « CO<sub>2</sub> conversion as a service ». « Nous resterons flexibles, tout dépendra de la capacité des sites industriels à investir. Notre objectif est d'avoir

le plus gros bénéfice environnemental, le plus rapidement possible », rappellent les fondateurs. Le démonstrateur déployé sur site en 2023 constituera la première brique de ce projet de décarbonation à grande échelle. « Nous avons un avenir si nous savons tenir ensemble trois grands objectifs : le climat, l'industrialisation et la souveraineté », martelait Emmanuel Macron le 9 novembre. Dioxycle semble bien détenir l'une des clés de cet avenir.

# INMEMORI UN NOUVEAU SERVICE FUNÉRAIRE

La start-up InMemori, lancée par la Bordelaise Clémentine Piazza, ouvre son antenne à Bordeaux pour un accompagnement plus humain des familles endeuillées.

Par Nathalie VALLEZ

**L**ancée par la Bordelaise Clémentine Piazza, InMemori propose un nouveau rapport, plus humain avec un angle digital, aux funérailles. L'entreprise, élue meilleure start-up de l'année par le magazine *Challenges* en 2018, est d'abord apparue à Paris, s'est installée à Bordeaux au printemps et vient d'ouvrir une nouvelle antenne à Rennes.

Les maisons InMemori, à l'instar de la bordelaise sise cours de Verdun, proposent un lieu accueillant et apaisant pour les familles. Effectivement, dès l'entrée couverte de longs lés de papier japonais, le lieu est extrêmement cocooning, avec différents espaces privés pour permettre aux familles de se retrouver et d'orchestrer, avec Clémentine et les différents officiants, une cérémonie à l'image du défunt.

Les **maisons InMemori** proposent un lieu **accueillant et apaisant** pour les **familles**



© Nathalie vallez

CLÉMENTINE  
**PIAZZA**  
fondatrice d'InMemori

## RESPECT, SOBRIÉTÉ ET LIENS

« InMemori est le fruit d'un long cheminement depuis 2014. J'avais alors accompagné 2 amis dans la perte d'un proche et mesuré à quels points certains besoins n'étaient pas satisfaits », explique Clémentine Piazza. Diplômée d'HEC avec une spécialisation « Entrepreneurs », la jeune femme a l'idée de proposer une approche différente : « InMemori repose sur 3 valeurs essentielles : le respect, la sobriété et les liens ».

## ÉCOUTE DES BESOINS ET SOUHAITS DES FAMILLES ENDEUILLÉES

La mission que s'est fixée l'entreprise est tout d'abord une écoute des besoins et souhaits des familles endeuillées, permettre aux familles d'informer toutes les personnes concernées, ainsi que la gestion des aspects opérationnels et administratifs. La prise en charge du défunt est également possible, comptant les soins du corps, habillage, etc. Enfin, le plus d'InMemori réside également dans la préparation de l'hommage. Un célébrant ou accompagnant est dédié à chaque famille. Celui-ci va pouvoir guider la famille dans la conception de livrets de cérémonie personnalisés, son organisation, mais aussi de partager des textes, photos ou souvenirs par le biais du digital.

### APPROCHE HUMAINE

Jonathan Noircler, célébrant chez InMemori Bordeaux, a fait ce choix après une première carrière dans les pompes funèbres classiques : « J'avais décidé d'arrêter pour le côté trop commercial », commente-t-il, « Ici, l'approche est totalement différente, il n'y a pas de prestations ou d'annexes à vendre. C'est le côté humain qui est privilégié ». Chaque accompagnement demande beaucoup d'écoute et d'énergie : « Ce n'est pas un rôle, je ne suis pas un maître de cérémonie. Ce qui compte le plus c'est l'échange, ensuite la parole pour eux ». Autre thème important pour l'entreprise : des tarifs transparents (autour de 3 000 € pour des funérailles complètes) et un choix restreint et réfléchi des prestations. Une nouvelle approche moins commerciale mais à l'écoute des besoins de chacun.

<https://fr.inmemori.com>



© Nathalie vallez

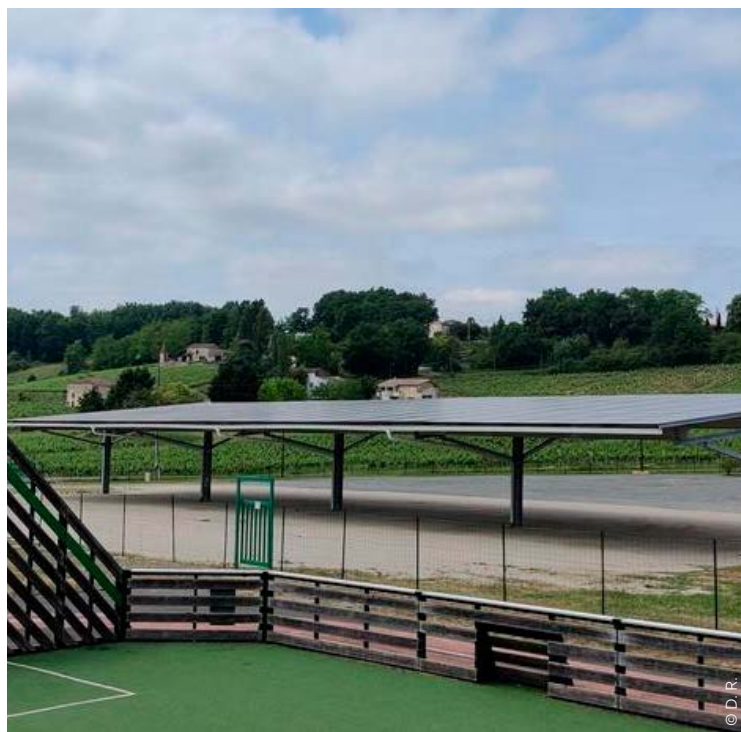


© Nathalie vallez

# L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

## BELVÈS-DE-CASTILLON INAUGURATION D'UNE OMBRIÈRE AU CITY STADE

La commune de Belvès-de-Castillon a inauguré une ombrière photovoltaïque sur le parking du city-stade, d'une capacité de 100 kWc, qui produira 125 716 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 40 foyers et de 830 000 km parcourus en voiture électrique. Réalisé en moins d'une année, ce projet a été porté par la société Ombrières de Gironde, née d'un partenariat entre la SEM Gironde Énergies, Terra Énergies la société See You Sun, spécialisée dans le développement de centrales solaires, notamment en ombrières de parking. Ombrières de Gironde réalise actuellement 13 ombrières en Gironde, soit l'équivalent d'une puissance installée de 3 MWc.



## BLANQUEFORT HYDROGÈNE DE FRANCE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Le futur champion mondial de l'hydrogène-énergie continue d'accélérer son développement en France et dans le monde. Après le lancement

du chantier de CEOG, première centrale électrique multi-mégawatts à hydrogène au monde, en Guyane ; et la confirmation du lancement de plusieurs projets de centrales à la Barbade, en Namibie et à Trinité-et-Tobago ; HDF Energy a annoncé la sécurisation de vastes terrains en Afrique du Sud où elle devrait déployer ses centrales électriques Renewstable®, ainsi qu'un protocole d'accord avec le ministère de l'Énergie indonésien pour le développement de plusieurs centrales. L'entreprise, qui a finalisé 16 recrutements sur 5 zones géographiques dans le monde au premier semestre 2022, affiche une nette amélioration de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel, et un niveau de trésorerie à 94,2 millions d'euros pour accompagner son développement rapide.



## BORDEAUX PROMENADE SAINTE-CATHERINE LANCE SA WEBRADIO

Promenade Sainte-Catherine a lancé le 3 novembre sa webradio : Carte Blanche. Il s'agit de la première webradio créée par un espace commercial. Elle se veut être une antenne ouverte sur l'innovation et la proximité. Du 3 au 13 novembre, l'inauguration de Carte Blanche s'est appuyée sur une programmation exceptionnelle et plusieurs événements. La webradio est un média populaire dont la vocation est de chroniquer l'air du temps, l'actu, les tendances ou encore les influences. Au menu : des émissions en direct depuis Promenade Sainte-Catherine dans un studio « ouvert » et participatif, une programmation électorale et collaborative, une diffusion web pour plus de souplesse et de viralité, ainsi que du contenu disponible en streaming.

## TALENCE CONVENTION ENTRE KEDGE ET LA BANQUE POPULAIRE

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a renouvelé son engagement auprès de l'école bordelaise KEDGE Business School avec la signature d'une convention de mécénat en faveur de l'École Entrepreneuriale. Ce soutien significatif sur 3 ans permet à 12 étudiants de financer leur formation grâce à une bourse d'études. L'événement s'est tenu le 25 octobre sur le campus de KEDGE à Talence. L'École Entrepreneuriale est une formation philanthropique qui s'inscrit dans le dispositif d'égalité des chances de l'établissement, qui vise les talents et leur permet de créer leur propre emploi en devenant entrepreneur. Cette formation met l'entrepreneuriat au centre de son programme, comme nouvelle méthode pour garantir l'employabilité de ses 45 étudiants. L'École Entrepreneuriale accueille chaque année une dizaine d'étudiants par campus à Bordeaux, Marseille et bientôt à Paris.



## PESSAC

### LA RÉGION SOUTIEN CERTIS THERAPEUTICS

Créée en octobre 2019, Certis Therapeutics développe des solutions logicielles pour le guidage en temps réel des thermothérapies (dispositif induisant la variation de la température à des fins thérapeutiques) sous IRM. Les indications visées en priorité sont les arythmies cardiaques, l'oncologie et la neurologie. L'enjeu est d'augmenter significativement la performance de ces interventions mini-invasives sur le plan de l'efficacité et de la sécurité, et permettre de traiter un plus grand spectre de patients. Le projet émane de l'Institut de rythmologie et modélisation cardiaque. Disposant à ce jour de plusieurs briques technologiques validées en préclinique, Certis Therapeutics a livré la première version d'une suite logicielle de thermométrie début 2021, lancé un prototype de laser livrant de premiers résultats expérimentaux, en partenariat avec Alphanov.

La commercialisation est actuellement en phase de lancement. La Région a voté une aide de 500 000 euros à cette entreprise.

Hugo de Malherbe,  
responsable Business Développement ;  
Thomas Frouin, fondateur  
et Mathilde Gombeaud, codirigeante  
de BlueNav



### ARCACHON NAUTISME : BLUENAV LÈVE 1,3 MILLION D'EUROS

Le premier fabricant français de motorisations hybrides et électriques pour bateaux, basé sur le bassin d'Arcachon depuis 2020, a bouclé une première levée de fonds en amorçage de 1,3 million d'euros. Mené par SWEN Blue Ocean, avec la participation d'ARDEV et DeepIE Ventures, ce tour de table annonce la

préparation d'une prochaine série A. Il doit permettre à BlueNav, dont la technologie de moteur électrique « BlueSpin » peut être installée sur n'importe quel bateau de petite ou moyenne taille, d'étendre sa portée commerciale. « Le BlueSpin offre une approche progressive et transitoire de l'électrification des bateaux », précise dans un communiqué Hervé Frouin, fondateur de BlueNav. Qui l'affirme : « Notre ambition est de participer à l'évolution du nautisme responsable. Nous apportons une réponse concrète aux enjeux de la transition énergétique dans l'industrie en proposant une solution alternative tant pour les chantiers navals constructeurs que pour les professionnels du refit ».



## ARCACHON CONTRAT DE CONCESSION AVEC ENEDIS ET EDF

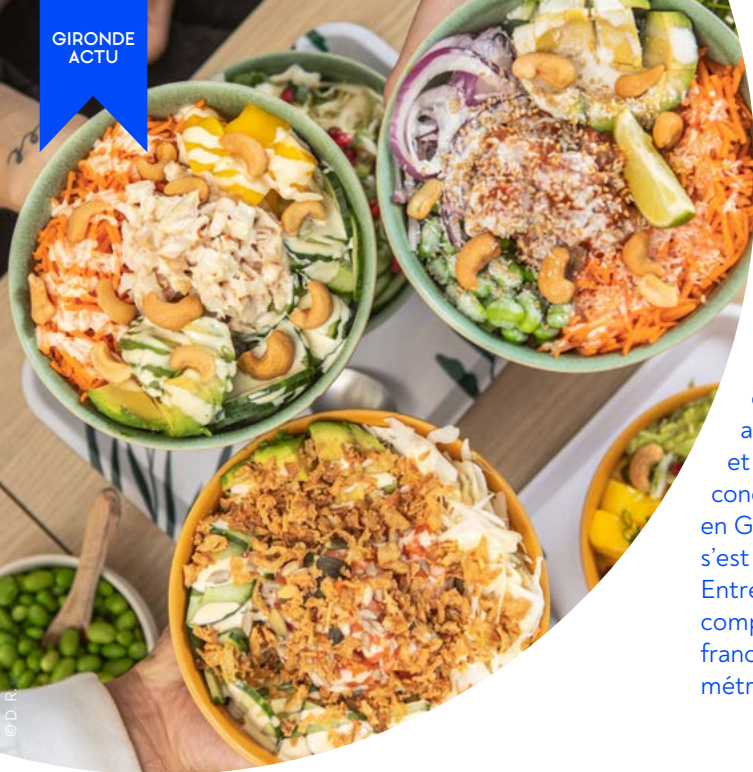
Le 8 novembre, Yves Foulon, maire d'Arcachon, a signé le nouveau contrat de concession pour la distribution et la fourniture d'électricité avec Enedis et EDF. Ce contrat, renouvelé pour une durée de 360 ans, entrera en vigueur le 1er janvier 2023. Enedis devra notamment poursuivre l'enfouissement du réseau basse tension afin de sécuriser l'alimentation face aux aléas climatiques, moderniser le réseau, accompagner la transition énergétique en raccordant les bornes de recharge pour véhicules électriques. De son côté, EDF réaffirme ses engagements de services publics dans la fourniture d'électricité. En 2021, 12 824 particuliers et 1 098 professionnels (soit 72 % des clients) ont bénéficié sur la ville d'Arcachon du TRV électricité EDF (tarif bleu).

## ANDERNOS-LES-BAINS / LÉOGNAN OUVERTURE DE DEUX AGENCES D'EMPLOI TEMPORIS

Franchisé Temporis depuis septembre 2016, Jean-François Patient était déjà installé à Gujan-Mestras, et Saint-Jean-d'Illac. Il a inauguré cette année deux nouvelles agences d'emploi à Andernos-les-Bains et à Léognan. « Nous croyons au potentiel des petites communes et souhaitons participer à leur dynamisation », explique Jean-François Patient. « C'est pourquoi nous avons fait le choix de nous installer à Andernos et Léognan pour favoriser la mise en relation entre les entreprises locales et les candidats. Il existe une vraie offre dans ces zones rurales, que ce soit dans l'industrie, l'agroalimentaire ou encore la mécanique, mais aussi dans le tourisme, l'hôtellerie et la restauration. » Temporis propose des contrats en intérim, CDD et CDI. « Depuis plusieurs mois », remarque Jean-François Patient, « beaucoup des missions de nos clients intérimaires aboutissent sur un CDI en entreprise. » Le réseau Temporis compte aujourd'hui plus de 170 agences et plus de 110 franchisés indépendants.



Jean-François Patient  
à l'ouverture de l'agence Temporis  
de Léognan



## BORDEAUX HEIKO SE DÉVELOPPE

Lancée en 2018 à Bordeaux, la franchise Heiko est en pleine expansion. L'enseigne de restauration rapide de poké bowls s'installe ainsi en Normandie avec l'ouverture d'un restaurant à Caen, sur la Presqu'île. Il disposera de 38 places assises réparties entre le rez-de-chaussée, une mezzanine et une terrasse extérieure. C'est déjà le 8<sup>e</sup> établissement pour ce concept de restauration rapide et saine. Outre ses cinq adresses en Gironde (Bordeaux, Bègles, Mérignac et Sainte-Eulalie), Heiko s'est également implantée à Nantes et à Saint-Barthélemy. Entreprise jeune, dynamique et moderne, l'enseigne Heiko ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Entre succursales et franchisés, elle enregistre une croissance rapide et cible les grandes métropoles pour de prochaines ouvertures.

## PESSAC ESSAIS CLINIQUES EN VUE POUR FINEHEART

L'entreprise girondine, qui développe des dispositifs médicaux de prise en charge de l'insuffisance cardiaque sévère, est lauréate du prestigieux programme EIC Accelerator, ce qui lui accorde un financement de 2,5 millions d'euros de la Commission européenne. Un financement qui pourra être suivi d'une prise de participation par le fonds EIC pouvant aller jusqu'à 15 millions d'euros lors de la prochaine série C de l'entreprise. Il doit permettre à Fineheart de soutenir l'industrialisation et les essais cliniques de son dispositif physiologique, l'ICOM FLOWMAKER®. L'entreprise vient dans cette optique de renforcer son équipe dirigeante avec l'embauche de Guillaume Buc, directeur technique, et de Sophie Jonquière, directrice achats et supply chain. « Nous sommes très fiers d'accueillir deux talents de renommée internationale (...). Nous abordons avec d'autant plus de sérénité et de confiance la première implantation chez l'homme de notre dispositif, prévue en 2023 », précise Arnaud Mascarell, CEO et cofondateur de Fineheart dans un communiqué.



## BORDEAUX LES 50 ANS DU JUMPING INTERNATIONAL

Après deux années d'absence, le Jumping international de Bordeaux devrait faire son retour du 2 au 5 février 2023 au Parc des Expositions de Bordeaux. À l'occasion de ses 50 ans, l'événement né en 1973 veut montrer qu'il « a su grandir, évoluer avec le temps, innover tout en conservant sa personnalité, sa convivialité et en restant fidèle à son ADN, le sport de haut niveau », précisent ses organisateurs dans un communiqué. Couplé au Salon de Cheval, le Jumping proposera « un spectacle inédit d'ouverture, associant l'un des plus grands dresseurs de chevaux en liberté, Jean-François Pignon, et une intense battle de dressage... ». Et bien sûr des épreuves de saut d'obstacles qualificatives pour la Coupe du monde FEI Longines ou encore le Grand Prix du Jumping international.





© Shutterstock

## SERVICES NUMÉRIQUES ORANGE CHOISIE PAR LE RÉSEAU DES ACHETEURS HOSPITALIERS

Orange Business Services et Orange Cyberdefense ont été retenues par la centrale d'achat du GIP (Groupement d'intérêt public) Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) sur des lots « premium » du marché opérateur (infrastructure de connectivité et de mobilité) et sur celui de la cybersécurité. Destinés aux établissements de santé, ces marchés sont accessibles depuis juin 2022 aux collectivités territoriales identifiées comme intervenant dans le secteur sanitaire, médico-social ou social, soit 1 700 collectivités éligibles (métropoles, régions, établissements publics de coopération intercommunale, communes...). L'ensemble des solutions sélectionnées sont ainsi mises à la disposition des établissements de santé et des collectivités adhérentes au Resah, dont plusieurs se situent en Gironde. Elles auront accès à un haut niveau de service et de sécurité en matière de services numériques.

## BORDEAUX SUNDAY VENDUE AU NIÇOIS FINGERTIPS

« Après 9 ans dédiés à Sunday Junior et 5 ans à Sunday, je passe le flambeau à Alain Tixier, CEO du groupe Fingertips SAS, qui vient de faire l'acquisition de mon entreprise Sunday », annonce sur sa page LinkedIn Nelly Meunier. La créatrice de cette box et de sa télécommande en forme de cœur, permettant de partager des photos sur un écran de télévision et destinée aux personnes âgées isolées, mais également d'un système permettant aux parents de recevoir des images de leur bébé hospitalisé, ne cache pas son émotion. « Parce que des gens de tous horizons ont cru en nous, en moi. Ces souvenirs-là resteront gravés à jamais », se confie-t-elle, précisant avoir déjà « plein de nouveaux projets en tête et en cours ».



© D.R.

## TALENCE RESTRUCTURATION ET EXTENSION D'UN LYCÉE

Le lycée de l'hôtellerie et du tourisme de Gascogne, à Talence, a ouvert ses portes en 1973 avec la création d'un des premiers hôtels d'application de France. Le lycée accueille actuellement 900 apprenants. L'effectif des apprentis est en pleine croissance, et représente 15 % du total des apprenants. Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a voté une subvention de 3,9 millions d'euros à l'établissement, pour le financement d'une opération de restructuration partielle et d'extension du lycée.



## CARNET



**Luc CHARBONNIER** a rejoint le comité de direction du Crédit Agricole Aquitaine. Après des études à l'école supérieure d'agriculture d'Angers, il a intégré le Crédit Agricole Aquitaine en 2003, dans le réseau de proximité de la banque de détail, sur différentes fonctions opérationnelles puis managériales. Responsable du Marché de l'Agriculture, la Forêt et la Mer depuis 2016, il avait en charge la gestion des engagements de crédits, du marketing client, l'animation fonctionnelle des conseillers en contact avec la clientèle agricole et la responsabilité d'un Espace Corporate dédié à l'agriculture. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre,

il est Directeur de l'Énergie, des Transitions et de la Logistique sur un périmètre incluant les Achats/prestations, Logistique/sécurité, Marketing, Technologie/Informatique, RSE et le nouveau métier autour des Énergies Renouvelables. Ludovic Charbonnier est appelé à jouer un rôle majeur dans l'ambition que le Crédit Agricole Aquitaine s'est fixée de participer de manière concrète et mesurable à la transition des entreprises vers des modèles durables.

**Jean-Claude POUXVIEL** a été élu, le 21 octobre, pour trois ans à la présidence de l'Union des industries de carrières et matériaux de construction (Unicem) de Nouvelle-Aquitaine. Diplômé de Polytechnique, il a travaillé dix ans dans l'industrie chimique chez Rhône Poulenc avant d'intégrer la filière des carrières et matériaux en 1997 pour diriger la société Carrière de Thiviers. Depuis 2008, il est directeur régional Matériaux pour Eurovia Sud-Ouest. Lors de son mandat, il souhaite finaliser l'élaboration du Schéma Régional des Carrières engagé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine ; valoriser l'ancrage local de la filière, les services rendus (socio-économiques et environnementaux), participant ainsi à la réindustrialisation des territoires ; renforcer l'attractivité de la profession pour accueillir de nouveaux salariés et mettre en avant l'intérêt patrimonial des produits. Il succède, à la tête de l'Unicem, à **Patrice GAZZARIN**, qui part à la retraite.



## BORDEAUX LE SALON DU BIEN-ÊTRE EST DE RETOUR

La huitième édition du salon du Bien-Être, Bio et Thérapies se tiendra au Palais des Congrès de Bordeaux Lac du 25 au 27 novembre prochain. Avec plus de 150 exposants, des conférences, des ateliers reliés au bien-être, au Bio et aux médecines douces et un programme, toujours renouvelé, l'événement délivrera le panorama le plus complet des thématiques liées au bien-être. Conseils et soutien pour retrouver un confort physique ou émotionnel, produits et techniques dédiés au développement personnel, produits bio dans l'alimentaire ou les cosmétiques, tous les experts de ces thèmes seront présents : producteur alimentaire Bio, spécialistes du bien être, arts divinatoires, écoles de formation... Organisé par l'Agence Star Com, le salon accueille chaque année 8 000 à 10 000 visiteurs grand public comme professionnels pendant 3 jours.

## BORDEAUX 5<sup>E</sup> WORLD IMPACT SUMMIT

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre prochains, le World Impact Summit, le sommet international des solutions pour la planète, revient pour sa 5<sup>e</sup> édition, en présentiel, au Palais des Congrès à Bordeaux. Parrainée par Bertrand Piccard, cette nouvelle édition remet l'impact au cœur du débat, des prises de paroles, des ateliers et des solutions présentes et proposera une grille de lecture du programme structurée autour du principe : Comprendre - Mesurer - Agir. Le fil rouge de cette édition 2022 est « Comment innover autrement ? ». L'innovation technologique est souvent controversée et nécessite d'être remise en question. Comment repenser nos usages et innover en intégrant la notion de sobriété ? Comment pivoter nos modèles pour construire un avenir durable grâce aux progrès technologiques ? 200 orateurs, experts de renom, grands témoins sont attendus, ainsi que plus de 300 exposants, 10 000 professionnels de l'économie à impact, avec la participation de plus de 40 pays, et 3 000 rendez-vous BtoB.





## GIRONDE

### NOUVEAU BUREAU DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

La composition de la Chambre des Notaires de la Gironde pour l'année 2022-2023 s'établit comme suit, président : M<sup>e</sup> Matthieu Vincens de Tapol, notaire à Pessac ; vice-président : M<sup>e</sup> Delphine Detrieux, notaire à La Réole ; premier syndic : M<sup>e</sup> Audrey Dambier, notaire à Bordeaux ; syndics : M<sup>e</sup> Frédéric Yaigre, notaire à Bordeaux, M<sup>e</sup> Marie Laborde-Latouche, notaire à Bordeaux, et M<sup>e</sup> Emmanuel Baudère, notaire à Bordeaux ; secrétaire : M<sup>e</sup> Emmanuelle Garnaud, notaire à Bruges ; secrétaire adjoint : M<sup>e</sup> Dino Raza (Claudino Razafikoanimbolanivo), notaire à Langon ; trésorier : M<sup>e</sup> Laure Bosset Andrieu, notaire à Bordeaux ; trésorier adjoint : M<sup>e</sup> Thomas de Ricaud, notaire à Lanton ; rapporteur : M<sup>e</sup> Julie Moumin, notaire à Bordeaux ; membres : M<sup>e</sup> Pascale Bugeaud, notaire à Talence, M<sup>e</sup> Annie Navarri, notaire à Cenon, M<sup>e</sup> Jérôme Duron, notaire à Arcachon, M<sup>e</sup> Victor Marin, notaire à Libourne, M<sup>e</sup> Johann Ben Assaya-Jolis, notaire à Pauillac, M<sup>e</sup> Mathieu Cassou, notaire à Blaye, M<sup>e</sup> Françoise Palazo-Vignau, notaire à Villenave d'Ornon, M<sup>e</sup> Anne-Cécile Perromat, notaire à Bordeaux, M<sup>e</sup> Thomas Bugeaud, notaire à Blanquefort, M<sup>e</sup> Julie Gouverneur, notaire à Bordeaux ; délégués à la déontologie : M<sup>e</sup> Johann Ben Assaya-Jolis et M<sup>e</sup> Anne-Cécile Perromat ; officier de bouche : M<sup>e</sup> Laure Bosset Andrieu.



## BORDEAUX LE FRENCH TECH DAY EST DE RETOUR !

Le rendez-vous annuel de l'écosystème innovant de la Région Nouvelle-Aquitaine, organisé par French Tech Bordeaux, revient dans un format revisité le 22 novembre au Palais de la Bourse de Bordeaux. Durant tout l'après-midi, une quarantaine d'intervenants prendront la parole sur deux scènes différentes. « Cette année, 40 personnalités interviendront pour aborder l'innovation sous toutes les facettes. Les formats seront volontairement courts pour être plus incisifs et aller à l'essentiel », précise Cyril Texier, président de French Tech Bordeaux. L'événement, qui avait réuni 2 000 personnes l'année dernière, sera également l'occasion de dévoiler les 20 nouveaux lauréats du programme NA20, lancé en 2021 par les 7 écosystèmes French Tech de Nouvelle-Aquitaine (Atlantic Valley, Bordeaux, Limousin, Lot-et-Garonne, Pau-Béarn, Pays basque et Périgord Valley). Objectif : détecter les pépites néo-aquitaines qui réussissent aussi bien sur des critères financiers que sociétaux et environnementaux. Inscription gratuite : <https://www.helloasso.com/associations/french-tech-bordeaux/evenements/french-tech-day-22-novembre-2022-1>

**Caroline**  
Responsable  
d'aide à domicile  
à Saint-Savin

**Caroline nous  
fait confiance  
pour recruter.**

Vous aussi, faites appel  
à Pôle emploi : sélection  
de candidats, immersion,  
financement de formations...  
Nos conseillers vous  
aident à recruter.

**Pôle emploi, on est là pour vous.**

Rendez-vous en agence, sur [pole-emploi.fr](https://pole-emploi.fr)  
ou par téléphone au 39 95\*.

\*Service gratuit + prix de l'appel.



# CHÂTEAU LATOUR-MARTILLAC

## LE VIN, LA MER, LES ÉPICES...



**V**oilà une idée originale pour agrémenter une cuisine épicée avec un vin blanc sec de Pessac-Léognan ! Le Château Latour-Martillac, Grand Cru Classé de Graves, a créé avec Terre Exotique, le spécialiste français des épices, un coffret unique et original, composé d'une bouteille de Latour-Martillac Blanc 2018 accompagnée de deux poivres d'exception, le fameux poivre à huîtres et le célèbre poivre du vigneron « expression Sauvignon ». Cette association gourmande forme un trait d'union entre l'assiette et le verre. Ces deux

poivres se marieront à merveille autour des accords de la mer, iodés et vivifiants. Une douzaine de marennes légèrement saupoudrées d'un concassage du poivre à huîtres ou encore un ceviche de bar finement parfumé d'une marinade au poivre du vigneron « expression Sauvignon » seront des alliés de choix avec la subtilité avec Latour-Martillac Blanc 2018. Assemblage parfait de 54 % de sauvignon et de 46 % de sémillon, ce vin incarne la fraîcheur et la délicatesse des grands blancs issus des terroirs de graves. Mais au-delà de proposer une expérience culinaire originale, cette collaboration met

également en exergue la richesse des terroirs et la puissance des expressions liées aux terres qui donnent naissance au végétal. Quoi de plus parlant que de déguster un poivre issu des terres rouges d'Afrique, d'en ressentir toutes les saveurs, celles des parfums envoi-rants des terres du Sud. C'est cette alliance des origines que l'on retrouve dans ce coffret mettant en valeur le terroir exceptionnel du Château Latour-Martillac. Une façon singulière de découvrir une facette des grands accords mets et vins !

En vente sur :  
[www.cerclademartillac.fr](http://www.cerclademartillac.fr)



© Atelier Gallien - E.J.G

Par Philippe MAURANGE,  
Directeur de l'agence OZCO BORDEAUX

# PARCOURSUP UNE EXCEPTION AU DROIT ?

La plateforme Parcoursup et ses algorithmes gèrent chaque année l'avenir de près d'un million de terminales appelés à intégrer le supérieur, entre opacité, incompréhension générale et négation des règles de droit du Règlement Général sur la Protection des Données.

**E**n 2022, il faut le savoir, le sort d'un million d'élèves de terminale dépend de deux algorithmes. Et vu le peu de recours devant la justice administrative, tout le monde a l'air de s'en accommoder allégrement, quand bien même aucun parent d'élève ni aucun lycéen ne comprend quoi que ce soit au fonctionnement de ces algorithmes, et ne sait d'ailleurs pas vraiment en quoi consistent ces ensembles de règles opératoires dont l'application permet de résoudre un problème énoncé au moyen d'un nombre fini d'opérations. Et l'humain là-dedans ? Spoiler : Les enjeux ont beau être légèrement capitaux (l'orientation universitaire, le futur métier), l'humain a capitulé face à la machine.

Certes, avec près d'un million de terminales par an, le système des études supérieures sature, si bien qu'il est apparu nécessaire de gérer ces soucis d'affectation à l'échelle nationale. La précédente plateforme, APB (Admission Post Bac), avait initié le traitement algorithmique des souhaits d'affectation dans l'enseignement supérieur des élèves de terminale. Mais

l'algorithme montrait ses limites en termes d'identité du responsable du traitement, des droits de la personne et même de l'efficacité : dans certains secteurs en tension, les étudiants finissaient par être carrément tirés au sort...

Lancée en 2018, Parcoursup, constitue une plateforme plus encadrée par le Code de l'Éducation et dont la fonction ne se limite pas au simple triage des étudiants. Avant

d'être un algorithme, Parcoursup organise le système de vœux des lycéens et offre un certain nombre d'informations et de lisibilité sur les débouchés. Parcoursup est donc d'abord une espèce de Meetic de l'enseignement supérieur, un service de mise en relation entre les formations supérieures et les lycéens. Puis intervient l'algorithme, dont la mission consiste schématiquement à classer les futurs étudiants selon

**L'humain a capitulé**  
face à la machine

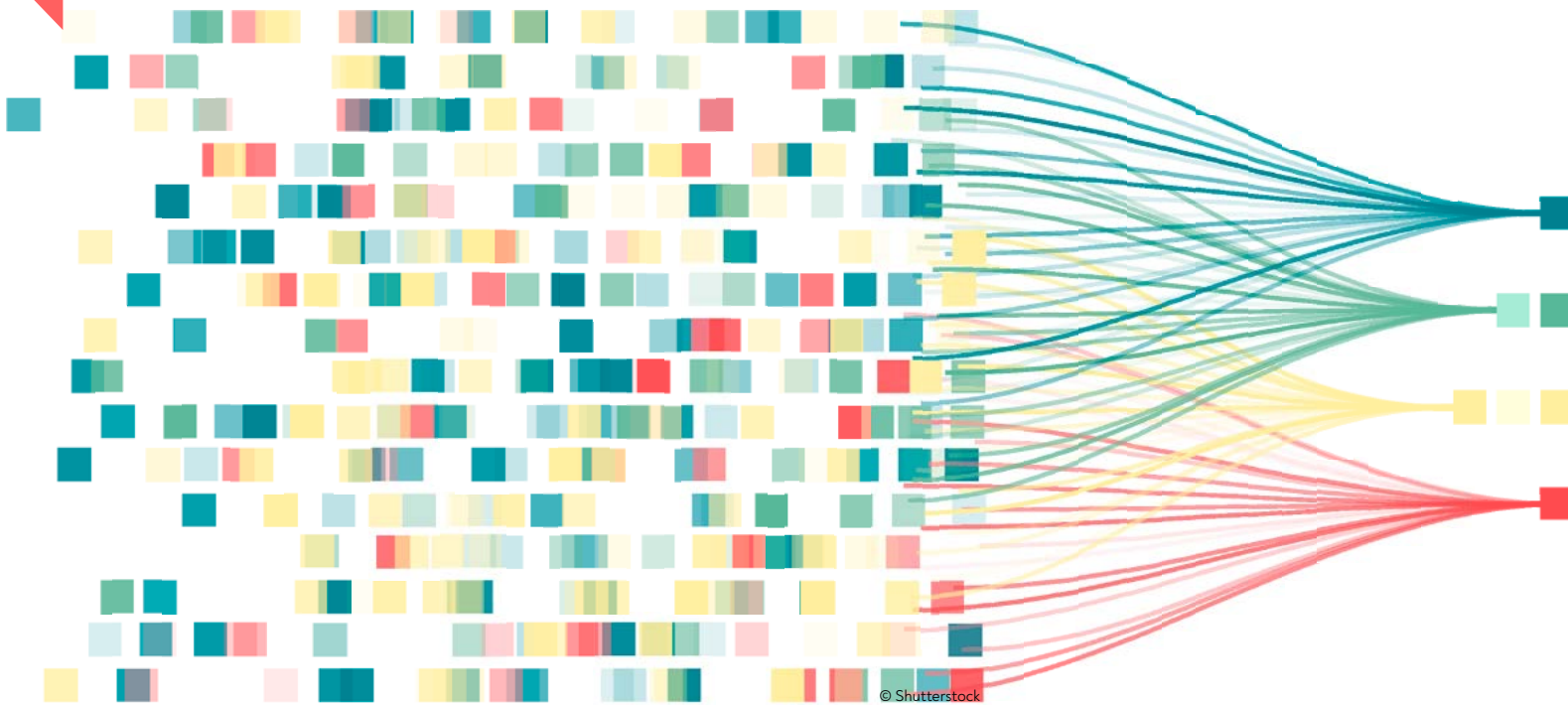






Par Maître  
Sylvain BOUCHON,  
Avocat à Bordeaux

○○○



## C'est bien l'**algorithme local** qui **calcule seul** quel étudiant **sera inscrit**

leurs vœux et selon leurs notes, puis d'accorder des « bonus » à certains dossiers sur critères sociaux ou pour les meilleurs bacheliers, pour les faire remonter dans les listes. Cet algorithme national ne procède pas lui-même aux sélections des universités : il ne fait que classer les dossiers dans un premier ordre et les proposer aux universités en fonction des vœux des étudiants. Son rôle est important, mais pas décisif : il classe, ordonne et dresse un listing à destination des établissements supérieurs mais ce n'est pas lui qui inscrit directement les étudiants. C'est là qu'intervient un second algorithme, local cette fois, propre à chaque université, qui va affiner le triage des étudiants en vue de procéder aux inscriptions. Concrètement, des membres du corps enseignant des établissements examinent les dossiers (lettre de motivation, dossier scolaire), auxquels ils mettent des notes, selon les critères et les coefficients prédéfinis par l'université en question, avant de rentrer celles-ci dans le logiciel de l'université, qui va alors appliquer son algorithme pour sélectionner les candidats. Puis

la plateforme Parcoursup envoie aux lycéens devenus bacheliers les résultats de leur demande d'affectation. Il y a donc une intervention humaine concernant le classement, mais c'est bien l'algorithme local qui calcule seul quel étudiant sera inscrit et lequel ne le sera pas.

Mais comment diable une telle ingénierie est-elle possible juridiquement ?

L'article 22 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) énonce un principe clair : chacun a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative de matière similaire.

Mais cet article laisse une marge de manœuvre au Législateur national qui peut y déroger, à condition de prévoir des mesures appropriées pour la sauvegarde des droits et libertés et des intérêts légitimes de la personne concernée. Une exception dont s'est emparé l'État français.

En ce qui concerne la législation française, la Loi Informatique et Libertés réaffirme en son article 47 le droit de ne pas subir une décision sur le seul fondement d'un traitement automatisé de données à caractère personnel, avant d'établir une sacrée exception à ce principe : l'administration française peut parfaitement prendre des décisions administratives individuelles. Sim-



## L'étudiant est le parent pauvre de la relation administration/public

plement, elle ne peut se fonder sur des données sensibles.

L'État français a donc profité de la marge de manœuvre nationale pour nier à l'administré le droit de ne pas subir de la part de l'administration une décision fondée exclusivement sur un algorithme.

Ces décisions fondées sur le seul algorithme sont encadrées par un certain nombre de mentions obligatoires. Les décisions doivent d'abord comporter l'information selon lesquelles les règles définissant les principaux traitements algorithmiques sont publiées en ligne. Elles doivent en outre indiquer que la décision est prise sur le fondement d'un algorithme et que la personne dispose d'un droit d'accès aux règles

définissant le traitement de l'algorithme. Ce même Code précise dans sa partie réglementaire que lorsque la demande d'accès est réalisée, l'administration est tenue de communiquer les informations sous une forme intelligible et de préciser plusieurs éléments : le degré et le mode de contribution du traitement algorithmique à la prise de décision, les données traitées et leurs sources, les paramètres de traitement et leur pondération et les opérations effectuées par ce traitement.

En résumé, selon ces règles de portée générale, l'administration peut fort bien prendre des décisions fondées exclusivement sur des algorithmes, et l'administré qui subit la décision peut obtenir à sa demande des informations assez précises sur le fonctionnement de l'algorithme. Néanmoins, l'administré n'a pas le droit à une intervention humaine à quel stade que ce soit, sauf à ce que l'administration se plie à cette formalité de manière volontaire.

Or, à côté de ces règles générales, les dispositions spéciales qui s'appliquent à Parcoursup s'avèrent encore plus défavorables pour les étudiants. Certes, le code source de l'algorithme national de Parcoursup a été communiqué publiquement, ainsi que son cahier des charges, en vertu d'une obligation légale. Une transparence à peu de frais d'ailleurs, puisque seuls les ingénieurs informaticiens ont une chance de décrypter ces éléments. Mais les mentions obligatoires sur les décisions individuelles fondées par un algorithme (c'est-à-dire l'information que la décision est prise par algorithme ainsi que la disponibilité en ligne des règles de fonctionnement basiques de l'algorithme) n'ont pas à être indiquées, ou plutôt sont réputées satisfaites dès lors qu'il y aura eu informa-

tion aux candidats de la possibilité d'obtenir après coup la communication des informations relatives aux critères et modalité d'examen de leur candidature (Code de l'Éducation, art L.612-3).

Ainsi, sur Parcoursup, l'administration est encouragée à se dispenser d'expliquer que la sélection sera faite par algorithme, et à ne pas prévenir où les étudiants pourraient trouver des explications sur le fonctionnement basique de cet algorithme. L'étudiant est donc le parent pauvre de la relation administration/public, puisqu'il dispose d'encore moins de droits que les autres, et ce en vertu du secret des délibérations des établissements supérieurs. Il ne lui reste que le droit d'accès à son dossier une fois que la décision est prise, et le droit de dire merci.

Et il y a encore pire. Si l'algorithme national est publié, les algorithmes locaux restent secret. Ce sont pourtant eux qui déterminent l'inscription. Le secret est donc gardé sur les critères d'admission, ce qui peut laisser craindre une dose d'arbitraire (lycée d'origine par exemple).

La justice administrative est restée sourde aux demandes de levée du secret des algorithmes locaux (Conseil d'État, 4<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> chambres réunies, 15/07/2020, n° 433296).

L'orientation des étudiants français dans les études supérieures constitue donc bel et bien une exception au droit de ne pas subir une décision exclusivement fondée sur un algorithme, en contradiction totale avec l'esprit du RGPD, et sans les garanties accordées par le texte dans le cadre de la marge de manœuvre nationale. Sans parler de la question de l'intelligibilité de la norme...



# LE BAIL D'HABITATION EN 10 QUESTIONS

Par M<sup>e</sup> Aurore El ALAOUI, notaire à Bordeaux

## 1/ QU'EST-CE QU'UN BAIL D'HABITATION ?

L'Article 1709 du Code civil dispose « Le louage de choses est un contrat par lequel l'une des parties s'oblige à faire jouir l'autre d'une chose pendant un certain temps et moyennant un certain prix que celle-ci s'oblige de lui payer ».

En ce qui concerne le bail d'habitation, il s'agit donc d'un contrat par lequel le propriétaire bailleur, qui peut être une personne physique ou une personne morale, met à disposition au profit du locataire, un local affecté à usage d'habitation moyennant le versement d'un prix appelé « loyer ». Les baux d'habitation sont soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, dont le caractère d'ordre public est énoncé en son article 2. Elle organise la réglementation relative au bail initial mais également à son renouvellement et prévoit les cas de refus de renouvellement (congé pour motif légitime, congé pour reprise, congé pour vendre).

Le contrat de location est conclu pour une durée au moins égale à trois ans pour les bailleurs personnes physiques ainsi que pour les bailleurs définis à l'article 13 de ladite loi, c'est-à-dire toute société civile constituée exclusivement entre parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus, et à six ans pour les bailleurs personnes morales. Le contrat de bail d'habitation à usage de résidence principale peut être sous seing privé ou authentique et doit respecter le contrat type instauré par la loi ALUR du 24 mars 2014.

## 2/ QUELLE EST LA DISTINCTION ENTRE UN BAIL D'HABITATION SOUS SEING PRIVÉ ET UN BAIL D'HABITATION AUTHENTIQUE ?

Le bail d'habitation peut n'être réalisé et signé qu'entre les parties (le bailleur et le locataire), il s'agit alors d'un bail « sous seing privé ». Le bail d'habitation notarié est celui reçu devant notaire. Il présente divers avantages par rapport à un bail d'habitation « sous seing privé », liés à son authenticité. Ainsi, la date de signature du bail notarié est incontestable ; ce qui ne peut être le cas d'un bail d'habitation sous seing privé que s'il a été enregistré auprès des impôts. Le contenu de l'acte notarié ne peut être contesté que par le biais d'une procédure d'inscription de faux. Le bail notarié est exécutoire de plein droit, les parties peuvent ainsi le faire exécuter sans avoir préalablement recours à un juge, contrairement au bail sous seing privé. En outre, le notaire mandaté par les parties pour rédiger et faire signer le bail authentique va pouvoir conseiller les parties, s'assurer de l'équité entre eux, les informer sur leurs droits et leurs obligations et veiller à ce que toutes les informations obligatoires soient contenues dans le bail et la présence de tous les documents devant obligatoirement être annexés au bail.

### 3/ QUELLES SONT LES INFORMATIONS DEVANT OBLIGATOIREMENT APPARAÎTRE DANS LE BAIL D'HABITATION ?

**Le contrat de bail d'habitation doit contenir a minima :**

- le nom ou la dénomination du bailleur et son domicile ou son siège social ;
- le nom ou la dénomination du locataire ;
- la date de prise d'effet et la durée du contrat ;
- la consistance de l'immeuble loué ;
- la destination ainsi que la surface habitable de la chose louée ;
- la désignation des locaux et équipements d'usage privatif dont le locataire a la jouissance exclusive ;
- le montant du loyer, ses modalités de paiement ainsi que ses règles de révision éventuelle ;
- le montant et la date de versement du dernier loyer appliqué au précédent locataire, dès lors que ce dernier a quitté le logement moins de dix-huit mois avant la signature du bail ;
- la nature et le montant des travaux effectués dans le logement depuis la fin du dernier contrat de location ou depuis le dernier renouvellement du bail ;
- le montant du dépôt de garantie, si celui-ci est prévu.

En outre, un dossier de diagnostic technique doit être annexé au bail. Il comprend les éléments suivants : un diagnostic de performance énergétique, un état des risques et pollutions, un état de l'installation intérieure d'électricité et de l'installation intérieure du gaz si ces installations ont plus de 15 ans, un constat de risque d'exposition au plomb et un plan d'exposition au bruit le cas échéant.

Enfin, les documents suivants doivent également être annexés au bail : une notice informative, un état des lieux d'entrée établi lors de la remise des clés, une copie du règlement de copropriété le cas échéant ; l'attestation d'assurance contre les risques locatifs que le locataire doit souscrire, l'énumération des équipements d'accès aux technologies de l'information et de communication.

### 4/ QUELLES SONT LES DROITS ET OBLIGATIONS DU BAILLEUR ?

Le propriétaire bailleur doit fournir au locataire un logement répondant aux caractéristiques de la décence. Pour satisfaire à cette notion de décence, le logement doit :

- être doté d'une surface habitable minimum (le logement doit disposer au minimum d'une pièce principale ayant une surface habitable d'au moins 9m<sup>2</sup> et une hauteur d'au moins 2,20m sous plafond, soit un volume habitable au moins égal à 20m<sup>3</sup>) ;



AURORE  
EL ALAOUÏ

- être doté d'équipements le rendant conforme à un usage d'habitation (système de chauffage, alimentation en eau potable, installation d'évacuation des eaux usées, cuisine ou coin cuisine, installation sanitaire et installation électrique) ;
- assurer la sécurité et la santé du locataire : le gros œuvre doit être en bon état pour que le logement soit à l'abri des intempéries, les réseaux et branchements d'électricité et de gaz doivent respecter les normes en vigueur, le bien doit être pourvu d'un mécanisme de ventilation et être doté de fenêtres offrant un éclairage naturel et permettant l'accès à l'air libre.

Le propriétaire bailleur doit fournir au locataire un **logement répondant aux caractéristiques de la décence.**

○○○

Il doit réaliser les travaux nécessaires à l'entretien et au maintien en état du logement, assurer la tranquillité du locataire, lequel doit pouvoir jouir d'une occupation paisible de son logement. En parallèle, le bailleur doit veiller à ce que ledit locataire ne cause pas lui-même de nuisances et notamment de troubles du voisinage. Le propriétaire est tenu de remettre au locataire des quittances de loyer détaillant les sommes versées en distinguant le montant du loyer et le montant des charges. En complément et concernant la notion de décence, la « loi Climat et résilience » n° 2021-1104 du 22 août 2021 « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience » impose des mesures visant à réduire le nombre de logements énergivores en favorisant leur rénovation énergétique.

Ainsi, seront considérés comme indécents, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les logements classés G au DPE, au 1<sup>er</sup> janvier 2028 les logements classés F et G, au 1<sup>er</sup> janvier 2034 les logements classés E, F et G.

Les logements concernés devront donc faire l'objet de travaux pour pouvoir être proposés à la location.

## 5/ QUELLES SONT LES DROITS ET OBLIGATIONS DU LOCATAIRE ?

La principale obligation du locataire consiste au paiement du loyer et des charges à la date convenue dans le bail. Il doit également respecter l'usage des biens loués ; ainsi le locataire ne peut pas utiliser le logement en tant que locaux professionnels si le bail précise que le bien est uniquement à usage d'habitation. Le locataire ne peut réaliser de travaux sans l'autorisation expresse du propriétaire bailleur.

En revanche, il doit procéder aux réparations et à l'entretien courant du logement (par exemple entretenir le jardin le cas échéant, dégager les conduits d'eau pluviale, remplacer les joints de la plomberie, les flexibles de douche, les fusibles et ampoules...). Enfin, le locataire doit assurer le logement et fournir au bailleur une copie de l'attestation d'assurance faute de quoi le propriétaire bailleur pourrait, à défaut pour le locataire d'avoir assuré le bien, résilier le bail si ce contrat le prévoit où souscrire lui-même l'assurance et demander le remboursement des cotisations au locataire.

## 6/ LE DÉPÔT DE GARANTIE EST-IL OBLIGATOIRE ? QUELLE EST SA FONCTION ?

Le versement d'un dépôt de garantie n'est pas obligatoire lors de la signature d'un bail d'habitation. Toutefois et compte tenu de sa fonction, il est fréquemment prévu que le locataire, en garantie de la bonne exécution des clauses et conditions du bail, soit tenu de verser un dépôt de garantie au bailleur. Dans ce cas, il doit expressément figurer dans le corps du contrat de bail. Lorsqu'un dépôt de garantie est prévu par le contrat de location vide il ne peut être supérieur à un mois de loyer en principal. En cas de bail meublé, le montant du

dépôt de garantie peut correspondre à deux mois de loyer hors charges. Au moment de la signature du bail, le dépôt de garantie est versé au bailleur directement par le locataire ou par l'intermédiaire d'un tiers.

Au départ du locataire, le bailleur est tenu de restituer la somme ainsi perçue mais dispose d'un délai pour ce faire. En effet, si l'état des lieux de sortie est conforme à celui établi lors de l'entrée du locataire, le bailleur dispose d'un délai d'un mois à compter de la restitution des clés pour rembourser le dépôt de garantie.

Dans le cas contraire, il disposera d'un délai de deux mois pour restituer la somme, déduction faite des sommes alors retenues pour réaliser les réparations locatives qui devront être valablement justifiées (factures, constat d'huissier...). Si le propriétaire bailleur refuse la restitution du dépôt de garantie, le locataire pourra le mettre en demeure de lui restituer la somme, voire saisir le juge à cet effet. À noter que, s'il n'est pas obligatoire, le dépôt de garantie est en revanche interdit si le loyer est stipulé payable d'avance pour une période supérieure à deux mois.

## 7/ QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉVENTUELLE « CAUTION » ?

Au sens juridique, le cautionnement est une sûreté personnelle par laquelle une personne (physique ou morale) appelée « la caution » s'engage à l'égard d'une personne physique ou morale dite « le bénéficiaire du cautionnement » à payer la dette du débiteur principal appelée « la personne cautionnée » pour le cas où cette dernière faillirait à ses engagements. Ce cautionnement offre au propriétaire bailleur une garantie supplémentaire, la caution se portant garante des dettes locatives du locataire si ce dernier est défaillant. Il s'agit d'un véritable engagement pris par la caution qui peut s'avérer lourd de conséquences pour elle.

Le cautionnement  
peut être « **simple** »  
ou « **solidaire** » :

L'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 encadre le cautionnement dans le cadre du bail d'habitation.

Le cautionnement peut être « simple » ou « solidaire » :

- si le cautionnement est simple : le propriétaire bailleur devra, en cas de défaillance du locataire, entamer en premier lieu une procédure contre le locataire. Si les démarches échouent, le bailleur pourra agir contre la caution ;

- si le cautionnement est solidaire : le propriétaire bailleur peut faire directement appel à la caution pour régler les loyers impayés du locataire.

En cas de mise en œuvre de la caution, cette dernière pourra se retourner ensuite contre le locataire pour tenter de récupérer les sommes réglées en son lieu et place. Cette action dite subrogatoire est toutefois enfermée dans un délai triennal prévu à l'article 7-1 de la loi du 6 juillet 1989.

## 8/ QUELLES SONT LES DIFFÉRENCES ENTRE LE BAIL D'HABITATION NU ET LE BAIL D'HABITATION MEUBLÉ ?

Aux termes de l'article 25-4 de la loi du 6 juillet 1989, « Un logement meublé est un logement décent équipé d'un mobilier en nombre et qualité suffisants pour permettre au locataire d'y dormir, manger et vivre convenablement au regard des exigences de la vie courante. La liste des éléments que doit contenir ce mobilier est fixée par décret ».

Le décret n° 2015-981 du 31 juillet 2015 dresse une liste exhaustive de 11 éléments que doit contenir, *a minima*, un logement meublé au sens de l'article 25-4 de la loi du 6 juillet 1989 : literie comprenant couette ou couverture, dispositif d'occultation des fenêtres dans les pièces destinées à être utilisées comme chambre à coucher, plaques de cuisson, four ou four à micro-ondes, réfrigérateur et congélateur ou, au minimum, un réfrigérateur doté d'un compartiment permettant de disposer d'une température inférieure ou égale à - 6 °C, vaisselle nécessaire à la prise des repas, ustensiles de cuisine, table et sièges, étagères de rangement lumineuses, matériel d'entretien ménager adapté aux caractéristiques du logement.

Ce type de bail est conclu pour une durée d'une année, renouvelable tacitement pour la même durée. Toutefois, si le locataire est un étudiant, cette durée peut être limitée à neuf mois. Enfin, il faut noter que dans le cadre d'un bail meublé, les loyers doivent être déclarés par le propriétaire bailleur au titre des bénéfices industriels et commerciaux ; alors que dans le cadre d'un bail d'habitation nu, les loyers perçus sont déclarés dans la catégorie revenus fonciers.

## 9/ QU'EST-CE QUE LE BAIL D'HABITATION « PRÉCAIRE » ?

Le bail d'habitation « précaire » est visé par l'article 11 de la loi du 6 juillet 1989 lequel dispose : « Quand un événement précis justifie que le bailleur personne physique ait à reprendre le local pour des raisons professionnelles ou familiales, les parties peuvent conclure un contrat d'une durée inférieure à trois ans mais d'au moins un an. Le contrat doit mentionner les raisons et l'événement invoqués ». Ce bail de courte durée est soumis à la réalisation d'un événement particulier précisé dans le corps du bail, laquelle engendrera la reprise de l'immeuble par le propriétaire bailleur.

Ainsi pour congédier le locataire en place, le propriétaire devra l'aviser de la réalisation de l'événement stipulé au bail, par lettre recommandée avec accusé de

réception et en respectant un préavis de deux mois. Si l'événement ne s'est pas réalisé dans le délai du bail, le propriétaire peut proposer au locataire le report du terme du bail mais ne peut le faire qu'une seule fois. Si l'événement ne se produit pas, le contrat de location sera réputé être de trois années.

## 10/ QUEL EST L'IMPACT DU DÉCÈS DU BAILLEUR OU DU LOCATAIRE SUR LE BAIL EN COURS ?

L'article 1742 du Code civil prévoit que « le contrat de louage n'est point résolu par la mort du bailleur ni par celle du preneur ».

L'article 14 de la loi du 6 juillet 1989 précise : « Lors du décès du locataire, le contrat de location est transféré : au conjoint survivant qui ne peut se prévaloir des dispositions de l'article 1751 du code civil ; aux descendants qui vivaient avec lui depuis au moins un an à la date du décès ; au partenaire lié au locataire par un pacte civil de solidarité ; aux ascendants, au concubin notoire ou aux personnes à charge, qui vivaient avec lui depuis au moins un an à la date du décès.

À défaut de personnes remplissant les conditions prévues au présent article, le contrat de location est résilié de plein droit par le décès du locataire ou par l'abandon du domicile par ce dernier.

En cas de décès du propriétaire, les héritiers reprennent le bail en cours dans les mêmes conditions et pourront donner congé au locataire en respectant les formes et délai prévus par la loi (congé pour reprise, congé pour vendre ou congé pour motif sérieux et légitime).





LA PROCRASTINATION  
**UNE SACRÉE  
ARNAQUE  
DE SOI !**

Par Clio FRANGUIADAKIS,  
Osez l'Odysée ! à Bordeaux.  
Développement des performances,  
Soft Skills & Leadership.





OOO

Je procrastine (et culpabilise). Tu procrastines (pas toi ?). Il procrastine (honte à lui). Nous procrastinons (y a pas que moi !). Vous procrastinez (et n'êtes que des êtres humains après tout !). Ils procrastinent (c'est la vie !).  
Qui, parmi vous, n'a jamais procrastiné avec un grand art ? Culpabilité, honte, dépit en résultent ? Décryptage, pour changer votre rapport au temps  
ET à soi, et passer à l'action.

**L**a procrastination est la tendance de l'être humain à différer, à remettre au lendemain la décision ou l'exécution de quelque chose (CNRTL). L'on retarde intentionnellement l'accomplissement d'une tâche prévue, malgré les conséquences négatives à venir. En fait, il s'agit d'un échec de régulation de soi-même, qui se produit en raison d'une priorité accordée à la gestion de notre humeur à court terme (Sirois & Pychl, Canada). Elle prend généralement ses racines dans l'enfance, souvent en réaction à un mode d'éducation autoritaire, mais surgit parfois vers l'âge de 40 ou 50 ans.

## 20 % des gens seraient des procrastinateurs chroniques

Elle génère de vives émotions ou l'indifférence. 20 % des gens seraient des procrastinateurs chroniques !

### POURQUOI ?

Recherche de la satisfaction immédiate, plaisir, bonheur ; croyance qu'il faudra faire beaucoup d'efforts ; manque de motivation, sens ou utilité ; faible énergie, fatigue ; peur de l'échec, découragement ; échéance trop lointaine ; objectif difficilement atteignable, sans récompense prévue... En bref : des facteurs internes à soi ou externes.

### ÇA ME FAIT DU BIEN !

Notre procrastination parle de notre état d'esprit, histoire personnelle, ambition et rêves, de nos peurs existentielles aussi. Soit nous cédonc au chant des sirènes (voleurs de temps ou tentations plaisirs) et culpabilisons ensuite pour n'avoir pas fait l'essentiel ; soit nous écoutons les injonctions parentales et sociétales et nous conformons ; soit nous nous rebellons et fuyons.

Un temps d'introspection sur le sens de nos objectifs nous ferait du bien

Un temps d'introspection sur le sens de nos objectifs nous ferait du bien ! Que raconte notre attitude en termes d'émotions ou besoins fondamentaux : saturation ou ras-le-bol, confusion ou découragement ? Et si procrastiner reflétait notre simple besoin de vivre au présent, en conscience de ses avantages et inconvénients ? Par exemple : prendre le temps de rêver ou réfléchir à son avenir, ou de ne penser à rien, écouter son corps ou le chant des oiseaux, observer les couleurs de l'automne, lire un bon livre ou profiter de la présence d'un ami, accueillir l'inspiration créatrice de quelque chose de lumineux.

### EN RÉALITÉ, NOUS FUYONS

...l'ennui, l'inconfort, la difficulté, le jugement d'autrui, l'échec anticipé, l'énergie à fournir et le temps à consacrer à l'activité. Et tout ce qui ne fait pas partie de notre cœur de mission, à faible valeur ajoutée, qui ne rapporte rien.

### LE CERVEAU EN CONFLIT INTERNE

C'est notre cerveau qui procrastine ! Pas nous ! Notre système limbique (inconscient, émotions, automatismes) s'oppose à notre cortex préfrontal (autorégulation, anticipation, planification, raisonnement, résolution de problème, organisation, production...). Mais c'est bien nous qui ne savons pas résister à ce qui génère du plaisir : cette récompense immédiate. Beaucoup d'énergie est donc nécessaire pour ce qui ne nous motive ni nous passionne.

### NOS EXCUSES FAVORITES...

Ce n'est pas bien grave... Autre chose à faire avant... Besoin de connaître ou acquérir ceci pour pouvoir ensuite... Pas le bon moment... Overbooké... J'ai oublié... ça me gêne... pas en forme... trop tard, on verra demain...

### ...ET NOS FAUSSES CROYANCES

Je bosse mieux sous pression ! Travailler en week-end ou faire une nuit blanche n'a jamais tué personne ! Plus efficace sous pression ! Jeter un coup d'œil à mes mails ne nuit pas à mon efficacité ! Le livrable est seulement dans 8 mois !...

### CONSÉQUENCES

Distracted et désorganisation : objectifs pas définis, priorités pas clarifiées, aucune planification et pauses multipliées ! D'où notre état tendu sur la durée. Toute entreprise connaît les diagnostics faits trop tard, les pénalités de retard, les opportunités de business manquées, et le stress... Tout cela est préjudiciable et nous coûte cher. Alors que faire ?

## STOP À LA PROCRASTINATION !

Veillons sur notre bien-être ET nos priorités et productivité en 4 étapes :

1. Prendre soin de soi : questionner vos motivations profondes ; s'atteler aux activités essentielles le matin en pleine énergie ; s'autodiscipliner et résister aux distractions et voleurs de temps ; renoncer au perfectionnisme.
2. Veiller sur la qualité de ses relations : s'entourer de collaborateurs et partenaires qui poussent à l'action et respecter les échéances ; célébrer vos réussites chaque soir.
3. S'organiser correctement : identifier le sens et les enjeux de vos activités ; créer, intercaler dans votre agenda et consulter votre to-do-list journalière et mensuelle, puis afficher celle relative au trimestre et année en cours ; faire le point régulièrement sur vos avancées ; créer si besoin un rétroplanning ; s'atteler aux tâches et dossiers à l'avance, en prévision des aléas à venir.

4. Astuces en bonus : un environnement propice à votre concentration ; auto-challenger votre temps grâce à un sablier d'une heure ; partager vos avancées avec un coach professionnel, mentor ou partenaire qui vous encourage.

Voilà de quoi souffler du vent dans vos voiles de façon innovante .

*Nous ne sommes pas de simples machines à prendre des décisions rationnelles. Au fond, nous sommes mus par un mélange de désirs, de croyances, de pulsions et de caprices. À tout moment, des désirs contradictoires rivalisent pour prendre le contrôle de notre corps et de notre esprit.*

John Perry



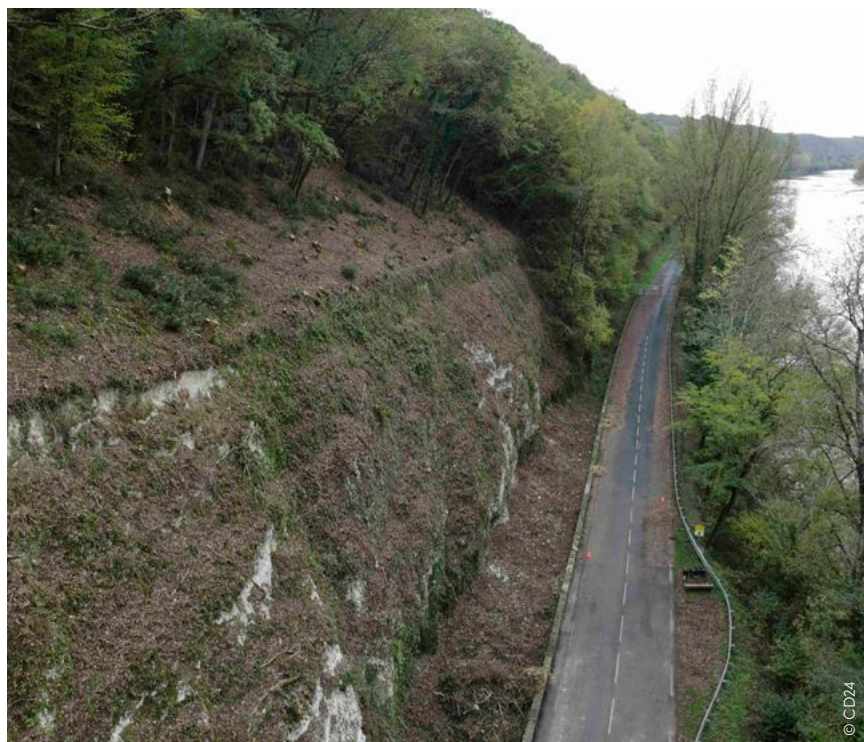
# LES ECHOS EN RÉGION

## DORDOGNE TRAVAUX PROLONGÉS SUR L'AXE DÉPARTEMENTAL LE BUISSON - LALINDE

Les travaux de sécurisation engagés depuis le 3 octobre vont durer plus que prévu sur la RD29.

Le Conseil départemental poursuit des travaux de dévégétalisation de la falaise des Roches Blanches, en surplomb de cette route, à Badefols-sur-Dordogne.

Cette étape préalable à des études et travaux de confortement de l'ensemble de la paroi a mis en évidence l'urgence de purger de petites masses rocheuses instables menaçant immédiatement la sécurité des usagers. Les déviations sont donc en place jusqu'au vendredi 2 décembre inclus.



© CD24



## DORDOGNE DES EMPLOIS EN SARLADAIS

L'association interprofessionnelle du Sarladais (AIS) organise les deuxièmes Rencontres de l'emploi pour mettre en relation des entreprises en développement et de futurs collaborateurs en quête d'opportunités de carrière. Le job dating du printemps portait sur 20 postes (comptabilité, maçonnerie, agroalimentaire, industrie). Toujours en lien avec la sous-préfecture, la communauté de communes du Pays du Périgord Noir, la ville de Sarlat et les services de Pôle emploi, l'AIS réitère mercredi 23 novembre (13 h-18 h) au lycée Pré de Cordy, à Sarlat. Des chefs d'entreprises ou DRH présenteront les opportunités de carrière. Les entreprises, au-delà des postes à pourvoir, informeront aussi les élèves du lycée sur les métiers et les orientations possibles sur le territoire. Offres d'emplois à envoyer à [ais.sarlat@gmail.com](mailto:ais.sarlat@gmail.com)

## MONT-DE-MARSAN UN NOUVEAU VÉLODROME

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, la ville de Mont-de-Marsan qui accueillera le départ de la 7<sup>e</sup> étape du Tour de France, le 7 juillet 2023, inaugurerait également au début de l'été son vélodrome sur le complexe sportif du Harbaux. L'anneau cycliste de 6,5 mètres de largeur qui s'étendra sur 200 mètres avec une inclinaison au plus haut de 25 degrés, sera complété par une piste d'évolution de 600 m<sup>2</sup> permettant de former les plus jeunes à la sécurité en deux-roues, un city stade et trois couloirs d'athlétisme. Les travaux ont démarré à la fin de l'été et doivent se terminer début janvier 2023, pour un investissement de 815 000 euros, subventionnés à près de 50 % par l'État (341 000 euros) et le département des Landes (61 300 euros).



© Shutterstock



© Neon

## ÉNERGIES RENOUVELABLES PROJET AGRISOLAIRE À BENQUET

Le spécialiste de la production d'énergies renouvelables Neon, annonce avoir remporté le projet agrisolaire de Benquet, lors de l'appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). D'une puissance de 15,6 MWc, l'installation d'ombrières photovoltaïques, menée en partenariat avec un éleveur de canards doit permettre la création de nouveaux espaces de plein air pour l'élevage, et favoriser à terme l'arrivée d'une nouvelle agricultrice. « Les ombrières seront implantées de manière à faciliter le passage d'engins agricoles et à pouvoir faire face aux différentes situations météorologiques, en créant notamment des zones d'abri pour les canards en cas d'intempéries ou de fortes chaleurs », précise le groupe dans un communiqué.

# AGROLANDES ET DOMOLANDES

## « ENTREPRENDRE L'INNOVATION »

Pépinières et hôtels d'entreprises, grands prix de l'innovation, laboratoires de recherche et partenariats... Domolandes, spécialisé dans la construction durable et numérique à Saint-Geours-de-Maremne, et Agrolandes dédié aux secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire et la chimie verte à Haut-Mauco, s'appuient sur leur expertise pour connecter innovations et projets d'entreprises de demain.

Entretien avec leur directeur général, Hervé Noyon.

Par Nelly BÉTAILLE

**Echos Judiciaires Girondins :**  
**Comment concevez-vous les missions des technopôles Domolandes et Agrolandes que vous dirigez ?**

**Hervé NOYON :** Au-delà du soutien aux pépites innovantes, nous sommes dans une dynamique de développement de projets d'intérêt général et durables au service du territoire. Notre objectif dans le cadre de la feuille de route définie par le département et les intercommunalités : entreprendre ce qui permet de faire bouger des lignes, contribuer à inventer les métiers et les produits de demain pour créer de la valeur, en connectant innovations et entreprises.

**EJG : L'offre foncière du parc d'activités Atlantisud sur lequel est implanté Domolandes contribue-t-elle à l'ancrage des entreprises innovantes sur le territoire ?**

**H. N. :** En 12 ans, Domolandes a forgé autour du parc d'activités Atlantisud l'image d'une destination d'exception pour les entreprises de demain, avec son prix de l'innovation pour détecter et accueillir les start-ups, son espace de construction virtuelle ou son expertise sur le BIM management [modélisation numérique de données du bâtiment, NDLR] avec la société d'économie mixte Hubics. Sans oublier un collectif

d'hommes et de femmes partageant les mêmes valeurs.

Le succès est au rendez-vous : Domolandes et Atlantisud incarnent la référence d'une destination très attractive, confirmée par une demande d'installations d'entreprises qui viennent de toutes parts, et qui s'accélère, avec 50 hectares de foncier vendus en 2021, soit autant qu'au cours des 10 dernières années. Neuf start-ups que Domolandes a aidées à grandir et à se développer, parmi lesquelles Materrup et les Chanvres de l'Atlantique, viennent ainsi d'investir leur usine industrielle au sein du parc.

« Domolandes a forgé autour d'Atlantisud l'image d'une destination d'exception pour les entreprises de demain »

**HERVÉ  
NOYON**

Directeur général  
d'Agrolandes  
et Domolandes

**DOMOLANDES :  
CONSTRUCTION  
DURABLE ET NUMÉRIQUE**

**Création** en 2011 au sein du parc d'activités Atlantisud, à Saint-Geours-de-Maremne

**Effectif** : 11 salariés dont 2 alternants

**Statut** : Société publique locale (SPL), réunissant le conseil départemental des Landes et la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, avec une mission de service public pour promouvoir l'innovation dans la construction et l'accompagnement de porteurs de projets publics et privés.

**Surface** : 5 000 m<sup>2</sup> avec 15 ateliers, 25 bureaux, un espace de coworking, des salles de réunion, un centre d'affaires qui permet d'accueillir 120 personnes.

**Nombre d'entreprises** :  
40 employant 110 salariés

**Financement** : aides publiques et recettes externes pour 40 % générées par son offre immobilière et son expertise.

**EJG : La construction en cours de l'Écocampus Domolandes qui prévoit de quadrupler l'offre immobilière d'ici 2030, marque-t-elle un changement d'échelle pour le technopôle ?**

**H. N. :** L'objectif est d'être toujours plus innovant avec toujours plus d'entreprises à haut potentiel et de proposer des services à forte plus-value. C'est le cas avec l'arrivée de pépites comme Shield Robotics qui conçoit les systèmes embarqués d'engins volants par des robots, ou AVEC qui crée pour l'industrie des matériaux biosourcés qui n'emploient aucune énergie fossile.

L'extension en cours de Domolandes portera l'offre immobilière de 5 000 m<sup>2</sup> à 20 000 m<sup>2</sup>. Elle permettra d'augmenter les capacités d'accueil pour répondre aux demandes, sous réserves qu'elles aient un sens pour l'innovation.



© JPECG Studios

L'extension en cours de Domolandes portera l'offre immobilière de 5 000 m<sup>2</sup> à 20 000 m<sup>2</sup>



© JPECG Studios



## DES PARTENARIATS AU-DELÀ DES LANDES

Au niveau régional et national, Domolandes développe des coopérations avec le technopôle de l'agglomération Pays basque, Hélioparc sur Pau, l'Incubateur Paca-Est à Toulon et à Sophia-Antipolis, French Tech, Technowest, ESTP Paris, Village by CA, Leonard, ou les clusters Odéys, Xylofutur, pour des événements communs. Au-delà du grand prix de l'innovation construction et cadre de vie, l'écosystème a co-organisé, en 2022, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Moniteur Innovation Day Nouvelle Aquitaine autour de « la ville de demain ». Il contribue à l'association Rêve de Scènes Urbaines pour expérimenter des projets innovants, sous l'action du groupe Vinci en associant collectivités et start-ups. « Notre écosystème est connu des ministères et du réseau d'incubateurs Green Tech comme une référence en territoire pour son expertise et sa capacité à déployer leurs modèles d'innovation sur le terrain. Et nous nourrissons les mêmes ambitions pour Agrolandes qui a déjà lancé son prix de l'innovation. Nous sommes identifiés sur la carte de France pour nos pépinières, mais aussi et surtout pour nos concours, notre expertise, nos projets et nos laboratoires de recherche », se félicite son directeur général, Hervé Noyon.



### EJG : La thématique de Domolandes est-elle amenée à s'élargir ?

**H. N. :** Nous avons commencé avec le numérique et le bâtiment durable. Notre volonté est d'élargir à d'autres thématiques comme l'économie sociale et solidaire (déjà présente dans Domolandes avec des structures comme Api'Up et Voisinage qui vont s'y installer durablement), la santé et le médico-social (grand âge) ou des services à l'industrie. Le point commun à toutes ces thématiques, ce sont les technologies innovantes.

### EJG : Quelle sera la part de la recherche et de la formation dans le futur Écocampus ?

**H. N. :** En partenariat avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et l'université Toulouse 1 Capitole, notre laboratoire de recherche, ouvert en septembre et animé par un docteur en informatique, s'apprête à accueillir quatre thésards issus des universités et des entreprises. Dans le cadre de la première chaire industrielle « digital et cadre de vie », ils vont travailler sur le thème de la data écoresponsable et de l'intelligence artificielle au service du bien-vivre et bien-vieillir dans son habitat. En 2025, nous prévoyons un bâtiment spécifique pour accueillir un hub, carrefour de différentes équipes de formation et de recherche.

L'enjeu est de former sur Domolandes des jeunes pour nos entreprises et leur apporter des leviers nouveaux pour être plus compétitives demain.

### EJG : La démarche est-elle identique sur Agrolandes ?

**H. N. :** Le modèle est le même sur Agrolandes où nous amplifions la relation avec l'enseignement et la recherche pour apporter une réponse à nos entreprises.

Les deux technopôles s'inscrivent dans le même processus de projets innovants mis en œuvre avec les entreprises. Ce sont bien les

## AGROLANDES : AGRICULTURE ET AGROINDUSTRIE

**Création :** en 2015 avec inauguration en 2019 de l'Agrocampus, à Haut-Mauco

**Statut :** Groupement d'intérêt public (GIP) regroupant le département des Landes (55 %), la communauté de communes Chalosse Tursan (10 %), la chambre d'agriculture (4 %), la chambre de commerce et d'industrie (2 %), la chambre de métiers et de l'artisanat (0,5 %), le Crédit Agricole (3,5%) et les 35 entreprises privées du GIE Agrolandes Entreprises (25 %)

**Effectif :** 4,5

**Surface :** 2 000 m<sup>2</sup>

**Nombre d'entreprises :** 20

**Financement :** aides publiques du département pour le fonctionnement et cotisations des entreprises adhérentes du GIE

35 entreprises actionnaires, réunies au cœur de l'écosystème autour de projets d'intérêt commun, qui font la force spécifique d'Agrolandes, un technopôle assis sur son bassin de production d'excellence, celui de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, depuis la filière forêt jusqu'à la filière canard gras, en passant par le biocontrôle, la biosécurité, les matériaux biosourcés, les énergies... La mutualisation et l'accompagnement permettent d'abaisser les coûts d'innovation et de faire émerger des projets partagés entre les entreprises. Sur les 40 projets en cours, celui sur le recyclage des effluents industriels a, par exemple, donné lieu à une cartographie et à des études particulières sur huit sites landais pour les actionnaires du GIE Agrolandes Entreprises. Un projet sur l'assistance à l'élevage réunit autour d'un même cahier des charges Sasso sur la filière volailles, Aqualande sur les truites ou Protifly sur les insectes et SMI Bouygues Énergies et Services pour le traitement de l'image et des données.

### EJG : Quelles perspectives pour Agrolandes ?

**H. N. :** L'écosystème se remplit peu à peu : 88 % des bureaux et 60 %

des ateliers sont occupés. Nous réfléchissons à la construction d'un nouveau bâtiment pour permettre aux entrepreneurs de rester durablement sur site au-delà des cinq ans de location au sein de l'hôtel d'entreprises. Des extensions sont à l'étude pour quatre d'entre elles, dont deux de la filière bois. Agrolandes, c'est avant tout la réalisation de dizaines de projets d'innovation au service de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ce n'est pas une opération immobilière. L'indicateur de performance se mesure sur le nombre, la diversité et la qualité des projets qui font la vitalité du technopôle.



© JPEEG Studios



© Agrolandes

# VIGNERONS DU JURANÇON UN NOUVEL ÉLAN

Le collectif des Vignerons du Jurançon donne depuis quelques années un second souffle à l'appellation, avec la volonté de faire rayonner leurs vins.

Rencontre avec Thomas Pissondes, son président, au sortir des vendanges qui promettent cette année encore un beau volume.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

**S**ur les coteaux de la chapelle de Rousse, à Jurançon, dans la lumière automnale d'un mercredi matin ensoleillé, Thomas Pissondes le reconnaît : la vue depuis son « bureau » est exceptionnelle, avec les Pyrénées en toile de fond et les vignes aux feuilles dorées en premier plan. Le vigneron, président du collectif des Vignerons du Jurançon, vient de terminer les vendanges qui annoncent un joli volume malgré la sécheresse estivale. Comme chez ses consœurs et confrères de l'appellation, elles se sont achevées avec une bonne quinzaine de jours d'avance. « Cette année, parce que la maturité du raisin le permettait, nous avons débuté le 19 septembre et terminé autour du 22 octobre, quand habituellement nous vendangeons à partir de début octobre », remarque Thomas Pissondes, 5<sup>e</sup> génération à officier au domaine du Clos Labrée. Un mois intense dû au bouleversement du calendrier « classique » des vendanges en Jurançon, conséquence du réchauffement climatique : depuis trois ans déjà, ces dernières commencent beaucoup plus tôt et se déroulent sur un temps davantage contraint, nécessitant une adaptation et une réorganisation des vigneron. Un scénario qui devrait se répéter et qui questionne également sur d'éventuelles problématiques à venir, sur le long terme.

Les vendanges se sont achevées avec **15 jours d'avance** : conséquence du **réchauffement climatique**

## UNE ACIDITÉ DES VINS EN BAISSÉ

« Grâce au travail de notre œnologue, au sein du laboratoire de l'association, nous constatons depuis cinq ans qu'au même degré potentiel d'alcool, l'acidité des vins baisse », explique Thomas Pissondes. Si cette acidité continue à diminuer dans les prochaines années, l'équilibre entre la sucrosité et l'acidité disparaîtrait, alors que celui-ci est l'un des points phares des moelleux en jurançon. La vigilance reste donc de mise pour éventuellement, à terme, redéfinir un cahier des charges qui permettrait d'éviter de perdre ce qui fait l'essence même du jurançon. Pour autant, si le jurançon moelleux a fait et fait encore les lettres de noblesse de l'appellation, les habitudes de consommation changeantes et la réalité du marché entraînent depuis quelques années la montée en puissance de son petit frère : le jurançon sec.

## LA MONTÉE EN PUISSANCE DU JURANÇON SEC

Jusqu'alors dans l'ombre de son aîné liquoreux, le jurançon sec rattrape en effet son retard en séduisant de plus en plus d'amateurs... et de vigneron. Aujourd'hui, ces derniers sont conscients de la demande : « là où dans certains domaines de l'appellation, on produisait seulement un quart de sec, aujourd'hui on tend vers l'équilibre sec-moelleux. Et surtout, le nombre de cuvées s'étioffe. Au Clos Labrée, nous sommes l'exemple type : quand je suis arrivé en 2010, mes parents ne faisaient que du moelleux. L'an dernier, j'ai fait moitié moelleux, moitié sec sur ma production et désormais, nous proposons deux cuvées de jurançon sec ».

Thomas Pissondes et de nombreux vigneron, notamment la nouvelle génération, ont ainsi vu le vent tourner sur un marché « tirant vers le sec ». Ils ont profité de cet



THOMAS  
PISSONDES

président du collectif des  
Vignerons du Jurançon



BÉARN

RÉGION  
ACTU

## En juillet dernier, le **Collectif des Vignerons de Jurançon** inaugurerait sa **Vinothèque**, proposant pas moins de **120 références**

engouement pour travailler et développer des vins à la palette aromatique large et intense, allant du fruit exotique aux notes d'agrumes. Un sec clairement dans l'air du temps, que Les Vignerons du Jurançon n'ont de cesse de faire connaître en local mais aussi au national, en particulier depuis quelques années avec l'embauche de deux salariés à la communication et au marketing.

### UN GROS EFFORT SUR LA COMMUNICATION

Les 60 vignerons indépendants et les 40 viticulteurs adhérents de l'association ne s'y trompent pas : pour vendre, il faut être vu. Si depuis 25 ans déjà, les portes-ouvertes des domaines rappellent chaque année l'existence des vignerons indépendants aux nombreux Béarnais qui ne boudent pas leur plaisir lors de cette emblématique Route des vins, le collectif a dernièrement innové pour se donner de la visibilité. Notamment en 2022, année prolifique.

### LE COLLECTIF DES VIGNERONS DU JURANÇON EN CHIFFRES

60 vignerons

40 viticulteurs

50 % des adhérents ont moins de 45 ans

19 000 hectolitres de vin produit par an (sur les 55 000 hectolitres produits sur l'ensemble de l'appellation)

5 cépages autochtones (petit manseng, gros manseng, camaralet, lauzet, courbu)

614 hectares de vignes en AOC

100 % de vendanges manuelles

80 % de la surface de plantation en démarches environnementales

1/3 de volume en jurançon sec

4 salariés

### LA ROUTE DES VINS LE 11 DÉCEMBRE

Les Vignerons du Jurançon fêtent les 25 ans de leurs traditionnelles portes ouvertes, le dimanche 11 décembre. Une quarantaine de vignerons indépendants accueilleront le grand public, de 10 h à 18 h. Au programme : marchés gourmands, stands artisanaux, musique, visites de chais, rencontres avec les vignerons... Listes des domaines participants sur [www.vins-jurancon.fr](http://www.vins-jurancon.fr)

### LES TERRASSES DU JURANÇON

En avril, Les Vignerons du Jurançon ont organisé Les Terrasses du Jurançon sur le boulevard des Pyrénées, à Pau. La première édition de cet événement festif qui rassemblait vignerons et visiteurs ne sera pas la dernière, étant donné son succès : environ 6 000 personnes étaient en effet au rendez-vous. Quelques mois plus tard, en juillet, l'association inaugurerait sa Vinothèque située sur la route de Gan, magasin de producteurs proposant pas moins de 120 références de Jurançon. Les Vignerons du Jurançon, qui selon leur président témoignent d'une « bonne dynamique, particulièrement depuis 4 ans et tout ce qui est impulsé », semblent définitivement connaître une nouvelle jeunesse.

# LES ENTREPRISES EN DANGER

La croissance de l'activité des entreprises de proximité a tendance à ralentir face à la crise énergétique subie de plein fouet par ces petites structures. Seuls 14 % des dirigeants de l'artisanat, du commerce et des professions libérales s'attendent à une hausse cette fin d'année, selon l'U2P qui les représente.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

**E**n raison de la flambée des coûts de l'électricité et du gaz, les TPE-PME font face à une véritable précarité énergétique et la situation inquiète les dirigeants. C'est ce que révèle une enquête de conjoncture publiée le 27 octobre par l'U2P (Union des Entreprises de Proximité), qui représente trois millions d'entreprises. Celle-ci a été réalisée avec l'institut Xerfi Spécific auprès de 7 675 chefs d'entreprise.

## DES DISPARITÉS ENTRE SECTEURS

Avec notamment les coûts de l'énergie qui explosent, l'étude met en lumière les difficultés des artisans, commerçants et professionnels libéraux, confrontés à une baisse de rythme de leur activité entre juillet et septembre. Selon les résultats dévoilés, la croissance globale des entreprises de proximité se confirme en effet au cours de ce troisième trimestre, mais cette progression « masque cependant de fortes disparités et une tendance au ralentissement, qui risque de se confirmer dans le contexte actuel ».

Après avoir repris le chemin de la croissance, le chiffre d'affaires de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité-HCR (hôtels-café-restaurants) et des professions libérales a résisté au cours de ce troisième trimestre, mais à un niveau moins soutenu par rapport à la même période un an auparavant. Tiré par la hausse des prix, ce dernier a progressé de 4 %, contre 6,5 % au trimestre précédent. Contribuant le plus fortement à cette évolution, l'activité du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration a crû de 7,5 %, contre 24 % au second trimestre, au vu du rattrapage post-

Covid qui s'amenuise. Elle a progressé également dans l'artisanat, de 5,5 %, mais de seulement 1,5 % pour les professions libérales.

## DES PERSPECTIVES PEU RASSURANTES

D'autre part, les perspectives sur la santé financière des entreprises pour cette fin d'année ne s'annoncent pas rassurantes. L'enquête de l'U2P souligne que, pour le quatrième trimestre consécutif, les entreprises de proximité sont de plus en plus nombreuses à prévoir une dégradation de leur trésorerie, soit 23 % d'entre elles, contre 9 % pour celles qui anticipent une amélioration de leur situation. Et les craintes montent, alors que la croissance économique décélère (+ 0,2 % au troisième trimestre, selon l'Insee) : parmi les entreprises interrogées, seules 14 % espèrent une progression de leur activité entre octobre et décembre 2022, tandis que 23 % s'attendent à une baisse. La situation est particulièrement délicate dans le commerce alimentaire de proximité et l'hôtellerie-restauration où l'activité est en recul de 5,6 % par rapport au niveau d'avant-pandémie. Au sein de ce secteur, la proportion de dirigeants prévoyant une dégradation de l'activité est supérieure de 32 points par rapport à ceux faisant preuve d'optimisme. De leur côté, les professions libérales marquent un repli de 0,7 %. Le seul secteur ayant retrouvé, voire dépassé, son niveau d'avant-crise est celui de l'artisanat, précise l'U2P.

Pour les aider à faire face à la flambée des prix de l'énergie, l'État va accentuer son soutien aux entreprises. Fin octobre, le gouvernement a annoncé des aides à hauteur de 10 milliards d'euros. Particulièrement vulnérables à la crise, les PME vont disposer d'un « amortisseur électricité », à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

# DE PROXIMITÉ



# LE JOUET RÉSISTE À LA CRISE

Les professionnels du jouet s'attendent à un Noël heureux. En fait, ce marché, le premier au niveau européen, ne cesse de croître depuis une vingtaine d'années, sans que les crises n'entravent sa dynamique. Mais les goûts et les habitudes des consommateurs évoluent.

Par Anne DAUBRÉE

**L'**amour parental et grand-parental, piliers économiques à toute épreuve ? La crise n'impacte pas les ventes de jouets et les professionnels du secteur attendent avec confiance la saison de Noël qui représente jusqu'à la moitié de leur chiffre d'affaires. Telle est la bonne nouvelle dispensée par la FJP, Fédération française des industries jouet-puériculture, qui réunit 80 entreprises du secteur et la FCJPE, Fédération des commerces spécialisés des jouets et des produits de l'enfant, laquelle fédère 2 000 magasins. Les deux tenaient conférence de presse commune sur leur marché, le 5 octobre dernier, à Paris. D'après une étude de NPD group présentée à cette occasion, plus des trois quarts des Français déclarent avoir perdu du pouvoir d'achat, mais 26 % d'entre eux seulement ont diminué leurs achats en jouets.

## LE MARCHÉ N'A PAS CESSÉ D'AUGMENTER

Porté par la fidélité de sa clientèle, le secteur se porte plutôt bien. Sur les trois premiers trimestres de cette année, son chiffre d'affaires s'élève à 1,5 milliard d'euros. Bien qu'il ait reculé de 0,8 % par rapport à la même période de l'année précédente, ce niveau est « plutôt



## 33 000 TONNES DE JOUETS RECYCLÉS ?

Le tiers des jouets mis sur le marché devront être collectés réemployés, recyclés ou valorisés : tel est l'objectif des professionnels pour 2024. La filière de collecte et recyclage des jouets a été créée en janvier de cette année.

bon », commente Frédérique Tutt, experte du marché du jouet chez NPD group. En effet, « cela représente une consolidation du marché. Par rapport à 2019, le taux de croissance s'élève à 5 %. Et sur le long terme, ce marché est très résilient », poursuit l'analyste. Quels que soient les aléas, depuis 1994, où il pesait environ 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le marché n'a pas cessé d'augmenter, y compris en 2009, quand le PIB baissait... Cette tendance fait aujourd'hui de la France le plus grand marché des jouets au niveau européen et le deuxième au niveau mondial. Lequel a connu une croissance de 2 % en 2021. « Elle vient de l'immense marché américain, où la croissance a atteint un taux de 3 %. Celle-ci est liée à la politique de stimulus du gouvernement qui a distribué de l'argent aux ménages », analyse Frédérique Tutt. En Europe, le marché espagnol affiche un taux de croissance de 7 %, lié à un rattrapage après la pandémie, mais ceux anglais et allemand ont respectivement baissé de 4 et 5 %.

Autre constat de l'étude, en France, les dépenses de jouets résistent... à l'inflation qui les touche : en août, elle s'élevait à 6 % dans ce secteur, trois points de moins que les biens de grande consommation. « Le chiffre est modéré, il résulte d'un effort très clair des fabricants et des distributeurs », estime Frédérique Tutt. Ces derniers doivent absorber le choc. « Nous essayons d'optimiser nos achats, nos coûts fixes, et nous avons nettement revu à la baisse nos objectifs de marge », explique Florent Leroux, président de la FJP pour les fabricants. Les distributeurs partagent cette « situation inconfortable », note Philippe Gueydon, président de la FCJPE : « L'évolution des charges va comprimer les résultats ».

### LES KIDULTES ACHÈTENT LEGO EN BOUTIQUE

Au-delà de la stabilité de ses acheteurs, le secteur du jouet est marqué par plusieurs évolutions de plus ou moins long terme. Concernant les modes de distribution, durant la pandémie, il avait vu ses consommateurs migrer vers l'Internet. Mais en 2022, la tendance s'est inversée, révèle l'étude NPD group. Les ventes sur Internet ont reculé de 14 % et celles dans les magasins physiques ont augmenté de 4 %. Ces dernières continuent de représenter près des trois quarts des ventes. « Les consommateurs veulent faire leur choix en magasin, avec leurs enfants. De plus, ils recherchent du conseil », analyse Frédérique Tutt. De fait, le chiffre

d'affaires des magasins spécialisés a augmenté de 5 % depuis le début de l'année. Pourtant, ces professionnels ont subi une sévère restructuration : on ne compte aujourd'hui plus que 854 magasins, contre 917 deux ans plus tôt. Toutefois, la rentabilité est revenue : à magasins constants, le chiffre d'affaires a progressé de 9 % par rapport à 2019.

## La France est le plus grand marché des jouets au niveau européen et le deuxième au niveau mondial

Autre évolution du marché, celle de la demande de produits, fruit du renouvellement de l'offre et de changements sociétaux, sur fond de vagues démographiques qui déterminent la taille des niches de marché. Résultat, les produits les plus vendus sont les jouets à licences, portés par une actualité cinématographique. Ils affichent un taux de croissance de 3 % (en août) et concentrent près du quart du marché. « Pokemon est la marque numéro un. À la rentrée des classes, il domine le paysage », illustre Frédérique Tutt. Suivent Pat'Patrouille, Barbie, l'univers Marvel, Harry Potter. Autres produits qui connaissent un grand succès : les figurines, les véhicules, les constructions (Lego)... Entre juillet 2021 et 2022, leurs ventes ont crû de 9 % et représentent plus du quart du marché. Leur spécificité ? Ils s'adressent aux « kidultes » : c'est ainsi que les spécialistes du marketing du secteur désignent la cible des adultes qui s'amusent à jouer... « La tendance s'est inversée », commente Frédérique Tutt. Ces dernières années, ces professionnels observaient plutôt le phénomène des KGO (kids getting older), ces enfants qui délaissaient les jeux classiquement adressés à leur âge très tôt, leur préférant jeux vidéos ou maquillage... Autant de tendances sociétales qui se croisent avec celle de la natalité. Laquelle va dans le sens d'un rétrécissement quantitatif du segment des enfants de 0 à 11 ans. *A contrario*, la génération des 12 à 17 ans constitue une forte opportunité de croissance : sa population augmente.

# LA SECONDE MAIN AVENIR DE L'É-COM

Pour l'essentiel, la vente et l'achat de produits de seconde main se déroulent sur Internet. Start-ups et entreprises traditionnelles se disputent un marché qui promet d'être fructueux. Témoignages, lors d'une table-ronde organisé par la Fevad.

Par Anne DAUBRÉE

**L**e marché de la seconde main, nouvel horizon pour l'e-commerce ? Nombre de professionnels sont dans les starting-blocks... Fin septembre, sur le salon Paris Retail Week, la Fevad, Fédération du e-commerce, qui fédère 800 entreprises, organisait une table-ronde sur cette nouvelle pratique prometteuse. Elle réunissait les représentants de trois entreprises pionnières en la matière, Vestiaire collective, Petit Bateau et Fnac Darty. Pour Marc Lolivier, délégué général de la Fevad, la seconde main, qui a émergé en ligne depuis plusieurs mois, « représente une tendance majeure pour le e-commerce qui se développe par vagues d'innovation successives ». Une étude KPMG, présentée lors de l'événement, révèle l'ampleur prise par le phénomène. En forte accélération, le marché de la seconde main dans son ensemble représente déjà 86 milliards d'euros en Europe et 7 en France. Et « 59 % de la seconde main passe par le e-commerce », dévoile Géraldine Chevallier, responsable de comptes chez KPMG. Côté consommateurs, 80 % d'entre eux ont déjà acheté ou vendu des produits d'occasion. Leurs motivations ? « Ambivalentes », poursuit la responsable : « 72% des sondés se disent concernés par une consommation plus responsable. Mais pour 78 % d'entre eux, la première motivation réside dans le prix. Et 39 % se disent prêts à payer plus cher pour un produit plus responsable ». Chez les e-commerçants, un coup d'œil au top 20 des plus fréquentés d'entre eux illustre combien la seconde main a le vent en poupe. Dans ce palmarès, « tous ceux qui proposent des produits ont déjà une offre de seconde main », remarque François-Xavier Leroux, responsable des activités digital et consommateur chez KPMG. Certains, à l'image du Bon Coin, basent précisément leur modèle économique sur cette pratique. D'autres ont au moins une expérimentation en cours... À des degrés divers, plusieurs secteurs sont

déjà concernés : l'automobile, la mode, en particulier pour les enfants, les produits technologiques, mais aussi le mobilier, la décoration. Pour François-Xavier Leroux, « le marché de la seconde main dépasse le phénomène de mode (...), il y a un vrai business à la clé ».

## BATAILLE EN VUE

De fait, la bataille a déjà commencé entre pure players, originellement positionnés sur ce marché, et marques qui entendent reprendre la main. Comme Hugo Boss, dans la mode, par exemple. Mais dans ce secteur, la plateforme internationale Vestiaire Collective, qui propose achat et vente de produits de mode de luxe de seconde main, est là depuis une dizaine d'années... L'entreprise est aujourd'hui valorisée à 1,45 milliard d'euros. « Nous avons créé ce marché (...). Au départ, les marques ne se sont pas intéressées à nous. Puis, lorsque la croissance a démarré, cela a généré un peu de défiance, mais aujourd'hui, les problématiques RSE ont pris le dessus et nous avons des discussions constructives », témoigne Bernard Osta, responsable de la stratégie chez Vestiaire Collective. D'ailleurs, Kering, groupe de luxe qui possède des marques comme Gucci, Saint Laurent ou Balenciaga, a pris des parts

## EMMAÜS ALERTE

Sur LinkedIn, Maud Sarda, cofondatrice du label Emmaüs, met en garde : « préférer la vente systématique de seconde main au don, c'est mettre en danger la solidarité au profit des géants du numérique » ! Elle pointe par exemple des phénomènes comme Vinted, et la « boulimie d'achats » et alerte sur la « surconsommation ».



# MERCE ?

dans la société... Chez ce géant numérique, « le motif économique est le principal driver des clients », estime Bernard Osta. Un sac à main qui coûte 1 000 euros neuf est accessible pour 400 euros sur le site. Et l'acheteur qui prend soin de l'objet sait qu'il a de grandes chances de le revendre au prix qu'il l'a acheté lorsqu'il en sera las. Toutefois, les questions environnementales sont « de plus en plus présentes dans l'esprit des consommateurs », estime Bernard Osta. Ce pure player s'est imposé comme tiers de confiance entre acheteurs et vendeurs, en misant sur une forte authentification des produits.

Mais les deux autres pionniers qui témoignaient ce jour là sont issus de l'économie traditionnelle, et ils s'attachent à tirer parti de leurs atouts déjà existants. FNAC Darty avait commencé à mener des initiatives en matière de seconde main depuis une dizaine d'années, mais de manière marginale. « Nous avons fortement accéléré. Depuis deux ans, nous avons une business unit spécifique qui traite plus de 1,5 million de commandes », explique Olivier Theulle, directeur de l'e-commerce et du digital dans le groupe. Celui-ci mise sur la durabilité des produits et il s'appuie sur son écosystème de réparation des produits. « Notre différenciation passe par notre capacité de réparation », argumente Olivier Theulle. Chez ses clients qui recourent à la seconde main, « la préoccupation du pouvoir d'achat existe, mais elle n'est pas exclusive, ni ultra dominante », poursuit-il. Par ailleurs, il constate un « équilibre » entre des nouveaux clients et d'autres historiques, dont une partie des achats se tourne vers la seconde main.

## « NOUS AVONS UNE FORTE CROISSANCE DEVANT NOUS »

Troisième exemple, enfin, l'entreprise plus que centenaire Petit Bateau, qui se revendique comme une marque historique de la seconde main : ses vêtements se transmettent de génération en génération... Sur cette base, depuis cinq ans, la marque a commencé à déployer une stratégie ambitieuse. En 2017, Petit

Bateau a démarré avec une application. Trois ans plus tard, ses boutiques se sont mises à reprendre les produits des clients, et quelques-unes à les vendre dans des corners. 2022 est dédié au déploiement de ces derniers. Et pour l'an prochain, l'entreprise prévoit d'accélérer sur le digital et sur l'international. De plus, la marque s'apprête à se lancer sur un marché voisin, celui de la location de bodys pour les enfants. D'après Guillaume Darrousez, PDG de l'entreprise, « cette démarche nous permet d'élargir notre cible. Nous attirons une population plus jeune, un peu plus urbaine et pour laquelle le critère écologique est important, même si le prix aussi constitue un enjeu ».

Pour chacune des sociétés, l'aventure ne fait que commencer. « Nous avons une forte croissance devant nous », estime Bernard Osta. Quant à Guillaume Darrousez, il pense qu'en 2030, la seconde main représentera 30 % des volumes de ventes. Nouveau marché, la seconde main contribue-t-elle à la lutte contre la surconsommation ? « 70 % des achats remplacent un achat de première main. (...) Et l'impact environnemental de la seconde main est très favorable », avance Bernard Osta. Par ailleurs, dans un marché de la mode en baisse, « les marques qui proposent des produits de qualité, qui durent, vont remplacer celles de la fast fashion », analyse Guillaume Darrousez.

# RESTE UN PEU

**En salle depuis  
le 16 novembre**

Un film de Gad Elmaleh  
Avec Gad Elmaleh,  
Régine Elmaleh, David  
Elmaleh

**Thriller**



## L'INTIME ET LA FAMILLE

**D**epuis trois ans, Gad Elmaleh travaille et vit aux États-Unis mais il est temps de rentrer en France. Ses proches lui manquent mais ce retour est motivé par son projet de se faire baptiser. Comment annoncer à ses parents, juifs marocains, qu'il a rencontré la Vierge Marie depuis déjà plusieurs décennies et qu'il est prêt à franchir le pas ? Belle surprise que ce film très familial que Gad Elmaleh a réalisé treize ans après son seul long-métrage jusque-là, *Coco*. Rare comme acteur après *Le Capital* de Costa-Gavras en 2012, il n'a fait que quelques brèves apparitions depuis. Il prévient ses fans : ceux qui s'attendent à un autre *Chouchou* risquent d'être déçus. Son retour passe par une plus grande modestie. Quelque part entre comédie communautaire et documentaire introspectif, il se dévoile comme jamais, bien plus que dans sa série Netflix, *Huge en France*. Pour ce faire, il se libère des gags plus ou moins faciles de grosse comédie pour un film étonnamment personnel.

« Si vous saviez ce que j'ai retiré comme gras au montage, comme gags, comme grimaces ! Il y a de l'humour mais il naît des situations, le trait n'est pas forcé. C'est la situation que j'étire, pas tant pour l'effet comique que pour la réflexion que ça peut engager en chacun. J'ai pris le contre-pied parce que ça me semblait plus sincère pour traiter de ces sujets. Je tenais à ce que ça ne soit pas une superproduction comme *Coco*. Je ne voulais pas faire une comédie sur la religion avec des gags et des personnages, d'autres le font très bien. J'adore *La Vérité si je mens* même si ce n'est pas un film qui parle de la religion juive ni de l'identité juive mais plutôt de la culture juive séfarade, des traditions, des coutumes. J'ai conscience que ça peut être déroutant pour les spectateurs, car je ne suis pas là où ils m'attendent, mais j'avais envie de faire tomber le masque, de raconter ce que j'ai au fond du cœur, mes doutes existentiels et un véritable amour pour les religions et Marie en particulier. »

Il met donc en scène sa fascination spirituelle pour la mère de Jésus or, se dévoiler autant est comme faire son coming-out. Il repousse le moment où il parlera de ce secret « honteux » à son père et à sa mère.

« J'ai l'impression qu'avec ce film, je joue vraiment avec le feu, avec des notions sensibles comme le sacré, l'idolâtrie, la passion, la tentation. Parler de ma fascination pour Marie, moi qui suis juif, c'est un jeu interdit. C'est le péché ultime, l'idolâtrie, dans la religion juive ! Dans mon nouveau spectacle, je parle de la foi,

de ce blocage qu'ont juifs et musulmans à entrer dans les églises. Je parle de la beauté des obsèques catholiques, que je ne moque pas mais qui m'amuse autant qu'elle me fascine. J'ai toujours abordé ces sujets-là mais là, j'y vais plus frontalement, sans le bling-bling de *Coco* ou la casquette du vieux papy juif à l'accent marocain de mon premier spectacle. »

Il dirige ses parents Régine et David, ainsi que sa sœur Judith et d'autres connaissances dans leurs propres rôles (dont le père Barthélémy et sœur Catherine, authentiques membres du clergé) dans un récit quasi autobiographique. Monsieur et Madame Elmaleh seniors, attachants et drôles, ont des tempéraments qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas et leur fils les oriente vers un jeu sans emphase, fidèle à ce qu'ils sont dans la vie. Il leur a permis d'être spontanés, avec un résultat impressionnant pour ces non-professionnels.

« Je leur en ai parlé comme d'un film sur la crise de la cinquantaine. Ils ne savaient pas vraiment de quoi il était question. Je voulais capter leur surprise et leur trouble aussi, je les ai un peu arnaqués ! Tout était écrit, il y avait des dialogues, mais je ne leur ai pas donné de texte à apprendre, ça aurait ôté de leur spontanéité. Je leur donnais un cadre, des situations. Ma mère n'a pas réfléchi, elle a joué comme le font les enfants. On s'est adapté à la vie de mes parents, aux décors de leur vie, le canapé, le salon marocain. Ça m'a beaucoup aidé d'être avec eux et chez eux. Faire jouer les non-acteurs, c'était la chose la plus bouleversante et gratifiante. »

Gad Elmaleh revendique l'influence du *Journal intime* de Nanni Moretti et s'en approche, dans sa capacité à faire rire tout en semant le trouble entre le vrai et ce qui ne l'est pas. Cet étrange objet cinématographique lui permet, en nous faisant partager sa crise identitaire, de se sentir plus proche d'autres auteurs qu'il admire.

« J'ai beaucoup pensé à Moretti en faisant le film, mais aussi à Woody Allen qui met aussi en scène ses doutes, ses errances et ses questionnements sur le monde, Dieu, l'amour... Loin de moi l'idée de cracher dans la soupe, mais c'est vrai que le cinéma que j'ai fait jusqu'ici est très loin de celui que j'aime regarder : leurs films, comme ceux d'Alain Cavalier, par exemple. »

Un film profondément touchant qui dévoile de nouvelles facettes de Gad Elmaleh, autant dans ce qu'il dit que dans sa façon de le faire. Une révolution dans sa façon d'aborder le cinéma ?



© D.R.

# LES AMANDIERS

## Le théâtre, c'est la vie

1985. L'examen d'entrée du théâtre des Amandiers de Nanterre attire de nombreux apprentis comédiens à l'aube de la vingtaine. Ils rêvent de suivre les cours de Patrice Chéreau et Pierre Romans, mais seuls douze sont retenus. Portés par la fougue de leur jeunesse, ils répètent *Platonov* de Tchekhov et vivent des passions plus ou moins profondes... Valeria Bruni Tedeschi évoque ses débuts d'actrice à travers cet hommage librement inspiré de ses souvenirs et de ceux de ses camarades. Stella, son double, est interprété par Nadia Tereszkiewicz (sa partenaire de *Seules les bêtes*) et vit une histoire fusionnelle avec l'autodestructeur Étienne, joué avec douceur par Sofiane Bennacer, alors qu'on le sent constamment sur le fil. Le récit passe de la noirceur à la légèreté avec fluidité, parfois au sein d'une même scène, comme celle, magistrale, où plusieurs élèves réalisent que les uns ont couché avec les autres, alors que le sida menace. Louis Garrel redonne vie à Patrice Chéreau, admiré tel une rock star. De la troupe à l'unisson ressortent Micha Lescot en enseignant n'hésitant pas à se droguer avec ses élèves et Clara Bretheau, tornade au fort tempérament. Une belle réussite de Cannes 2022.



© D.R.



© D.R.

# PLUS QUE JAMAIS

## Le dernier film de Gaspard Ulliel

Hélène est atteinte d'une maladie des poumons incurable et le temps lui est compté. Au grand désarroi de son compagnon Mathieu, elle se refuse à accepter le lourd parcours hospitalier qui lui est proposé pour se soigner. Intriguée par un blog, elle choisit la Norvège pour un dernier voyage... Ce drame autour de l'acceptation de sa propre mort et de la façon de l'affronter (surtout avec ses proches) est le dernier tourné par Gaspard Ulliel avant son décès en janvier dans un accident de ski, ce qui ajoute un trouble certain. Emily Atef dirige Vicky Krieps, émouvante en jeune femme au tempérament parfois rude, qui refuse les injonctions des autres sur sa fin. Son compagnon n'admet pas son refus de lutter. Leurs visions de ce moment très intime sont radicalement divergentes. Il peine à l'entendre, la coupe lorsqu'elle tente de s'exprimer, ce qui se comprend mais le personnage souffre parfois de cette raideur de caractère. Comme l'exprime l'hôte-blogueur nommé Mister, « les vivants ne peuvent pas comprendre les mourants ». Un film riche en émotions fortes, étonnamment solaire sur la liberté d'une femme de s'en aller comme elle le décide, soutenue par des paysages apaisants.

# EN BREF

## ROSAMUND PIKE (*Gone Girl*)

sera la vedette de *Saltburn*, le deuxième film d'Emerald Fennell après *Promising Young Woman* sorti en 2021 et lauréat de l'Oscar du scénario original. L'histoire devrait se dérouler au sein d'une famille aristocratique britannique, un cadre que la réalisatrice connaît bien. Également comédienne, elle joue Camilla Parker Bowles, la maîtresse puis l'épouse du Prince Charles, dans la série Netflix *The Crown*.

## SWANN ARLAUD

sera paysagiste dans *Tant que le soleil frappe* de Philippe Petit. Après des années de refus, son projet de zone végétale ouverte à tous, sans clôture, en plein centre-ville de Marseille, arrive en finale d'un concours d'architecture. Sa dernière chance d'offrir de l'oxygène aux habitants qui suffoquent dans un enfer urbain ? Djibril Cissé y jouera son propre rôle.

Dans *Argentine, 1985* de Santiago Mitre,

## RICARDO DARÍN

incarnera Julio Strassera, le procureur qui a mené les procès lancés contre les dirigeants de la junte militaire dans les mois qui suivirent l'arrivée de la démocratie. C'est à la tête d'une équipe de jeunes avocats inexpérimentés, fraîchement diplômés, qu'il mènera ce combat, compliqué par une pression de tous les instants.

## LES NOUVEAUX FRISSONS DE M. NIGHT SHYAMALAN

Le réalisateur de *Sixième sens* reviendra en début d'année prochaine avec *Knock at the Cabin*, son nouveau récit d'épouvante. Il dirigera Dave Bautista, Rupert Grint (*alias* Ronald Weasley, le meilleur ami de Harry Potter), Nikki Amuka-Bird (déjà présente dans son précédent film, *Old*) et Jonathan Groff (la série *Mindhunters* et le nouvel agent Smith dans *Matrix Resurrections*). Une famille va passer ses vacances dans une cabane isolée, loin de la civilisation. Bientôt, des étrangers surgissent et les capturent. Ils leur annoncent que l'un d'entre eux doit être tué par les autres afin d'empêcher la fin imminente du monde. Un choix forcément cornélien, avec à nouveau des promesses de surprises de la part d'un cinéaste jamais avare en twists inattendus.

## DU BEAU MONDE SUR LES ROUTES

Révélaté par Jeff Nichols dans *Shotgun Stories*, Michael Shannon va retrouver son cinéaste fétiche pour la sixième fois après s'être aussi illustré dans *Take Shelter* ou *Mud : Sur les rives du Mississippi*. Situé dans les années 1960, *The Bikeriders* est inspiré d'un recueil de photos de Danny Lyon publié en 1967 sous ce titre. Il racontera l'ascension dans les années 60 d'un club de motards (fictif) à travers les choix de vie de ses membres qui vont passer d'un lieu de rassemblement pour marginaux locaux à un gang très dangereux. Il croisera sur les routes du Midwest Jodie Comer, Austin Butler (*Elvis*), Tom Hardy et Boyd Holbrook, futur partenaire d'Harrison Ford dans les cinquièmes aventures d'Indiana Jones.

## TOUT VA (PRESQUE) BIEN POUR RAMZY !

L'ex-partenaire d'Éric Judor sera la vedette du nouveau film de Baya Kasmi qui l'a déjà dirigé dans *Je suis à vous tout de suite*. Il tiendra le rôle-titre de *Youssef Salem a du succès*, où il sera un écrivain perçant tardivement. Pour le roman qui lui permet de rencontrer enfin le succès, il s'est inspiré des siens, pour le meilleur et surtout pour le pire ! Il doit éviter à tout prix que son livre ne tombe entre leurs mains et affronter le courroux éventuel de ses partenaires Noémie Lvovsky, Melha Bedia (sa sœur pour de vrai), Tassadit Mandi, Lyes Salem et Vimala Pons...

## ROBERT DE NIRO FACE À LUI-MÊME

Vito Genovese et Frank Costello, deux sinistrement illustres patrons du crime organisé italo-américain, seront tous deux incarnés par Robert De Niro dans *Wise Guys* (mafiosos en anglais) de Barry Levinson. En 1957, le premier tente d'assassiner le second mais échoue. Costello, blessé lors de l'attaque, essaie de se retirer de la Mafia mais ce n'est évidemment pas facile ! Il s'agit presque de retrouvailles pour le comédien, Frank Costello étant une des premières sources d'inspiration pour le personnage fictif de Vito Corleone dans la saga *Le Parrain*, qu'il a interprété jeune dans le deuxième volet. Quant à Vito Genovese, il l'évoquait dans le film *Malavita* de Luc Besson ! Authentiques réunions enfin avec Barry Levinson, le réalisateur de *Sleepers* et *Des hommes d'influence* et avec Nicholas Pileggi, le scénariste des *Affranchis* et de *Casino* de Martin Scorsese, situés dans le même « milieu ».

## BORDEAUX VENTES DU 8 DÉCEMBRE 2022, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
21/53	EJG 21-10-2022	AARPI CB2P AVOCATS	ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE HÔTELIER	LE PIAN-MÉDOC	1160 route de Soulac	475 000 €
22/65	EJG 21-10-2022	SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	APPARTEMENT + PARKING EXTÉRIEUR	VILLENAVE-D'ORNON	Résidence Le Jardin de Ballerina, Bât. B1, porte 201, chemin de Galgon, 2 rue Gustave-Gounouilhou	51 000 €

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com)  
 Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](http://annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1<sup>er</sup> sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de l'article 3 de l'arrêté. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



**Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime**

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**AS 33 12 0142 02** Parcelles en nature de bois **LISTRAC-MEDOC** 2 ha 95 a 49 ca - 'A pithon': WD- 60(\*) - 'Labore ouest': WD- 122 PLU Zone N (LISTRAC-MEDOC)

**AS 33 20 0342 02** Parcelles en nature de prés et landes **TALAIS** 9 ha 19 a 17 ca - 'La rivière': ZC- 26[24] - 'Les prés du bourg': ZD- 12 PLU Zone Np (TALAIS) Situation locale : Loué pour partie

**AS 33 21 0323 01** Diverses parcelles en nature de vigne AOC BLAYE COTES DE BODEAUX, terre, pré et landes. **SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES** 4 ha 77 a 70 ca - 'Chaume de malet': ZD- 117(\*)[F1]- 117(\*)[F4]- 118- 119[F1]- 119[F2]- 120(\*)[F1]- 120(\*)[F2] A du PLU (SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES)

**AS 33 21 0324 01** Diverses parcelles en nature de vigne AOC BORDEAUX, terre, pré et landes. **GENERAC** 54 a 37 ca - 'Terrier de l'houmelat': D- 758- 759- 760- 930[750] [F1]- 930[750][F2]- 932[751]- 934[752][F1]- 934[752][F2]- 936[753][F1]- 936[753][F2]- 939[754]- 941[755] **SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES** 5 ha 00 a 83 ca - 'Barail frais': ZA - 100(\*)- 102(\*)- 209[101](\*)- 211[103](\*) - 'Champs des pins': ZA- 15(\*) - 'Les essards': ZA- 5- 187[6](\*)- 190[7] A et/ou N du PLU (GENERAC) / A du PLU (SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES) Situation locale : Loué sur la totalité

**AS 33 22 0236 01** Bois taillis **SAINT-AUBIN-DE-MEDOC** 2 ha 83 a 15 ca - 'Lande de segonne': A- 370[245][F2] - 'Le tillot': A- 138 - 'Rozier': A- 177 Nf du PLU (SAINT-AUBIN-DE-MEDOC)

**AS 33 22 0343 01** Un ensemble de parcelles comprenant: - 2ha 32a 96ca de vignes AOC MARGAUX - 1a 40ca de landes. **SOUSSANS** 2 ha 34 a 36 ca - 'L'enclos': AR - 308[131] - 'Le liougey': AM- 5 - 'Maucaillou': AR- 193- 194- 195- 198- 202- 203- 204 - 205- 206- 209- 210- 211- 212- 311[207](J)- 311[207](K)- 313[208] Suivant RNU (SOUSSANS)

**AS 33 22 0347 01** Vignes en friche **GARDEGAN-ET-TOURTIAC** 1 ha 13 a 53 ca - 'Brignole': A- 808[629] Zone A du PLU (GARDEGAN-ET-TOURTIAC)

**AS 33 22 0348 01** Vignes **SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS** 37 a 10 ca - 'Pin de fleurs': ZB- 22(A)- 22(Z) Zone A du PLU (SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS)

**AS 33 22 0349 01** Un ensemble de parcelles comprenant: - 1ha 74a 66ca de vignes AOC MEDOC en état culturel moyen - 28a 37ca de terres AOC MEDOC - une maison d'habitation en mauvais état - un bâtiment de stockage en état moyen. **GAILLAN-EN-MEDOC** 2 ha 14 a 23 ca - 'Chante-merle': B- 1176- 1177- 1178- 1179- 1180- 1186 - 1187- 1214- 1215 - 'Coudessan': B- 1219(J)- 1219(K)- 1220- 1221- 1222- 1223- 1224 - 1225- 1226- 1227- 1228- 1229(J)- 1229(K)- 1230(J)[F1]- 1230(K)[F1]- 3144[1233] - 'De coudessan': B- 1232 Suivant RNU (GAILLAN-EN-MEDOC)

**AS 33 22 0350 01** Vignes **SAINT-EMILION** 64 a 75 ca - 'Patarabet-nord': AS- 141 Zone A du PLU (SAINT-EMILION)

**AS 33 22 0352 01** Parcelles en nature de vignes **MONTAGNE** 5 ha 18 a 02 ca - 'Champ de jouaneau': AH- 60- 61- 62 - 'La mothe': AH- 238- 244- 245- 246- 448[237] Zone A du PLU (MONTAGNE)

**AS 33 22 0355 01** Bois **SAINT-AUBIN-DE-MEDOC** 99 a 55 ca - 'Lande de segonne': A- 369[245] - 'Le tillot': A- 376[142] Zone N du PLU (SAINT-AUBIN-DE-MEDOC)

**AS 33 22 0356 01** Une parcelle en nature de bois taillis en AOC MARGAUX. **SOUSSANS** 11 a 79 ca - 'Le poujolle': AL- 174 Suivant RNU (SOUSSANS)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 05/12/2022 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L22EJ07387



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE D'AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, et Monsieur Nordine GUENDEZ, Maire de la commune d'Ambarès-et-Lagrave, ont l'honneur de porter à la connaissance de la population d'Ambarès-et-Lagrave, qu'une enquête publique est prescrite sur le projet suivant : Aménagement du secteur A de la ZAC Centre ville - Déclassement de voirie du domaine public communal et du domaine public métropolitain.

Le dossier sera déposé pendant 15 jours consécutifs à la mairie d'Ambarès-et-Lagrave situé 18 place de la Victoire, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet du 29 novembre 2022 au 13 décembre 2022 inclus, aux jours et heures d'ouverture des services municipaux.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant cette période, un exemplaire sans registre de ce dossier sera déposé pour information à Bordeaux Métropole, au Pôle territorial rive droite situé 1 rue Romain Rolland, 33310 Lormont, où il pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Madame Inès PRIAT, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la mairie d'Ambarès-et-Lagrave le 29 novembre 2022, de 9h à 12h et le 13 décembre 2022, de 14h à 17h, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient éventuellement formulées par les intéressés.

L22EJ06992



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### REVISION ALLEGEE A OBJET UNIQUE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS

Par arrêté n°24.11.22 du 10 novembre 2022, le Président de la Communauté de Communes du Créonnais a décidé de l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de la **Révision Allégée à objet unique n°2 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

L'enquête publique se déroulera pendant 34 jours consécutifs

Du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 9h00 au mardi 3 janvier 2023 à 17h00 inclus.

La révision allégée à objet unique n°2 du PLU Intercommunal de la Communauté de Communes consiste à procéder à la levée du risque carrière sur la zone AXc sur la commune de Haux, correspondant à l'activité des Crémants Céleste.

Afin de conduire cette enquête, une commissaire enquêteur a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux : Madame Elise VILLENEUVE en qualité de commissaire enquêteur.

Le projet de révision allégée à objet unique n°2 du PLUI a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'évaluation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale figurent dans le dossier de PLUI soumis à enquête.

Le siège de l'enquête publique est situé au siège administratif de la Communauté de Communes du Créonnais 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, selon les modalités suivantes :

Consultation du dossier sous forme numérique :

Le dossier d'enquête est consultable en version informatique sur le site internet de la Communauté de communes du Créonnais ([www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr)) et le site de la commune de Haux ([www.mairie.haux33.fr](http://www.mairie.haux33.fr)) accessible 7j/7j et 24h/24h depuis le premier jour de l'enquête publique de 9h 00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h 00

Consultation du dossier sur support papier : sur les 2 lieux de l'enquête publique listés dans le tableau ci-après, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels au publics mentionnés dans ce tableau :

- au siège de la communauté de communes (39, boulevard Victor-Hugo, 33670 CREON), le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 09h à 12h

- à la mairie de Haux (1, Route départementale 239N - 33 550 HAUX), le lundi de 08h30 à 12h, le mardi de 13h à 18h, le vendredi de 13h à 17h, et le mercredi et samedi de 9h à 12h

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

Par voie électronique, du premier jour de l'enquête publique de 9h 00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h 00 : par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : [urbanisme@cc-creonnais.fr](mailto:urbanisme@cc-creonnais.fr)

Sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés avant l'ouver-

ture de l'enquête publique par la commissaire enquêteur, durant la durée de l'enquête publique sur les lieux et jours d'ouverture, mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi) à Mme Elise VILLENEUVE, commissaire enquêteur - PLUI - Communauté de Communes du Créonnais 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON

Lors des permanences que la commissaire enquêteur assurera pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates, lieux et heures suivants :

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 de 9h à 12h, au siège de la Cdc du Créonnais

Lundi 19 décembre 2022 de 14h à 17h, au siège de la Cdc du Créonnais

Mardi 3 janvier 2023 de 14h à 17h, au siège de la Cdc du Créonnais

Période et lieux de consultation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur : cf arrêté 24.11.22 du 10 novembre 2022

Autorités compétentes pour statuer et décisions pouvant être prises au terme de l'enquête :

Au terme de la procédure, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Créonnais se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision allégée à objet unique n°2 ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des rectifications au projet.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, conformément à l'article R123-9 du code de l'environnement.  
L22EJ07037



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de la Teste de Buch pour le projet de relocalisation d'un tronçon de la piste cyclable au niveau du site de la Lagune

#### COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

Une enquête publique unique est prescrite du lundi 14 novembre 2022 au mardi 13 décembre 2022 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de la Teste de Buch pour le projet de relocalisation d'un tronçon de la piste cyclable au niveau du site de la Lagune.

Le responsable du projet est l'Office National des Forêts - Agence territoriale Landes Nord Aquitaine - Site de Bruges 9 rue Raymond Manaud, 33524 BRUGES. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Monsieur Henri Buestel, Responsable Pôle Valorisation du Patrimoine, à l'adresse mail : [henri.buestel@onf.fr](mailto:henri.buestel@onf.fr) ou par téléphone au 07 63 56 09 12 ; ou à Madame Laura Decrock, Chargée d'études - Accueil Environnement, Service Développement Littoral à l'adresse mail : [laura.decrock@onf.fr](mailto:laura.decrock@onf.fr) ou par téléphone au 06 25 85 76 84.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant les documents relatifs à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU, la décision dispensant de la réalisation d'une évaluation environnementale et le compte rendu de l'examen conjoint et ses annexes à la mairie de LA TESTE DE BUCH située 1 Esplanade Edmond Doré 33260 LA TESTE DE BUCH aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : [https://www.gironde.gouv.fr/rubriques « publications », « publications légales », « Enquêtes publiques et consultations du public ».](https://www.gironde.gouv.fr/rubriques/publications)

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à la Cité Administrative - à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête mis à disposition à la mairie de La Teste de Buch.

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr), en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde.

Les observations pourront aussi être adressées au commissaire enquêteur par courrier à la mairie de la Teste de Buch en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Philippe LEHEUP, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de la Teste de Buch :

- lundi 14 novembre de 08h30 à 11h30

- mercredi 23 novembre de 13h00 à 16h00

- vendredi 02 décembre de 10h00 à 13h00

- mardi 13 décembre de 14h15 à 17h15

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de LA TESTE DE BUCH, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>.

L22EJ05366



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER  
SERVICE DES PROCÉDURES  
ENVIRONNEMENTALES  
INSTALLATIONS CLASSEES  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté du 9 novembre 2022, une enquête publique est prescrite sur la demande formulée par la société GRELIER ET FILS relative à l'extension et au renouvellement d'une carrière de sables située sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-de-Blaye.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant l'enquête qui se déroulera du 6 décembre 2022 au 6 janvier 2023 inclus, le dossier de demande d'autorisation environnementale accompagné de ses avis sera déposé à la mairie de Saint-Aubin-de-Blaye où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Lawrence BULGHERESI-DESCUILHES, sera présent à la mairie du lieu d'enquête aux jours et horaires suivants :

- Mardi 6 décembre 2022 de 14h00 à 17h00,
- Mercredi 14 décembre 2022 de 14h00 à 17h00,
- Jeudi 22 décembre 2022 de 14h00 à 17h00,
- Vendredi 6 janvier 2023 de 14h00 à 17h00.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr), rubrique «publications légales» «enquêtes publiques».

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès du représentant du responsable de projet :

Monsieur François MISSEARD - mél : [f.missenard@geoscop.com](mailto:f.missenard@geoscop.com)  
tél : 07 64 16 18 87

Le public pourra adresser ses observations :

- par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Aubin-de-Blaye.
- par mail à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : [ddtm-spe1@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe1@gironde.gouv.fr).

Ces observations seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité administrative - Accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de Saint-Aubin-de-Blaye, auprès du service des procédures environnementales à la DDTM et sur le site internet de la préfecture : [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales).

La Préfète est compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée, soit par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter, ou par un arrêté de refus.

L22EJ07008

ronnementale figurent dans le dossier de PLUi soumis à enquête.

Le siège de l'enquête publique est situé au siège administratif de la Communauté de Communes du Créonnais 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, selon les modalités suivantes :

Consultation du dossier sous forme numérique :

Le dossier d'enquête est consultable en version informatique sur le site internet de la Communauté de communes du Créonnais ([www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr)) et le site de la commune de St Léon ([www.mairie-saintleon.fr](http://www.mairie-saintleon.fr)) accessible 7j/7j et 24h/24h depuis le premier jour de l'enquête publique de 9h 00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h00

Consultation du dossier sur support papier : sur les 2 lieux de l'enquête publique listés dans le tableau ci-après, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels au publics mentionnés dans ce tableau :

- au siège de la communauté de communes (39, boulevard Victor-Hugo, 33670 CREON), le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 09h à 12h

- à la mairie de Saint-Léon (14, route de Mondon, 33670 SAINT-LEON), le lundi de 09h à 18h le mercredi et le vendredi de 09h à 12h

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

Par voie électronique, du premier jour de l'enquête publique de 9h 00 jusqu'au dernier jour de celle-ci à 17 h00 : par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : [urbanisme@cc-creonnais.fr](mailto:urbanisme@cc-creonnais.fr)

Sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés avant l'ouverture de l'enquête publique par la commissaire enquêteur, durant la durée de l'enquête publique sur les lieux et jours d'ouverture, mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi) à Mme Elise VILLENEUVE, commissaire enquêteur- PLUi - Communauté de Communes du Créonnais 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON

Lors des permanences que la commissaire enquêteur assurera pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates, lieux et heures suivants :

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 de 9h à 12h, au siège de la Cdc du Créonnais

Lundi 19 décembre 2022 de 14h à 17h, au siège de la Cdc du Créonnais

Mardi 3 janvier 2023 de 14h à 17h, au siège de la Cdc du Créonnais

Période et lieux de consultation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur : cf arrêté n°23.11.22

Autorités compétentes pour statuer et décisions pouvant être prises au terme de l'enquête :

Au terme de la procédure, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Créonnais se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision alléguée à objet unique n°1 ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des rectifications au projet.

L22EJ07034

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

## ABONNEMENT

**6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS**  
**1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS**  
**2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS**

NOM .....

PRÉNOM .....

ENTREPRISE .....

ADRESSE .....

EMAIL .....

TEL .....

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

[ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM](mailto:ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM) / 05 57 14 07 55



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
CRÉONNAIS**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**REVISION ALLEGEE A OBJET UNIQUE N°1 DU  
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
(PLUi) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU CREONNAIS**

Par arrêté n°23.11.22 du 10 novembre 2022, le Président de la Communauté de Communes du Créonnais a décidé de l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de la **Révision Alléguée à objet unique n°1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

L'enquête publique se déroulera pendant 34 jours consécutifs

Du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 9h00 au mardi 3 janvier 2023 à 17h00 inclus.

La révision alléguée à objet unique n°1 du PLU Intercommunal de la Communauté de Communes du Créonnais prévoit le changement de destination du château de la Canadonne et ses annexes et de donner de la constructibilité limitée des terrains au sud du Château, afin de permettre un projet d'hébergement touristique sur le domaine.

Afin de conduire cette enquête, une commissaire enquêteur a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux : Madame Elise VILLENEUVE en qualité de commissaire enquêteur.

Le projet de révision alléguée à objet unique n°1 du PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'évaluation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité envi-



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

pour le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol  
COMMUNE DE LUGASSON

Une enquête publique est prescrite sur le territoire de la commune de LUGASSON du lundi 14 novembre 2022 au mardi 13 décembre 2022 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol dans cette commune.

La surface clôturée de la centrale est d'environ 4,76 ha. Le projet sera composé d'environ 10098 modules photovoltaïques, d'une puissance unitaire d'environ 500 Wc.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société URBA 290, située 75 allée Wilhelm Roentgen 34961 MONTPELLIER cedex 02. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, Mme Anne Sophie BAUCHE - Responsable développement centrale au sol Ouest - URBASOLAR à l'adresse mel : bauche.anne-sophie@urbasolar.com ou par téléphone au 06 43 07 84 61.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant le dossier de permis de construire, avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire ainsi que les divers avis émis sur ce projet, à la mairie de LUGASSON, située : 5, Le Bourg 33760 LUGASSON, où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr), rubriques «publications», «publications légales», «Enquêtes publiques et consultations du public».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr), en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde. Les observations pourront aussi être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public (DDTM) à la cité administrative - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouverts d'accueil du public.

Le commissaire enquêteur, Madame Barbara JANOUËIX, viticultrice, expert foncier agricole, se tiendra à la disposition du public à la mairie de LUGASSON pour recevoir les observations, le :

- lundi 14 novembre 2022 de 14h00 à 17h30

- lundi 28 novembre 2022 de 14h00 à 17h30

- mardi 13 décembre 2022 de 14h00 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de LUGASSON, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde :

<http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales>.

La Préfète de la Gironde, est compétente pour statuer sur la demande de permis de construire déposée par la société URBA 290.

L22EJ05359

SUR JALLE – 18 JUIN,  
Siège social : 7 rue Crozilnac, 33000 BORDEAUX,

Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes du ou des terrains sis à MARTIGNAS SUR JALLE (33127) Avenue du 18 Juin 1940, 2 Avenue des Martyrs ; Démolition, aménagement et construction sur ce ou ces terrains, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitation; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives.

Capital : 1 000 € apport en numéraire  
Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilnac,

Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés ou par la gérance

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06078



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUTIRAN du 06.10.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SOGAMAX88  
Siège social : Lieudit de Calens Route Nationale 113, 33640 BEAUTIRAN

Objet social : L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et parts sociales ; La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ; L'exécution de toutes prestations d'assistance administrative, comptable, financière ou autre à ses filiales ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 550 000 euros  
Gérant : Monsieur Maxime GABRIL-LARGUES, demeurant 20 route des Brouilleaux 33650 ST MEDARD D EYRANS.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06109



VOXEL  
Société d'Avocats  
57 Bld de l'Embouchure  
Central Parc - Bât. A  
BP 32336  
31021 TOULOUSE CEDEX 2  
Tél : 05 62 72 38 38  
Fax : 05 62 72 55 55  
[www.voxel-avocats.fr](http://www.voxel-avocats.fr)

## SPFPL RADIOLOGIE MOLINA

Société de Participations Financières de Profession Libérale de Médecins  
Sous forme de Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1.000 euros  
Siège social : 9 rue des Aigrettes  
33510 ANDERNOS-LES-BAINS  
R.C.S. BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à ANDERNOS-LES-BAINS, du 3 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SPFPL RADIOLOGIE MOLINA

Forme sociale : Société de Participations Financières de Profession Libérale de Médecins Sous forme de Société par Actions Simplifiée

Siège social : 9 rue des Aigrettes - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Durée : 99 années à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune

Objet : la prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecins, ainsi que toute activité indissolublement liée à la gestion desdites participations ; la fourniture de services, de conseils, ainsi que toutes opérations de trésorerie vis-à-vis des filiales ; plus particulièrement, toutes prestations de services concourant à la gestion, administrative, financière, comptable ou encore à la gestion des ressources humaines des filiales ; ainsi que toutes prestations de services d'assistance, d'études et de conseils en matières financière, économique, comptable, administrative, juridique ou autre au profit des filiales ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique et financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Docteur Pablo MOLINA, demeurant 9 rue des Aigrettes - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX. Pour avis. Le Président  
L22EJ06185



VOXEL  
Société d'Avocats  
29 Rue Robert Caumont  
Les Bureaux du Lac II  
Bâtiment S  
33000 BORDEAUX  
Tél : 05 33 09 15 15  
[www.voxel-avocats.fr](http://www.voxel-avocats.fr)

## SELARL DU DOCTEUR MOLINA

Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros  
Siège social : Centre médico-chirurgical  
14 B boulevard Javal 33740 ARES  
R.C.S. BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, à ARES, en date du 3 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SELARL DU DOCTEUR MOLINA

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée

Siège social : Centre médico-chirurgical - 14 B boulevard Javal - 33740 ARES

Objet social : L'exercice de la profession de Médecin spécialisé en Radiologie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.000 euros

Gérance : Monsieur Pablo MOLINA, demeurant 9 rue des Aigrettes - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis. La Gérance.

L22EJ06186

## CONSTITUTIONS

### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/2022, il a été constitué la SCI présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LAP-INVEST. Forme sociale : SCI. Au capital de : 400 €, divisé en 400 parts numéraire libérées. Siège social : 3 rue de l'Eyre-vielle à BAZAS (33). Objet : Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Gérants : M. Philippe DUTHEIL demeurant 11 allée des Jardins de Villepreux à Saint Aubin de Médoc (33), M. Gilles FAIVRE demeurant 27 rue Jules Testaud à Mérignac (33), M. Fabrice BROUCAS demeurant 33 avenue de la Belle Etoile à Bouliac (33) et M. Eric PEAN demeurant Tontoulon à BAZAS (33)

Pour avis

L22EJ04352

Aux termes d'un ASSP en date du 10/10/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EDB 33

Objet social : Acquisition, gestion et/ou vente de terrains ou biens immobiliers.

Siège social : 11 rue André Bernard,  
33340 LESPARRÉ MEDOC

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : Monsieur BARRERE David, demeurant 11 rue André Bernard, 33340 LESPARRÉ MEDOC

L22EJ06009



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 28/10/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente,  
Dénomination sociale : MARTIGNAS



Par acte sous seing privé du 8 novembre 2022 il a été constituée une société civile immobilière dénommée « **FILC** »,

Siège social : COIMERES (33210) 1 Gaucher

Capital social : TROIS MILLE HUIT CENT QUARANTE EUROS (3.840,00 €) divisé en 384 parts sociales de 10 € chacune, représentées par des apports en numéraires.

Objet social : la propriété et la gestion à titre civil de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers ; la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens ; la réalisation de tous travaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Gérance assurée par : M. Fabien BERNADET et Mme Isabelle CASSAGNE son épouse demeurant ensemble à COIMERES 1 Gaucher, nommés pour une durée indéterminée.

Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX

L22EJ06986



Compagnie  
Fiduciaire

Groupes CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@coupecf.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRUGES du 10/11/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : XAVIER CLAVELEAU

Siège social : 4 rue du Tapis Vert 33520 BRUGES

Objet social : l'exercice libéral, de la profession de médecin spécialiste en chirurgie maxillo-faciale et stomatologie.

Durée de la Société : 99ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Xavier CLAVELEAU Demeurant à BRUGES (33520), 4 rue du Tapis Vert,

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L22EJ06988

## ELE

Société civile Immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social : 4 rue du Dade,  
33260 LA TESTE DE BUCH

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 18 octobre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : ELE

Siège social : 4 rue du Dade, 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : l'acquisition, la gestion, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers bâtis ou à bâtir

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Johan DRAY demeurant 4 rue du Dade - 33260 LA TESTE DE BUCH

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ07001



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

Avis est donné de la constitution en date du 09 NOVEMBRE 2022 de la Société à Responsabilité Limitée HOLDING TVC au capital de 1000 euros. Siège social : 25 Bis Chemin des Prés 33380 MIOS. Objet : Le conseil pour les affaires et la gestion, bureaux d'études et ingénierie, l'activité de société holding. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Gérant : Monsieur Thibaut CHAMPAGNAC, demeurant au 25 Bis Chemin des Prés 33380 MIOS, nommé pour une durée illimitée.

L22EJ07027



SUD-OUEST EXPERTS CONSEILS

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 27 octobre 2022, à VILLENAVE D'ORNON.

Dénomination : **SG HOLDING.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 173 avenue des Pyrénées - local n°2, 33140 VILLENAVE D'ORNON.

Objet : en France et à l'étranger : - la propriété, l'acquisition, la souscription, la détention et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, et notamment la prise de participation ou d'intérêts directs ou indirects dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, - les prestations de services en tous genres, notamment d'assistance et de conseil en matière administrative, juridique, comptable, commerciale et financière, de gestion des investissements mobiliers ou immobiliers, de ressources humaines et de politique de développement stratégique..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 600000 euros divisé en 60000 actions de 10 euros euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers non associés quel que soit leur degré de parenté avec l'associé cédant, sont soumises

à l'agrément préalable d'une décision collective extraordinaire des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Süleyman GÜLTEKIN 163 avenue des Pyrénées 33140 VILLENAVE D'ORNON.

La société sera immatriculée au RCS Bordeaux.

Pour avis.

le Président

L22EJ07031



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**A.L.O DEM SERVICES** Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 500 euros Siège social : 13 rue Montesquieu 33112 ST LAURENT MEDOC Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST LAURENT MEDOC du 10/11/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle Dénomination sociale : A.L.O DEM SERVICES Siège social : 13 rue Montesquieu, 33112 ST LAURENT MEDOC Objet social : Prestation de services auprès des entreprises et des particuliers dans le cadre du déménagement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 500 euros Gérance : Monsieur Laurent FOISSIER, demeurant 13 rue Montesquieu 33112 ST LAURENT MEDOC, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance

L22EJ07033



**SAS NOTAIRES RIVE DROITE**  
41 avenue Thiers  
33100 BORDEAUX

L22EJ07101

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sébastien AYET, notaire à BORDEAUX, le 10 novembre 2022, il a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ASM COTTIGNIES**

Forme sociale : Société civile immobilière

Siège social : BORDEAUX (33000), 28 cité Avelane.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Capital social : 500,00 €, divisé en 500 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 500.

Apports : 500,00 € en numéraire.

Gérant : Monsieur Maxime Bernard Xavier COTTIGNIES, agent immobilier, demeurant à BORDEAUX (33000), 28 cité Avelane.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX  
L22EJ07060



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 10/11/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LC CONSEILS ET SERVICES

Siège : 68 rue de Mahéla, 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Toutes activités de conciergerie et de prestations de services diverses pour propriétaires de résidences principales et/ou secondaires et de locations courts séjours ; La prise de participation directe ou indirecte dans le capital de toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères sous quelque forme que ce soit, et l'exercice de tout mandat social au sein notamment des filiales de la Société ; Toutes prestations de conseil, de formation et de services aux entreprises ; notamment dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Laurent CATELAND, demeurant à BORDEAUX (33000), 68 rue de Mahéla,.,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

CICÉRON AVOCATS 2 Rue Jules Ferry 17700 SURGERES **Avis est donné de la constitution de la Société suivante : Dénomination : HOLDING K-DM Forme : Société par Actions Simplifiée Siège social : 20 Chemin de Blanquette- 33770 SALLES Objet :** la prise de participation directe ou indirecte et la prise d'intérêts, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription, d'achat ou de gestion de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'association, ou de toute autre manière, dans toutes sociétés, associations ou groupement de toute nature ayant la personnalité morale, de nationalité française ou étrangère, quels que soient leur forme, leur objet social ou leur activité, en France et à l'étranger. **Durée :** 99 ans **Capital :** 99 023 euros **Admission aux Assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action ordinaire donne droit à une voix et chaque ADP donne droit à une voix double. **Agrément :** Toute cession par un associé ou ses ayant-droits à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de quorum et majorité prévues pour les décisions à caractère extraordinaire. **Président :** Monsieur Michel KATZ demeurant 20 Chemin de Blanquette à SALLES (33) **Directrice Générale :** Madame Maud MORANO-DUBOIS demeurant 29 Route de Fontenoy à GONDREVILLE (54) **Immatriculation :** RCS BORDEAUX Pour Avis  
22EJ25429









ABI NOUVELLE Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 38 Chemin de la Hutte, 33520 BRUGES 881 551 840 RCS BORDEAUX Aux termes d'une délibération de la collectivité des associés en date du 30 juin 2022, la société MATRIX, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 24, allée de la Briquetterie, 59493 Villeneuve d'ascq, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 907.817.951 RCS Lille-Métropole, a été nommée Directrice Générale en remplacement de Monsieur Nicolas ERNOULT, démissionnaire. POUR AVIS Le Président  
22EJ25431

**SARL CC-DB**  
70 rue Croix de Seguey  
33 000 Bordeaux

**VULCANI**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 8 000 euros**  
**Siège social : Villa au Plus Près**  
**6 Impasse du Chalet**  
**33950 LEGE CAP FERRET**  
**480 618 065 RCS BORDEAUX**

## TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes des délibérations en date du 30 juin 2022, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société à responsabilité limitée VULCANI a décidé de transférer le siège social du 1 allée de Boutonne, 17380 TONNAY-BOUTONNE au Villa au Plus Près, 6 Impasse du Chalet, 33950 LEGE CAP FERRET et ce avec effet rétroactif au 27 avril 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES sous le numéro 480.618.065 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Gérance : Monsieur Didier PINEAU, demeurant Villa au Plus Près, 6 Impasse du Chalet, 33950 LEGE CAP FERRET. Pour avis. La Gérance  
22EJ25506



**Société d'Expertise Comptable**  
Andernos - Genon - Langon  
Mérignac - Portets  
www.a3caudit.com

**LP FINANCEMENT**  
SAS au capital de 5 000 €  
Siège social : 2 A, rue Victor Hugo, 33185 LE HAILLAN  
877 851 758 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 13/10/2022, le Président a pris acte de la démission de MME Catherine L'HERNAULT de ses fonctions de Directrice Générale et de la démission de MME BOUSSEZ-DOUCINE Laurence de ses fonctions de Directrice Générale Déléguée et a décidé de ne pas pourvoir à leurs remplacements.

L22EJ04224

le 01/07/2022, l'associé unique de l'eurl Synergies Sociales, 2a av de Berliancan, 33160 St Médard En Jalles, capital 2000€, rcs Bordeaux 832356448, transfère le siège social au domicile du gérant TRIAS Sarah sis 178 rue Stéhelin, Résidence Marly 1, Entrée 1, 33200 Bordeaux et décide d'ajouter à l'objet social l'activité suivante: Diagnostic, audit, conseil et formation en prévention des risques psychosociaux, qualité de vie et conditions de travail pour les entreprises et les collectivités, en France ou à l'étranger à compter du 01/07/2022 rcs Bordeaux

L22EJ05058



20 rue de la Cabeyre  
33240 St André de Cubzac  
05 57 94 06 06  
www.gbauditconseil.com

**SCI DES FRERES DELBERT**  
Société civile immobilière au capital de 1 000 €  
Siège social : 4 Bis Lieu-dit « Guilhem-bouey » 33540 BLASIMON  
808 521 991 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 08/01/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer de l'objet social l'adresse de l'immeuble acquis par la Société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L22EJ05271



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**SARL DEYRES ET FILS**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 550 000 Euros  
Siège social : 83, avenue du Général de Gaulle  
33380 MIOS  
RCS BORDEAUX 500 018 387

## RÉDUCTION CAPITAL SOCIAL

L'assemblée générale des associés, réunie le 22 septembre 2022, a décidé de réduire le capital social de 274 900 € pour le porter à 275 100 € par voie de rachat de 2 749 parts.

Le président, par décision en date du 1er novembre 2022, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

En conséquence, les dispositions des statuts relatives au capital social ont ainsi été modifiées :

Article 7 – Capital social  
Ancienne mention : 550 000 €  
Nouvelle mention : 275 100 €  
Inscription modification auprès du RCS de BORDEAUX  
Pour avis,

L22EJ05646

## WINE BOTTLE CLUB

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 6 RUE NOTRE DAME  
33000 BORDEAUX 912  
856 838 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 18 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée WINE BOTTLE CLUB a décidé de transférer le siège social du 6 RUE NOTRE DAME, 33000 BORDEAUX au 72 Route de la BARADE -33450- SAINT SULPICE ET CAMEYRAC à compter du 18/10/22 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président

L22EJ05732

## BOATON

SAS au capital de 30 000 €  
Siège social : 80 rue Saint-Genès  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°838 874 204

En date du 31/10/2022, le président a décidé le transfert du siège social au 1 rue Dumaine, 33000 BORDEAUX à compter du 31/10/2022.

L22EJ06194



**Paquier & associés**  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Par AGE du 21/10/22, les associés de la société **AGENCE DE GESTION IMMOBILIERE**, SAS au capital de 6 000 €, sise 21 Av du Général Leclerc 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 752326264, ont pris acte de la démission de M. Guillaume VINKLER de son mandat de Directeur Général. Les associés ont décidé de nommer en qualité de Président M. Guillaume VINKLER, demeurant 21 Rue des Pinsons 33510 ANDERNOS, en remplacement de M. Antoine CLERISSE, démissionnaire. Pour avis. Le Président.

L22EJ05909

**EXPERTISE COMPTABLE DE BORDEAUX ET DU BASSIN D'ARCACHON (EC2BA)**  
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros  
Siège Social : 54 Avenue Saint Exupéry, 33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS BORDEAUX : 851 790 485

## AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2022, il résulte que :

Le capital a été augmenté par incorporation de réserve d'un montant de 79 000 euros pour être porté à 80 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros  
Nouvelle mention : Capital social : 80 000 euros

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX

L22EJ05980

**Cabinet E. QUERAUX SARL**  
Expertise-Comptable  
Tél Mérignac 05.56.42.07.90  
Tél Castelnau 05.56.58.24.79  
Tél Le Canon 05.64.37.16.10

**AUTO CONCEPT COLOR**  
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros  
Siège social : ZI de Berliancan  
8 Bis Avenue de Berliancan  
33160 ST MEDARD EN JALLES  
515 170 504 RCS BORDEAUX

## NOMINATION CO GERANT

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022, l'associé unique a nommé en qualité de cogérante Madame Valérie DUCOU, demeurant 4A Avenue du Haut Médoc 33460 CUSSAC FORT MEDOC, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Pour avis  
La Gérance

L22EJ06137

## ALPHA CONSEIL IMMOBILIER

SARL au capital de 3 887,45 €  
Siège social : 28 Résidence du Baou, Rue des Maraichers  
33260 LA TESTE DE BUCH  
RCS de BORDEAUX n°424 255 982

L'AGE du 03/10/2022 a décidé à compter du 03/10/2022 de rendre effective la démission de Mme BILLA-BAJAN Christine aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS de BORDEAUX  
Pour avis  
la gérante

L22EJ06150



**CAMPUS LODGES**  
SCCV au capital de 1 000 €  
Siège social : 83 Boulevard Pierre Premier  
33110 LE BOUSCAT  
829 756 782 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 23/09/2022 a décidé de nommer en qualité de gérante la Société FINANCIERE PEYRE, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 83 Boulevard Pierre Premier 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le N° 752 219 147, représentée par Gilbert PEYRE à compter du 23/09/2022 en remplacement d'Alexandre PALLAS, démissionnaire et de modifier l'article 20 des statuts en conséquence.

L22EJ06172



**L'ABSOLU PROMOTION**  
SCCV au capital de 1 000 €  
Siège social : 83 boulevard Pierre Premier  
33110 LE BOUSCAT  
820 321 271 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 23/09/2022 a décidé de nommer en qualité de gérante la FINANCIERE PEYRE, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 83 boulevard Pierre Premier 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le N° 752 219 147, représentée par Gilbert PEYRE à compter du 23/09/2022 en remplacement d'Alexandre PALLAS, démissionnaire et de modifier l'article 19 des statuts en conséquence.

L22EJ06174



**A.C.S DIFFUSIONS**  
SARL au capital de 141 100 euros  
Siège social : 1, avenue de Paris 33310 LORMONT  
503 257 487 RCS BORDEAUX

Par AGE en date du 29.10.2021, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L22EJ06222



FFP  
Société civile immobilière  
au capital de 1.200 euros  
Siège social : 15 rue Martinon - 33170  
GRADIGNAN  
844 359 554 RCS BORDEAUX

## AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT ET DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 octobre 2022 :

- Madame Marie DESVALLEES et Monsieur Thomas PAVIC, demeurant ensemble au 95B, rue du Moulineau - 33170 GRADIGNAN ont été nommés en qualité de gérants pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Patrice DESCAT.

- Il a été décidé de transférer le siège social au 95B rue du Moulineau - 33170 GRADIGNAN à compter de ce jour.

L'article 4 et 16 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance

L22EJ06252

## AVIS

**CHRISTO POSE SUD-OUEST**, SASU au capital de 1000 euros 16 rue de la Devine 33240 Gauriaguet, 892 278 888 RCS LIBOURNE. D'une Décision de l'Associé Unique du 08/08/2022, il a été décidé la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à associé unique à compter du 15/08/2022. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : Société par actions simplifiée unipersonnelle, Nouvelle mention : SARL à associé unique. Mandats : Anciennes mentions : Président : FONTAYNE Christopher, 16 Rue de la Devine, 33240 Gauriaguet. Nouvelles mentions : Gérance : FONTAYNE Christopher, 16 Rue de la Devine, 33240 Gauriaguet. Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de LIBOURNE

L22EJ05952

## ESTIM'MOUV

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros  
Siège social : 1 rue Fleur de Lys  
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX  
824531487 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2022, l'associée unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'associé unique a décidé d'adopter à titre de nom commercial LA MONTAGNE AUX PORTES DE BORDEAUX

Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.

Madame Pascale BASSONS, demeurant 1, rue Fleur de Lys 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société et assurera les fonctions de Présidente de la société

Pour avis

Le Président

L22EJ06307

**Groupe  
Morlans**  
expertise comptable - audit - conseil

## NUCLEO IMMOBILIER

SAS au capital de 10 000 €  
Siège social : 4 QUAI GOSLAR, 1ER  
ETAGE POLE NAUTISME  
33120 ARCACHON  
RCS de BORDEAUX n°821 071 156

L'AGE du 18/03/2022 a décidé à compter du 18/03/2022 de nommer en qualité de président REGSONS S.A., SA au capital de 31 000 euros, ayant son siège social 6 rue du Fort Bourbon, 1249 LUXEMBOURG (LUXEMBOURG), immatriculée sous le n°893755207 au RCS en remplacement de M. THERENE Jean-Philippe, pour cause de démission.

Modification au RCS de BORDEAUX  
L22EJ06358

**FIDAL**

19, avenue du Président  
John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50  
33695 MERIGNAC CEDEX

FINANCIERE DE VERGONZAC  
SAS au capital de 6.001.000 €  
135 rue de Castor - 33114 LE BARP  
RCS BORDEAUX n°803.822.196

## FIN DE MANDATS SOCIAUX

Par assemblée générale du 30.06.2022, les associés de la société, ont décidé de ne pas renouveler, ni remplacer :

- le cabinet ALTERNATIVE - AUDITEURS LEGAUX, commissaire aux comptes titulaire et ;

- Madame Sophie DEBORD, commissaire aux comptes suppléant ;

Par décisions des associés du 28.10.2022, les associés ont pris acte de la révocation de Monsieur Philippe BERNARD, Directeur Général, à compter du 31.10.2022, et de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis.

L22EJ06361

## SATA CONSEILS

EURL au capital de 1 000 euros.  
Siège social : 33 chemin du Petit Tourny  
33360 CARIIGNAN-DE-BORDEAUX  
899616254 RCS BORDEAUX.

## TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par DAU du 31/10/2022, le siège social a été transféré au 17 rue Canterane 33370 BONNETAN, à compter du 01/11/2022.

Pour avis

L22EJ06391

**CF**  
Compagnie  
Fiduciaire

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

SAS Julia DELAPORTE  
Société par actions simplifiée  
au capital de 100 euros  
Siège social : 180 boulevard de l'Océan -  
Pyla sur Mer  
33260 LA TESTE DE BUCH  
903 555 985 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Suivant décisions du 22/08/2022, l'associée unique a transféré le siège social 180 boulevard de l'Océan - Pyla sur Mer 33260 LA TESTE DE BUCH au 83 rue

Pasteur 33110 LE BOUSCAT à compter du 22/08/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS.  
Le Président

L22EJ06392

## CLUB DES ENTREPRENEURS DU BASSIN

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 100 €  
Siège social : 12 allée Malpont  
33470 GUJAN-MESTRAS  
RCS de BORDEAUX 878983246

Par assemblée générale extraordinaire du 01/01/2022, il a été décidé :

- de nommer en qualité de gérant Mme FAURE Aurore demeurant 40 boulevard de la Côte d'argent 33470 GUJAN-MESTRAS

- de transférer le siège social de la société au 3 rue Felix Arnaudin 33470 TEICH.

En conséquence, les statuts ont été modifiés

Modification au RCS de BORDEAUX.  
L22EJ06452

## LIGITRANS

SASU au capital de 9 000 €  
Siège social : 38, Allée des Castors  
Rés les allées de Romane  
33500 LIBOURNE  
RCS LIBOURNE 513 569 178

En date du 01/09/2022, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à compter du 01/12/2022 et de modifier l'article le 01/12/ 2022 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 38, Allée des Castors, Rés les allées de Romane, 33500 LIBOURNE.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 14 Bis rue Jean Mihade, 33133 GALGON.

L'inscription modificative sera portée au RCS LIBOURNE tenue par le greffe du tribunal.

Didier Loccas

L22EJ06474

## KAM

Société Civile  
au capital de 80 010 euros  
Siège social : 4 Rue du Cabernet  
33600 - PESSAC  
888 046 893 R.C.S BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal de l'AGEX du 12/09/2022, le siège social a été transféré du 4 Rue du Cabernet, 33600 PESSAC au 8 Rue Marcelin Berthelot, 33270 FLOIRAC, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux, Pour avis

L22EJ06477

## GLOBAL EVOLUTION SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Au capital de 88 850,10 euros  
Siège social : 29 B Impasse Conrad  
33300 BORDEAUX  
790 605 117 R.C.S BORDEAUX

## CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes de l'acte unanime du 05/10/2022, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes le Cabinet

Vincent Guillemain, sis 4 Rue de la Blancherie (33370) ARTIGUES-PRES-BORDEAUX pour une durée de 6 exercices.

RCS Bordeaux, Pour avis

L22EJ06545

## AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant décisions du 07/11/2022 de l'associé unique de la société CHATELET CONSEIL, SASU au capital 300.000€, dont le siège social est situé 5, place Tourny 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 799 134 564, il a été décidé de remplacer le cabinet BSF AUDIT, commissaire aux comptes titulaire dont le mandat est arrivé à échéance, par Mme Béatrice PREVOTEAU-OTMANI, commissaire aux comptes domiciliée 167, avenue René Cassagne 33150 Cenon, et M. Guillaume SUPÉRY, commissaire aux comptes suppléant dont le mandat est arrivé à échéance, par la société AUDIT SODAREX AQUITAINE, SAS au capital de 5.000€, ayant son siège social sis rue La Motte Picquet - ZA Alfred Daney 33300 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 840 096 788, représentée par Madame Nathalie PEREZ. Les nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant ont été nommés pour une durée de six exercices venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31/01/2028. Une inscription modificative sera portée au RCS de Bordeaux. Pour avis,

L22EJ06623

**CF**  
Compagnie  
Fiduciaire

Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

BUREAU BARRE ET TOUTON  
SAS au capital de 178 366,50 €  
Siège social : 100 cours du Médoc, 33300  
BORDEAUX  
337 537 559 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGO en date du 08/11/2022 la collectivité des associés a pris acte de la démission de la SARL SOMARZO de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L22EJ06789

**fe**  
FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

Dénomination :

**SFIC.**

Forme : SAS.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 29 Rue LAFAURIE MON-  
BADON, 33000 BORDEAUX.  
908816358 RCS de Bordeaux.

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 9 novembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 novembre 2022, de transférer le siège social à 32 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux.

L'article 4 des statuts est modifié.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ06853



Dénomination :

**I.B.A.**

Forme : SAS.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 29 Rue LAFAURIE MON-  
BADON, 33000 BORDEAUX.  
892383761 RCS de Bordeaux.

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du 9 novembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 novembre 2022, de transférer le siège social à 32 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux.

L'article 4 des statuts est modifié.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ06855

**MIXÉNÉR**

Société par actions simplifiée  
au capital de 6.862.746 euros  
Siège social : 211 avenue de Labarde -  
33000 Bordeaux  
529 900 821 RCS Bordeaux  
(la « Société »)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 novembre 2022, les associés ont décidé unanimement :

- de désigner, Monsieur Christophe AUROUSSEAU, demeurant 74 bis chemin Treytin à Léognan (33850), en qualité de membre du conseil d'administration de la société, pour une durée de cinq (5) ans à compter du 7 novembre 2022, en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste NICOLAS, démissionnaire.

Mentions en seront faites au RCS de Bordeaux.

L22EJ06862

**LEGISPHERE AVOCATS**

Maitre Raphael LOPEZ  
Association d'avocats à Responsabilité  
Professionnelle Individuelle  
inscrite au Barreau de Saintes  
7 Cours du Maréchal Leclerc  
17100 SAINTES

**DP FINANCES**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 167 840 euros  
Siège social : 4 ALLEE MONTIGNAC,  
17100 FONTCOUVERTE  
881 925 358 RCS SAINTES

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Par décision du 31 octobre 2022, l'associé unique a transféré le siège social au 9, Rue de Condé, Bureau 3, 33000 Bordeaux à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de SAINTES sous le numéro 881 925 358 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX.

Gérance : Monsieur Denis PENNEC, demeurant 112 Bells Road, 7272 Blenheim - Nouvelle Zélande

L22EJ06869

**BOIS ET RIVAGES**

Société par actions simplifiée  
au capital de 3 000,00 €  
Siège social : 24 Route de Brengues  
33590 TALAIS  
RCS BORDEAUX B 914 436 316

Suivant décision de l'AGE du 17 octobre 2022 il a été décidé de nommer en qualité de Président, à compter du 17 octobre 2022 Monsieur Nicolas CHABBERT demeurant 29 B allée de Fontebrière 33470 GUJAN MESTRAS, pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Eric CROSSON démissionnaire

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence

Pour avis

Le Président L22EJ06890

**LA MAISON LAJUS**

Société Civile Immobilière  
RCS Bordeaux : 894 429 372  
au capital de : 1.000€  
Siège social : 48, Rue Béranger  
33100 BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 02/11/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social à 7, Rue de l'Aïrial - Lotissement «Les Genêts» - 40230 TOSSE à compter du 03/11/2022.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS de DAX et sera radiée du RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L22EJ06896

**OPHCCT**

SCI au capital de 1 200 €  
Siège social : 9 AVENUE DE LA CROULE  
33115 PYLA SUR MER  
RCS de BORDEAUX n°789 462 751

L'AGE du 31/12/2021 a décidé à compter du 31/12/2021 de rendre effective la démission de M. THIENPONT Philippe aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de BORDEAUX L22EJ06897

**SOFT BUSINESS 1 STRATEGIE SAS** au capital de 1.000 € Siège social : 14 RUE NICOT, 33000 BORDEAUX 908 117 823 RCS de BORDEAUX. L'AGE du 31/10/2022 a décidé de : - nommer président, M. Loïc GOURVENNEC 14 RUE NICOT, 33000 BORDEAUX en remplacement de Mme Valeria LIMA DE MENESES. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06912

association régionale pour le développement de la prévention contre les incendies de forêts d'Aquitaine (ARDFCI)

**AVIS DE PROJET DE CESSIION PARTIELLE D'ACTIF**

Entre, la cédante, l'association régionale pour le développement de la prévention contre les incendies de forêts d'Aquitaine (ARDFCI), siège social Maison de l'Agriculture et de la Forêt, 6 parvis des Chartrons 33075 BORDEAUX CEDEX, ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture de la Gironde le 13 octobre 1992, sous le n° 533 JO du 4 novembre 1992, inscrite au répertoire

national des associations sous le n° 2/20 464, n° SIREN 401 456 546, dont l'objet est d'avoir pour mission notamment de coordonner les programmes de travaux proposés par les A.S.O de D.F.C.I., via les Fédérations et Unions Départementales, de proposer toutes études, de constituer tout groupe de réflexion ou toute commission technique portant sur les questions relatives à une meilleure protection des massifs forestiers et au renforcement de l'action des D.F.C.I. sur les départements concernés, de rechercher et recueillir des financements adaptés à la réalisation de programmes proposés par les membres de l'Association Régionale, de représenter les membres de l'Association Régionale auprès des Pouvoirs Publics régionaux, nationaux et communautaires,

Et, le cessionnaire, le groupement d'intérêt public Aménagement du territoire et gestion des risques (GIP ATGeRi), siège social Cité Mondiale, 6 parvis des Chartrons 33075 BORDEAUX CEDEX, n° SIREN 130 000 763, dont l'objet est dans le respect du statut, des missions et de l'autonomie de chacun de ses membres, le GIP a pour objet la gestion commune et le développement de Systèmes d'Information Géographique et de données dédiés à l'aménagement du territoire et à la gestion des risques. Le groupement a compétence sur l'ensemble du territoire de la région Nouvelle-Aquitaine. Le GIP ATGeRi pourra être amené à intervenir en dehors de ce périmètre géographique, en vue d'exercer des activités qui lui seront utiles et qui constitueront le complément normal des missions qui lui ont été assignées. Le GIP a notamment pour mission essentielles : 1) Le Développement de tous moyens propres à répondre aux missions de prévention, de prévision, de protection de l'environnement et de l'espace dans le cadre du développement durable et de la gestion de risques, 2) La mise en œuvre et la gestion d'outils d'aide à la décision dédiés à l'aménagement du territoire, la gestion de risques, et l'environnement, 3) La mutualisation de données, de moyens et la coordination, entre différents acteurs (en interservices), 4) L'expertise, le conseil, l'animation et la formation dans le domaine des SIG et de la gestion de données, 5) La fourniture de données et de services dans le domaine des SIG et de la gestion de données, 6) L'étude, l'expérimentation, le développement de produits (logiciels, bases de données, solutions matérielles), 7) L'animation d'échanges de données et leur valorisation, 8) Le conseil-ingénierie pour des tiers dans le domaine de la mise en place et de l'exploitation de SIG et la gestion de données, 9) La publication de rapports et d'études.

Le projet de traité de cession partielle d'actif fut arrêté par le conseil d'administration de l'ARDFCI le 9 novembre 2022, lequel conseil d'administration devra se réunir le 26 janvier 2023 pour statuer sur l'opération. L'Assemblée générale du GIP ATGeRi se réunira le 28 novembre 2022 pour statuer sur l'opération.

Le traité de cession partielle d'actif porte sur la cession d'une branche d'activité composée des éléments d'actifs suivants : Le Système d'Information Géographique d'Aquitaine, inscrit au n° 215101 dans la situation comptable intermédiaire, la Station Météorage, inscrite au n° 215102 dans ladite situation. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de deux euros (2 euros), soit une cession à l'euro symbolique de chaque élément corporel et incorporel cédé. La cession emporte transfert du personnel salarié attaché à l'activité concernée de fonctionnement et de développement du Système d'Information Géographique (SIG).

L22EJ06917

**TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

Aux termes des décisions de l'associé unique du 08/11/22, le siège social de la société **GEE DEVELOPPEMENT**, SARL au capital de 247.079 € - RCS BORDEAUX n°831 956 974, a été transféré du 60 boulevard Pierre 1<sup>er</sup> 33000 BORDEAUX au 3, rue Joseph de Carayon Latour 33000 BORDEAUX à compter du 08/11/22. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention est faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ06934

**DIAG AND GO SAS** au capital social de 5.281,24 Euros Siège social : 18 cours de Verdun - 33000 BORDEAUX SIREN 529 249 955 R.C.S. BORDEAUX

Le 02/11/2022, l'AGM a :

- décidé de transférer le siège social au 12 Allée O Cantelou à LATRESNE (33360), à compter de cette même date,

- pris acte de la démission de Monsieur Charles ALAZET de ses fonctions de directeur général délégué, à compter du 03/10/2022. Il n'est pas remplacé,

- pris acte de la démission de Monsieur Stéphane HERNALD de ses fonctions de directeur général délégué, à compter du 03/10/2022. Il n'est pas remplacé.

Pour avis.

L22EJ06937



Dénomination :

**RESIDENTIAL INVEST.**

Forme : SAS.  
Capital social : 2000 euros.  
Siège social : 29 Rue LAFAURIE MON-  
BADON, 33000 BORDEAUX.  
832835938 RCS de Bordeaux.

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du 9 novembre 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 novembre 2022, de transférer le siège social à 32 Place des Martyrs de la Résistance, 33000 Bordeaux.

L'article 4 des statuts est modifié.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ06941

**CODOR**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 500 Euros  
Siège social : 26 avenue du Parc des  
Sports 33500 LIBOURNE  
RCS LIBOURNE : 480 294 651

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 :

- de transférer le siège social du 26 avenue du Parc des Sports 33500 LIBOURNE, au 84 route de Saint-Emilion 33500 LIBOURNE

En conséquence l'article 4 des statuts est modifié.

L22EJ06946

**ATELIER PEINTURE FERRER**

EURL au capital de 5 000 €

Siège social :  
229 boulevard de la République  
33510 ANDERNOS LES BAINS  
897 580 783 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 01/11/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 229 boulevard de la République 33510 ANDERNOS LES BAINS au 5 allée des Plancots 33138 LANTON à compter du 01/11/2022, et de modifier les statuts.

L22EJ06947

## MGJM

SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 20 Rue Charles Chaumel  
33160 SAINT MEDARD EN JALLES  
RCS de BORDEAUX n°878 824 986

En date du 25/10/2022, Jean-Marc CLABAUT, gérant de la SARL MGJM a décidé à compter du 25/10/2022 de nommer en qualité de co-gérante Mme METOYER Magali, demeurant 77 Route de Feydit n°E109, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

Modification au RCS de BORDEAUX  
Pour avis  
L22EJ06285

## SCI THERELISA

Société civile immobilière  
au capital de 152,45 euros  
Siège social : TOULENNE (33210)  
Saint Julien  
R.C.S. BORDEAUX 430 334 417

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 17 Octobre 2022, les associés ont nommé à compter de ce jour, en qualité de co-gérants de la société : Monsieur Damien PRADAL, demeurant à LANGON (33210) 46 Rue Fabre et Madame Alys MOREL, demeurant à LANGON (33210) 46 Rue Fabre. Mention sera faite au R.C.S. de BORDEAUX.

Pour Avis.  
L22EJ06957

## SARL MAURY CONSEIL EXPERTISE

SARL au capital de 3 000 Euros  
Siège social : 84, avenue John Fitzgerald  
Kennedy 33700 MERIGNAC  
RCS Bordeaux : 508 346 202

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2022, il résulte que le siège social a été transféré du Château Rouquey - Immeuble Orion 1 - 8, rue Thalès 33700 MERIGNAC au 84, avenue John Fitzgerald Kennedy 33700 MERIGNAC, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis.  
L22EJ06960

## BORDEAUX CROISIERE

Société à responsabilité limitée  
à associée unique  
Au capital de 378 000 euros  
Siège Social : 19 Rue Esprits des Loix  
33000 BORDEAUX  
751 033 994 R.C.S Bordeaux

## CHANGEMENT DE COGÉRANT

Par décision du 08/11/2022, l'associé unique a nommé Mme Nathalie FEFERBERG sis 16 Rue Nauville 33000 BORDEAUX, en qualité de cogérant en remplacement de M Syméon GURNADE, démissionnaire.

RCS BORDEAUX, Pour avis, La gérance  
L22EJ06964

## MAJ CONSTRUCTION

Société Par Actions Simplifiée  
au capital de 200,00 €  
Siège social : 9 rue Condé  
33000 BORDEAUX  
888 021 607 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'associée unique et Présidente du 30 juin 2022, il est décidé la transformation de la société en

société à responsabilité limitée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, sans création d'un être moral nouveau, et le capital social a été augmenté d'une somme de mille huit-cents 17800 euros, pour être porté de 200 euros à 2?000 euros, par incorporation de pareille somme prélevée sur les réserves

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est dirigée par : Gérante : Madame Fadoua CHIBA demeurant 27 avenue Marly 33400 TALENCE.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
la Présidente  
L22EJ06973



SCI LA CICIENDELE  
SCI au capital de 300 € porté à 200 300 €  
Siège social : 10 rue Furtado - 33800  
BORDEAUX  
384 572 145 RCS BORDEAUX

Les associés ont, le 26-10-2022, décidé d'augmenter le capital social de 200 000 € par incorporation directe de réserves au capital. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

L22EJ06975

## EARL DES VIGNOBLES JEAN BERNARD TEILLET

EARL au capital de 29 100 €  
Siège social : lieudit Aux Caves  
33540 CASTELVIEIL  
RCS BORDEAUX : 323 354 845

L'assemblée générale extraordinaire en date du 02/05/2019 a pris acte de la démission de M. Jean Bernard TEILLET de ses fonctions de cogérant à compter du 01/06/2019.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La gérance  
L22EJ06981



GAMAX33  
SAS au capital de 30 000 €  
Siège social : Lieudit de Calens  
RN 113, 33640 BEAUTIRAN  
850 112 103 RCS BORDEAUX

Par décisions de l'associée unique en date du 04.11.2022, il résulte que : La SARL SOGAMAX88, au capital de 550 000 euros, dont le siège est situé Lieudit de Calen, Route nationale 113, 33640 BEAUTIRAN, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°921 077 392, représentée par Monsieur Maxime GABRILLARGUES, gérant, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Maxime GABRILLARGUES, démissionnaire, à compter du 04.11.2022.

L22EJ06993

## SASU LABO AAI

Société par Actions Simplifiée  
à Actionnaire Unique  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 19 rue de Canteranne  
33440 AMBARES ET LAGRAVE  
RCS de BORDEAUX 813 881 000

## AVIS DE CHANGEMENT DE DIRIGEANT

Par décision du 28 octobre 2022, la société JB, société par actions simplifiée au capital de de 10.000 €, immatriculée au RCS de LIMOGES sous le numéro 804 207 470, dont le siège est fixé 25 Chemin des Bos de l'Or 87350 PANAZOL, représentée par son Président, Monsieur Pascal JEAN BAPTISTE, né le 9 septembre 1970 à BOURGANEUF (23), de nationalité française, demeurant 25 Chemin des Bos de l'Or 87350 PANAZOL, a été nommée en qualité de nouveau Président à compter du 28 octobre 2022, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sébastien MACE, Président démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre de Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

L22EJ07000



## ALTER EGO PACKAGING

SAS au capital de 15 000 €  
Siège social : 63 rue Promis  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°452 250 020

En date du 08/11/2022, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 65 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX à compter du 01/11/2022.

L22EJ07004

## B & MACE

Société Civile Immobilière  
au capital de 300 Euros  
ancien siège social : 6 rue de Margaux  
33320 LE TAILLAN MEDOC  
Nouveau siège social : 6 rue François  
Arago 33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX D 519 427 629

Aux termes du procès-verbal du 10 octobre 2022 l'AGE a décidé de transférer le siège social de 6 rue de Margaux 33320 LE TAILLAN MEDOC, à 6 rue François Arago 33700 MERIGNAC à compter du 10 octobre 2022.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,  
Le gérant  
L22EJ06972

## SCI MAKLE

Société civile Immobilière  
au capital de 1000 euros  
immatriculées au RCS de Bordeaux  
814 741 179  
Siège social : 43 cours de la Marne  
33800 BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 14 octobre 2022 approuvant la mise à jour des Statuts, le gérant désigné est Monsieur Laurent CREMOUX né le 14 septembre 1973 à Toulouse (31), de nationalité française, demeurant 22 rue Pages à Bordeaux (33000) et la cession des parts

sociales de la société C5P, immatriculée au RCS de Bordeaux 501 854 459 représentée par Monsieur Laurent CREMOUX, associé unique, à Monsieur Laurent CREMOUX, né le 14 septembre à Toulouse (31), par acte sous-seings privé enregistré au service des impôts de Bordeaux le 10/11/2022 dossier 2022 00044994 Ref 3304P61 2022 A 11439.

Les statuts sont modifiés en conséquence  
L22EJ07005



SNOOO  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 bis rue Sophie et Paul  
Wallerstein  
33740 ARES  
898 131 388 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Suivant décision du 7/11/2022, l'associée unique transfère le siège social du 3 bis rue Sophie et Paul Wallerstein 33740 ARES au 21 route de l'Aurignolle 33830 BELIN BELIET à compter du 7/11/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

L22EJ07024



INSTINCT VEGETAL  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 3 bis rue Sophie et Paul  
Wallerstein  
33740 ARES  
900 013 350 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Suivant décision du 7/11/2022, l'associée unique transfère le siège social 3 bis rue Sophie et Paul Wallerstein 33740 ARES au 21 route de l'Aurignolle 33830 BELIN BELIET à compter du 08/11/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président

L22EJ07025

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> janvier 2022, de la société PRIETECH

Société par actions simplifiée au capital de 100 Euros, siège social : 15 Lotissement Clos de Couvertaire, 33 450 Saint-Loubès - RCS BORDEAUX n° 888 014 479.

Il a été décidé de transformer la Société par Actions simplifiée en Société à Responsabilité Limitée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

A été nommé gérant : Guillaume PRIETO demeurant 15 Lotissement Clos de Couvertaire, 33 450 Saint-Loubès.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis  
L22EJ07128

## WIZIM

Société par actions simplifiée  
 au capital de 75.000 euros  
 Ancien siège social : Résidence Saint-Exupéry - Bât.G  
 37 Cours du Québec - 33300 BORDEAUX  
 Nouveau siège social : 233, rue de Châteaugiron - 35000 RENNES  
 834 283 053 RCS BORDEAUX  
 (TRANSFERT RCS RENNES)

## TRANSFERT SIEGE SOCIAL HORS RESSORT

Aux termes des décisions en date du 27 octobre 2022, il a été décidé :

- de transférer le siège social de la société de BORDEAUX (33300), Résidence St-Exupéry - 37 Cours du Québec, à RENNES (35000), 233 rue de Châteaugiron.

- de prendre acte de la démission de M. DESCHARLES de son mandat de Président de la société, de nommer, en remplacement, la société INTERACTION, société par actions simplifiée au capital de 2.429.000 euros, dont le siège social est sis à RENNES (35000), 233, rue de Châteaugiron, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 493 420 939.

- De prendre acte de la démission de M. MONTANAT de son mandat de Directeur Général de la société, sans remplacement.

Pour avis  
 L22EJ07029



Rue du Cardinal Richaud  
 33000 Bordeaux

**LES 4 CAPS** Société à responsabilité limitée au capital de 7 600 euros Siège social : Avenue Georges Pompidou 40130 CAPBRETON 448 025 106 RCS DAX  
 Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de l'Avenue Georges Pompidou 40130 CAPBRETON au 23 Rue des Ecureuils, Cazaux, 33260 LA TESTE DE BUCH à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DAX sous le numéro 448 025 106 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Gérance : Monsieur Eric EN-GARD, demeurant 23 rue des Ecureuils, Cazaux, 33260 LA TESTE DU BUCH. Pour avis, la Gérance  
 L22EJ07036

## GF BOIS ET FORETS

Groupement forestier à capital variable au capital plancher de 30.000,00 euros  
 Pierroton 80-82 route d'Arcachon 33610 CESTAS  
 Siren n°821 856 093  
 RCS de BORDEAUX

## AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

- Par délibération en date du 31/12/2021, l'AG a décidé d'augmenter le capital social par voie de souscription en numéraire réservé aux salariés d'Alliance Forêts Bois. 51 salariés ont souscrit 1287 nouvelles parts d'une valeur nominale de 100 Euros chacune, ayant augmenté le capital social de 128 700€.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancien capital social : 522 400 Euros  
 Nouveau capital social : 651 100 Euros

Les parts sociales nouvelles sont souscrites en totalité et intégralement libérées.

Pour insertion  
 L22EJ07043

## « OPAL INGENIERIE »

Société à responsabilité limitée  
 Au capital de 9 500€  
 Siège social : 8 AU MAS  
 33710 BOURG  
 RCS LIBOURNE 453 895 575

Par Assemblée générale en date du 16 septembre 2022, la SARL OPAL INGENIERIE initialement domiciliée 13 rue du Pain de Sucre - 33710 BOURG a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 8 AU MAS - 33710 BOURG.

Pour Avis.  
 L22EJ07059



19, avenue du Président  
 John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50  
 33695 MERIGNAC CEDEX

A la suite des décisions unanimes des associés en date du 18 octobre 2022, le capital social de la SAS **DOMAINES BOUTEILLER** société par actions simplifiée au capital de 1.065.645 euros, dont le siège social est situé au Château Lanessan - 33460 CUSSAC FORT MEDOC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 312 454 002 a été augmenté de 38.982 euros par apports en nature, de sorte que le capital social a été porté de 1.065.645 € à 1.104.627 €.

Aux termes des décisions du président et des décisions unanimes des associés de la SAS **DOMAINES BOUTEILLER** susvisée en date du 18 octobre 2022, le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 260.078 euros en numéraire, de sorte que le capital a été porté de 1.104.627 € à 1.364.705 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Par décision unanimes en date du 18 octobre 2022, les associés de la SAS **DOMAINES BOUTEILLER** susvisée ont décidé de nommer en qualité de président à effet de cette même date la société **TREASURY WINE ESTATES FRANCE**, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 5 Chemin de Canteloup, 33460 Macau, immatriculée sous le numéro 838 111 136 RCS Bordeaux, en remplacement de Monsieur Jean-Charles Morisseau, démissionnaire.

Pour avis  
 L22EJ07061



19, avenue du Président  
 John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50  
 33695 MERIGNAC CEDEX

A la suite des décisions unanimes des associés en date du 18 octobre 2022, le capital social du **Groupement Forestier des Landes de Lanessan**, société civile au capital de 285.930 euros, dont le siège social est situé CUSSAC-FORT-MEDOC (33460), immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 398 613 091, a été réduit de 285.930 à 142.965 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts sociales ; les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.

Par décision en date du 18 octobre 2022, l'associée unique du Groupement Forestier des Landes de Lanessan susvisé, a décidé de nommer en qualité de gérant, la société SAS **DOMAINES BOUTEILLER**, société par actions simplifiée au capital de 1.065.645 euros, dont le siège social est situé au Château Lanessan - 33460 CUSSAC FORT MEDOC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 312 454 002 à compter du 18/10/2022, en remplacement de Monsieur Jean-Charles Morisseau, démissionnaire.

Pour avis  
 L22EJ07063

## AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ENTRE

DOMAINES JEAN-MICHEL CAZES  
 SAS au capital de 1.400.000 €  
 Métairie de Cantemerle 33460 MACAU  
 423 144 989 RCS BORDEAUX  
 ET

## DJMCS

SAS au capital de 10.000 €  
 Métairie de Cantemerle 33460 MACAU  
 917 752 560 RCS BORDEAUX

Suivant acte sous signature privée en date du 26 juillet 2022, la Société **DOMAINES JEAN-MICHEL CAZES** et la Société **DJMCS** ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la Société **DOMAINES JEAN-MICHEL CAZES** a fait apport à la Société **DJMCS** de sa branche complète et autonome d'activité de « prestations de services en matière logistique et prestations de services associées », évaluée à 1.551.812 €, moyennant la prise en charge par la Société **DJMCS**, sans solidarité avec la Société **DOMAINES JEAN-MICHEL CAZES**, du passif correspondant, évalué à 312.272 €. L'actif net apporté s'élève donc à 1.239.540 €.

En rémunération de cet apport partiel d'actif, la Société **DJMCS** a augmenté son capital de 1.239.540 € pour le porter de 10.000 € à 1.249.540 €, par l'émission de 123.954 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et attribuées à la Société **DOMAINES JEAN-MICHEL CAZES**.

Il n'a été émis aucune prime d'apport.

Des termes du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique de la Société **DOMAINES JEAN-MICHEL CAZES** en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique de la Société **DJMCS** en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022, il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 1<sup>er</sup> octobre 2022 et que la société **DJMCS** a la jouissance des biens apportés depuis la date du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

En conséquence de l'augmentation de capital, les articles 6 et 7 des statuts de la Société **DJMCS** ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

«Le capital social est fixé à 10 .000 €.»

Nouvelle mention :

«Le capital social est fixé à 1.249.540 €.»

Pour avis  
 L22EJ07065



## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AAC

Société civile immobilière  
 au capital de 219 800 euros  
 Siège social : 21 Rue Jean Croix Treyeran  
 33200 BORDEAUX  
 408 857 456 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 10/11/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 13 Avenue Jean Mermoz 33260 LA TESTE-DE-BUSH, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis.  
 L22EJ07067



Société d'Expertise Comptable  
**PSSAC**  
 www.erecapluriel.fr

LE BRIS-ROL ARCHITECTES  
 Société à responsabilité limitée  
 au capital de 7 500 euros  
 Siège social : 23 Chemin de Cazallis  
 33360 LIGNAN-DE-BORDEAUX  
 482 085 057 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par délibération en date du 1-11-2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée **LE BRIS-ROL ARCHITECTES** a décidé de transférer le siège social du 23 Chemin de Cazallis, 33360 LIGNAN-DE-BORDEAUX au 8 Chemin de la Dame Verte, 33360 QUINSAC à compter du 1-11-2022, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

L22EJ07105

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : DSO.  
 Sigle : AQUITROC.  
 Forme : SARL.  
 Capital social : 1000 euros.  
 Siège social : ZA du Pont de Cottet  
 33620 St Mariens.  
 841626799 RCS de Libourne.

Aux termes de l'AGE en date du 1 novembre 2022, le gérant a décidé, à compter du 1 novembre 2022, de transférer le siège social à 8 Chemin de Croze, 33240 Val de Virvee. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Libourne.

L22EJ07123

## BELLEGARDE

Société civile  
 au capital de 1 000 euros  
 Siège social : 75 Cours du Médoc Bât B2  
 Apt 501 33300 BORDEAUX  
 519 132 997 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de remplacer l'objet social à l'activité d'acquisition par voie d'apport, d'échange, d'achat, la prise à bail, la location, la sous-location, l'administration, l'exploitation, la construction, et éventuellement la vente, de tous immeubles, bâtis ou non bâtis.

L'obtention de tout financement relatif à cet objet, y compris la faculté de conférer sur les immeubles sociaux toutes garanties notamment hypothécaires au profit des organismes prêteurs, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

- de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
 La Gérance  
 L22EJ07129

**EME ASSURANCES SASU** au capital de 100 € Siège social : 26 Allée de MIGE-LAN, 33650 SAUCATS 804 230 282 RCS de BORDEAUX Le 12/11/2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social comme suit : Activité de courtage en opérations de banque et en service de paiement, à compter du 15/11/2022. Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ07117

Dénomination :

**DWR.**

Forme : SARL.

Capital social : 500 euros.  
Siège social : 11 Rue du Puyfaure,  
33240 Val de Virvee.  
894199264 RCS Libourne.

L22EJ07155

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 1 novembre 2022, le gérant a décidé, à compter du 1 novembre 2022, de transférer le siège social à 8 Chemin de Croze, 33240 Val de Virvee.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS Libourne.  
L22EJ07136



## SAS STRUCTURBAT

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000,00 €  
Siège social : 3 rue du Golf parc Innolin  
33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX 539 080 036

## TRANSFERT DE SIEGE

L'Assemblée Générale en date du 31/10/2022, n'a pas ratifié le transfert de siège social qui avait été décidé par le président de la société sur Mérignac (GIRONDE) 3 Rue du Golf. Partant, le siège de la société revient à son adresse antérieure à Cézac (GIRONDE), 206 rue des Hérons.

Pour avis, L22EJ07138



## EARL LAPORTE ET FILS

Exploitation agricole à responsabilité limitée  
Capital : 40 551,44 €  
Siège social : Lieudit Jardinet  
33490 SAINT ANDRE DU BOIS  
419 160 841 RCS BORDEAUX

## MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Clément DUBOST, notaire à LANGON, le 10 novembre 2022 a été constatée la modification suivante des statuts de la société :

Ancienne mention article 15-A-a) :

« (...) »

Les associés décident de nommer comme gérant Monsieur Patrice

LAPORTE, associé exploitant soussigné, qui accepte

Il est nommé pour une durée indéterminée.

« (...) »

Nouvelle mention article 15-A-a) :

« (...) »

Les gérants de la société sont Monsieur Patrice LAPORTE et Monsieur Clément LAPORTE, pour une durée indéterminée.

« (...) »

Pour avis

Le notaire

L22EJ07155



**BDA - Société d'Avocats**  
1, allée de Chartres  
33000 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07.11.2022 du **Groupement Foncier Forrestier DOMAINE DU CLAUD DE POMPIER**, GFF au capital de 100 000 € dont le siège social est situé 55 rue Ernest Renan, 33000 BORDEAUX et immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°884 299 736, le siège social du GFF a été transféré du 55 rue Ernest Renan, 33000 BORDEAUX, au Lieu-Dit Pommier, 24340 MAREUIL EN PERIGORD, à compter du 07.11.2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera également faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, le Gérant

L22EJ07170

## LE JARDIN DE PAULO

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 574 RUE DE LA GRANDE  
LANDE, 40210 LABOUHEYRE  
833 840 333 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes d'une décision en date du 15 Octobre 2022, le Président de la société par actions simplifiée LE JARDIN DE PAULO, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 574 RUE DE LA GRANDE LANDE, 40210 LABOUHEYRE au 25 Allée Saint Brice 33380 Mios à compter du 8 Juin 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN sous le numéro 833 840 333 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Président :

Monsieur DENIS BRIFFAUD,  
demeurant 25 ALLEE SAINT BRICE,  
33380 MIOS

POUR AVIS

Le président

L22EJ07191



19, avenue du Président  
John Fitzgerald Kennedy - B.P. 50  
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société FAMILLE P & J ALLARD - SAS ayant son siège social Rue Cervantes 33700 Mérignac - 479 483 646 RCS BORDEAUX, donne avis de ce que le 10/11/2022, le capital social a été porté de 1.500.000 € à 13.500.000 €.

L22EJ07212

**SCM DES ANESTHESISTES DU CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL D'ARES** SCM au capital de 1600 € Siège social : 14 boulevard de Javal CMC Wallerstein 33740 ARES RCS BORDEAUX 453714198 Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 09/09/2022, il a été décidé de nommer M DAVIAUD Fabrice demeurant 34 avenue Charles Lesca 33950 LÈGE-CAP-FERRET en qualité de Co-Gérant en remplacement de M BO-DIOU Patrick, à compter du 09/09/2022. Modification au RCS de BORDEAUX.  
L22EJ07180



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

**NOA & ASSOCIES** Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 11 Bis Rue des Abberts, 33740 ARES 850 496 258 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 27/10/2022 Mme Noa CIPOLLA, demeurant 11 Bis Rue des Abberts, 33740 ARES, a été nommée en qualité de Président en remplacement de Mme Lisa NGETH, démissionnaire, à compter de ce jour. Pour avis, le Président  
L22EJ07223

**SHANTI SAS** au capital de 10,000€ Siège social : 9 boulevard du Général Leclerc, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE 882 208 911 RCS de NANTERRE Le 31/10/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 40 Avenue de Bellevue 33115 LA TESTE DE BUCH. Président : Mme BRUNIE Nathalie, 9 boulevard du Général Leclerc, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. Radiation au RCS de NANTERRE et réimmatriculation au RCS de BORDEAUX  
L22EJ07226



174 Avenue du Truc  
33697 MERIGNAC  
Tel : 05 56 12 41 41

## ACA CONSULTANT

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 23, rue Frédéric Bastiat -  
33100 BORDEAUX  
890 089 154 RCS BORDEAUX

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 14/11/2022, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 14/11/2022 la dénomination sociale «ACA Consultant» par «B.A.E.C.C.A.» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, la gérance

L22EJ07235

Par suite de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 octobre 2022 de la société civile immobilière **SAINT LOUIS**, au capital 152,45 €, identifiée au SIREN au numéro 348 149 642 R.C.S BORDEAUX, il a été décidé des modifications suivantes :

I / Capital social

Par suite du décès de Madame Maryvonne Gabrielle GUYOT, en date du 23 juillet 2017 à BORDEAUX, le capital social est réparti de la manière suivante :

Les associés détenteurs

Sont propriétaires en démembrement de 100 parts numérotées de 91 à 190 : M. Didier FAILLE pour l'usufruit, Madame Marie-Séverine FAILLE, Monsieur Alexandre FAILLE, Monsieur Arnaud FAILLE, Monsieur Jean-Sébastien FAILLE, et Madame Catherine FAILLE pour la nue-propriété.

Est propriétaire en pleine propriété de 100 parts numérotées de 1 à 90 et de 191 à 200 : M. Didier FAILLE

II / Transfert du siège social

Le siège social est fixé à PAU (64000), 6 boulevard Alsace Lorraine.

Pour avis. Le notaire.

L22EJ07239



**SCP CHEPEAU LUMEAU & Associés**  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

Par décisions du Président du 21/10/2022 prise sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/07/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société **FARADAY PARTICIPATIONS BIS**, SAS au capital de 15.725.172 €, siège social situé 14, rue Galilée - 33600 PESSAC, 914 502 059 RCS BORDEAUX, de 745.000 € par voie d'apports en numéraire pour le porter à 16.470.172 €.

La réalisation définitive de cette augmentation de capital en numéraire a été constatée par le Président le 14/11/2022.

L22EJ07243



SOCIETE D'AVOCATS ETIC  
Agen : 05 53 480 800  
Bordeaux : 05 33 891 790  
Pau : 05 59 82 82 83  
Biarritz : 05 59 41 94 33  
contact@avocats-etic.com

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **OPSIS VISION**, Société à responsabilité limitée au capital de 45 000 euros dont le siège social est situé 24 Rue des Combattants de l'Union Française et d'A.F.N., 33210 LANGON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 525 122 750 RCS BORDEAUX, en date du 29 septembre 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 14 novembre 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 27 337,50 euros, pour être ramené de 45 000 euros à 17 662,50 euros par rachat et annulation de 1 215 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : « Le capital social est fixé à quarante-cinq mille (45 000 euros). »

Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à dix-sept mille six cent soixante-deux euros et cinquante centimes (17 662,50 euros). »

Pour avis

La Gérance

L22EJ07251

## POMPES FUNEBRES SUD MEDOC

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 21.200 euros  
6 rue du repos 33290 BLANQUEFORT  
RCS Bordeaux 394 977 748

Par assemblée générale ordinaire en date du 11 octobre 2022, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Frédéric CYRILLE-DUPUY, gérant de la société et a nommé en remplacement immédiatement et pour une durée indéterminée

- Monsieur Bernard, Baudouin, LEROY né le 23 septembre 1961 à BOUGIE (Algérie), de nationalité française, demeurant 22 rue Maréchal LECLERC, Res Cimbats2 Ent1, 33290 BLANQUEFORT

- Monsieur Yoan SANCHEZ né le 13 mars 1987 à Saint Priest, de nationalité française, demeurant 28 bis chemin des Arrivois 33460 LAMARQUE

Mention faite au RCS

L22EJ07254

**OLEAD** société par actions simplifiée au capital de 68.240,80 €, Siège social : 11 rue Gaspard Monge - Parc industriel - 33600 PESSAC, RCS : 379 441 017 Bordeaux Par assemblée générale en date du 4 novembre dernier les associés de la société OLEAD ont décidé de renouveler le mandat de liquidateur amiable de Maître Aurélien MOREL pour une durée supplémentaire de 2 ans, soit jusqu'au 2 décembre 2024

L22EJ07030

## RESEAUX SOLUTIONS SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros  
Siège social : Zone Techespace, 33 rue Magudas 33185 LE HAILLAN 392 778 684 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

La société RESEAUX SOLUTIONS SERVICES a établi par acte sous signature privée en date du 15 septembre 2022 un projet de fusion avec la société KOESIO AQUITAINE, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 1 739 704,50 euros, dont le siège social est 13 Avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 399 252 014.

Le projet de fusion a fait l'objet de publications au BODACC en date du 30 septembre 2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31 octobre 2022 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1<sup>er</sup> avril 2022.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société KOESIO AQUITAINE étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société RESEAUX SOLUTIONS SERVICES depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société RESEAUX SOLUTIONS SERVICES s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

L22EJ07259

## KOESIO AQUITAINE

Société par actions simplifiée au capital de 1 739 704,50 euros  
Siège social : 13 Avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC 399 252 014 RCS BORDEAUX

## AVIS DE FUSION

La société KOESIO AQUITAINE, a établi en date du 15 septembre 2022 un projet de fusion par acte sous signature privée avec la société RESEAUX SOLUTIONS SERVICES, absorbée, société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est Zone Techespace, 33 rue Magudas 33185 LE HAILLAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 392 778 684.

Le projet de fusion a fait l'objet de publications au BODACC en date du 30 septembre 2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a produit son effet juridique le 31 octobre 2022 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> avril 2022.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société KOESIO AQUITAINE étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société RESEAUX SOLUTIONS SERVICES depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société KOESIO AQUITAINE, la société RESEAUX SOLUTIONS SERVICES s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Le mali de fusion s'élève à 5 217 720 euros.

Toutefois, la fusion a pris effet au 31 octobre 2022 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> avril 2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 jusqu'au 31 octobre 2022 seront ré-

putées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société KOESIO AQUITAINE et considérées comme accomplies par la société KOESIO AQUITAINE depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Pour avis

Le Président

L22EJ07260



Société d'Expertise comptable  
66 bis Avenue de VERDUN  
33610 CESTAS  
05 57 10 48 24 - www.01audit.com

## K COM B

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 Euros  
548 COURS DE LA LIBERATION  
33400 TALENCE  
Siret 898255716 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2022, il résulte que:

Le siège social a été transféré au 15 Place de COURREJEAN 33140 VILLENAVE D'ORNON, à compter du 30 Septembre 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L22EJ07262



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lomont - Tél. 05 57 54 49 84  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 14 NOVEMBRE 2022, l'associé unique de la société à responsabilité limitée 2S. MINERAL TRAITEMENT, au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé 45 rue du Broustey 33440 AMBARES ET LAGRAVE immatriculée 911 147 270 RCS BORDEAUX, a décidé de transférer le siège social à compter de cette même date au 3 Impasse Germaine Tillion 33440 AMBARES ET LAGRAVE. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L22EJ07268



## G FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 715 000 euros  
Siège social : 49-51 Allée de Mégevie  
33170 GRADIGNAN  
419 890 215 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération du 20/10/2022 :

- La société VG HOLDING, sise 49-51

Allée de Mégevie, 33170 GRADIGNAN, a été nommée en qualité de Directeur général ;

- la société C2P Conseils et Stratégies, sise 55 Route d'Epinozou 26210 LAPEYROUSEMORNAY, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes supplantant pour un mandat de 6 exercices en remplacement de M.

Hervé ROCHE.

Pour avis

L22EJ07280

## DREAMTEAM CONSULTING

SAS au capital de 1 euros  
Siège social : 33600 PESSAC  
Europarc Bât 2 - 1 avenue Léonard de Vinci  
892 338 260 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 26/10/2022, le capital social a été augmenté pour être porté à la somme de 10 000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ07294

## OCSO

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2 644 080 €  
30, avenue Ariane - Parc Cadéra Ariane  
33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX 324 334 226

Le 26 octobre 2022, les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège de la société ont décidé à l'unanimité :

- de révoquer Monsieur Guillaume Josse de son mandat de Directeur général avec effet immédiat,

- de nommer Monsieur Jean Simon, né le 27 janvier 1957 à LORIENT (56), demeurant Domaine de Livran - rue du Haut Brion - 33850 LEOGNAN, en qualité de Directeur général de la société pour une durée indéterminée à compter de cette date.

Pour avis.

L22EJ07311

## OCSO

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2 644 080 €  
30, avenue Ariane - Parc Cadéra Ariane  
33700 MERIGNAC  
RCS BORDEAUX 324 334 226

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale 13 juin 2022, Monsieur Jean-Marc Voisin, né le 15/04/1964 à SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (73), demeurant 115, rue du Mas Mathieu - 69250 MONTANAY, a été nommé membre du Conseil de surveillance pour une durée indéterminée à compter de cette date, en remplacement de Monsieur Frédéric Grand, démissionnaire du conseil de surveillance et de ses fonctions de Président du Conseil de surveillance.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil de surveillance s'est réuni et a désigné Monsieur Thierry Vachier, Président du Conseil de surveillance pour une durée indéterminée.

Pour avis.

L22EJ07312

**LES BAMBOUS** Société par actions simplifiée Au capital de 904 530 € Siège social : 30 avenue des Violettes - 33115 PYLA SUR MER 535 330 690 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 04/11/2022, la Présidente de la SAS LES BAMBOUS, ayant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 30 avenue des Violettes à PYLA SUR MER (33115) au 11 avenue de la Plage à LA TESTE DE BUCH (33115) à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS La Présidente

L22EJ07497

## DREAMTEAM HITECH

SAS au capital de 1 euros  
Siège social : 33600 PESSAC  
Europarc Bât 2  
1 avenue Léonard de Vinci  
892 352 089 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 26/10/2022, le capital social a été augmenté pour être porté à la somme de 10 000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L22EJ07292



## GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU CHATEAU DE LA DAME BLANCHE

Groupement Foncier Agricole au capital de 1 658 157,47 euros  
Siège social : Château de la Dame Blanche-33320 LE TAILLAN MEDOC 324534627 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2022, Mme Marie-Caroline CRUSE, demeurant 6 Route de Pissos 40430 ARGELOUSE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 en remplacement de Madame Christiane FAURICHON DE LA BARDONNIE, démissionnaire à compter du 31 décembre 2022.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L22EJ07313

## INTER-RIVES BORDEAUX

Société à responsabilité limitée à associée unique  
Au capital de 3 000 euros  
Siège Social : 19 Rue Esprits des Lois 33000 BORDEAUX 791 428 717 R.C.S Bordeaux

## CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décision du 08/11/2022, l'associé unique a nommé M Franck DELABARRE sis 80 Rue des Orangers, Rés Le Murier Bât A (33200) BORDEAUX, et M Simon LACOURT sis 29 Rue Marc Tallavi (33310) LORMONT en qualité de cogérants en remplacement de M Syméon GURNADE, démissionnaire.

RCS BORDEAUX, Pour avis, La gérance

L22EJ07332

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

**ALTER OAK**-Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €-Siège social : 7 Rue Fénelon-33000 BORDEAUX - 813 610 094 RCS BORDEAUX-Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022 :-Le siège social a été transféré, à compter de ce jour du 7 Rue Fénelon, 33000 BORDEAUX (Gironde), au 8 Allée Ginouilhac, 33320 LE TAILLAN-MEDOC (Gironde).En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.

L22EJ07345

## LCPG

Société A Responsabilité Limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 10 Bis Lapourcaud  
33570 TAYAC  
791 857 824 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2022, il résulte que :

-Le siège social a été transféré de 10 Bis Lapourcaud, 33570 TAYAC à 34 Impasse du Champ de Lapourcaud, 33570 TAYAC à compter du 31 Octobre 2022.

L'article 4 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,  
L22EJ07362



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

SCI DE L'INDEPENDANCE  
Société Civile Immobilière au capital de  
100 euros  
Siège : 6, rue du 19 mars 1962 - 33590  
JAU DIGNAC ET LOIRAC  
RCS BORDEAUX 800 743 262

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 novembre 2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à compter du 9 novembre 2022 au 65, route des Lacs - 33990 NAUJAC SUR MER.  
Pour avis,

L22EJ07413

## DELTHIL & CONDEMINÉ

SELARL au capital de 4 000 €  
Siège social : 20 rue Elisée Reclus  
33000 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°790 196 638

L'AGE du 27/10/2022 a décidé le transfert du siège social au 34 rue de Belfort, 33000 BORDEAUX à compter du 01/11/2022.

Pour avis  
La Gérance  
L22EJ07424

## SIKKER

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 55 Cours de l'Intendance  
33000 BORDEAUX  
800 933 855 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée SIKKER a :

- décidé de transférer le siège social du 55 Cours de l'Intendance, 33000 BORDEAUX au 40 rue Arnaud Miqueu 33000 BORDEAUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- pris acte de la démission de Monsieur Karim BOUALI de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS  
Le Président  
L22EJ07436



ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## MODIFICATION GERANCE ET TRANSFERT SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 30 SEPTEMBRE 2022, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société par actions simplifiée MEDISPO, au capital de 10 00 euros, dont le siège social est situé 18 Rue Gratiot 33000 BORDEAUX, immatriculée 831 092 028 RCS BORDEAUX, a constaté la démission de Monsieur Arthur LEDARD de ses fonctions de Président à compter du 15 juin 2021 et nommé en remplacement Monsieur Daniel CABOS demeurant 10 Impasse Rosa Bonheur 34320 ROUJAN, décidé de transférer le siège social à compter du 30 SEPTEMBRE 2022 au 371 Boulevard des Sapeurs Cré@Vallée nord 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES et de modifier l'article 4 des Statuts. La société est désormais immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

L22EJ07420

DAMIEN BARRE  
Avocat  
353 Boulevard du Président  
Wilson 33200 BORDEAUX

## LES VELOS DE MARGE

SARL au capital de 32.000 euros  
Siège social : 100 CRS DE VERDUN  
33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 829 742 287

Suite aux décisions unanimes des associés de la Société en date du 6 novembre 2022, il a été décidé, de remplacer la dénomination de la société qui était « L'HIRONDELLE BIKE SHOP BORDEAUX » par « LES VELOS DE MARGE ».

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié et les mentions suivantes sont publiées :

Ancienne mention : Dénomination : L'HIRONDELLE BIKE SHOP BORDEAUX

Nouvelle mention : Dénomination : LES VELOS DE MARGE

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

La Gérance  
L22EJ07441

## GROUPEMENT FORESTIER DU MEYNE

Groupelement forestier  
Capital social : 44.820,01 euros  
Siège social : Lieudit Puyfromage  
33570 SAINT-CIBARD  
320 142 243 RCS LIBOURNE

Par décision des associés en date du 28 juin 2022, il est pris acte de la fin du mandat de cogérant de M. Francis MARQUE décédé le 25 février 2022.

Pour insertion - Me Edouard BENTE-JAC  
L22EJ07444



## SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE MALLERET

SCEA au capital de 26 059 325 euros  
Siège social : Château de Malleret  
33290 LE PIAN-MEDOC  
343 068 672 RCS BORDEAUX

Le 16 septembre 2022, les associés ont décidé :

- d'augmenter le capital d'une somme de 18 819 062,50 euros, pour le porter de 26 059 325,00 euros à 44 878 387,50 euros,

- de réduire le capital d'une somme de 4 123 773,98 euros, pour le ramener de 44 878 387,50 euros à 40 754 613,52 euros.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance  
L22EJ07442

## LAVIGNE MESIAS HOLDING

Société A Responsabilité Limitée  
Au capital de 301.020 €  
Siège Social : 205, Cours Balguerier  
Stuttenberg 33300 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX N°801 131 079

Aux termes d'un procès-verbal de décision d'Associé Unique en date du 15 Novembre 2022, il résulte que :

Il a été décidé :

1/ De modifier la dénomination sociale à compter du 15 novembre 2022 :

-Ancienne dénomination : LAVIGNE  
-Nouvelle dénomination : LAVIGNE MESIAS HOLDING

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

2/ De modifier l'objet social à compter du 15 novembre 2022.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

• Ancien objet :

- Activité de cave à vins, dégustation, vente de produits frais à consommer sur place ou à emporter ;

- Bar, Restaurant et activités complémentaires ;

• Nouvel Objet :

- La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations ;

- L'exercice de mandats sociaux au bénéfice de ses filiales ou de Sociétés tierces ;

- L'assistance et le conseil en matière juridique, économique et financière ainsi que des prestations de management d'entreprise dans toutes sociétés françaises et étrangères et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations ;

- L'apport d'affaires dans tous domaines ;

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence ;

3/ De transférer le siège social à compter du 15 novembre 2022 :

-du : 52, Quai Bacalan - 33000 BORDEAUX

-au : 205, Cours Balguerier Stuttenberg - 33300 BORDEAUX.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis  
La Gérance.  
L22EJ07451

## EXPIRATION MANDAT COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une assemblée générale du 30/09/2022, il a été constaté l'expiration des mandats du Commissaire aux comptes titulaire et suppléant et il a été décidé de ne pas renouveler leur mandat. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L22EJ07369

## SCI LES TROIS SŒURS

Sté civile Capital : 475.100 €  
Siège ARSAC (33460) 18 avenue du Lac  
RCS BORDEAUX N° 477 517 882

## TRANSFERT DE SIEGE

Suivant AGE du 10 novembre 2022 les associés ont décidé de transférer le siège social du 18 avenue du Lac à ARSAC (33460) au 68 Rue Cerey à BORDEAUX (33200) à compter du 10 novembre 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance  
L22EJ07401



CAMPING LES CIGALES  
Société par actions simplifiée  
au capital de 2 200 000 euros  
Siège social : 14 avenue Descartes Parc  
Fontaudin, 33370 ARTIGUES PRES  
BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 893 754 853

## CHANGEMENT DE DENOMINATION

Aux termes d'une décision en date du 8 novembre 2022, l'associée unique a décidé de remplacer à compter du 8 novembre 2022 la dénomination sociale CAMPING LES CIGALES par CAMPING L'OCCITAN et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS  
Le Président  
L22EJ07403

## G.F.A. DE PUYFROMAGE

Groupelement foncier agricole  
Capital social : 4.216,74 euros  
Siège social : lieudit Puyfromage  
33570 SAINT-CIBARD  
781 982 764 RCS LIBOURNE

Par décision des associés en date du 28 juin 2022, il est pris acte :

- de la démission de M. Philippe MARQUE de sa fonction de cogérant de la société,

- de la fin du mandat de cogérant de M. Francis MARQUE décédé le 25 février 2022.

Pour insertion - Me Edouard BENTE-JAC  
L22EJ07440

DISSOLUTIONS  
LIQUIDATIONS

**NORMANDISCONT SARL** au capital de 4 000 € Siège social 15, Avenue du Général de Gaulle 33510 ANDERNOS LES BAINS 508 541 794 RCS Bordeaux Suivant assemblée générale extraordinaire du 30/09/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. PIAT Pascal demeurant 5, Allée Marine 33510 ANDERNOS LES BAINS. Le siège de la liquidation est fixé au 15, Avenue du Général de Gaulle 33510 ANDERNOS LES BAINS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

22EJ25453

**REFAHR SCI** en liquidation au capital de 121 959,21 € Siège social et de liquidation : Résidence du Château de Salles Villa 28C 113 33770 SALLES 397 693 755 RCS BORDEAUX L'AGE réunie le 30/06/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30/06/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Reiner FAHRENBARGER, demeurant 41 Am Wiesenpfad 53340 MECKENHEIM (ALLEMAGNE), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Résidence du Château de Salles Villa 28C 113 33770 SALLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

22EJ25471

**REFAHR SCI** en liquidation Au capital de 121 959,21 euros Siège social et de liquidation : Résidence du Château de Salles Villa 28C 113 33770 SALLES 397 693 755 RCS BORDEAUX-33800 L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2022 au Résidence du Château de Salles Villa 28C 113 33770 SALLES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Reiner FAHRENBARGER, demeurant 41 Am Wiesenpfad 53340 MECKENHEIM (ALLEMAGNE), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés

22EJ25472

**SCI DES VENTERELLES SCI** en liquidation au capital de 1 524,49 € Siège social Les Venterelles 33350 ST MAGNE DE CASTILLON 389 646 753 RCS Libourne Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 13/11/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 13/11/2022. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Libourne.

22EJ25497

GFA CHATEAU  
PLAISANCE

Groupement Foncier Agricole en liquidation au capital de 10 000 €  
Siège social et de liquidation : 4 rue de la Belotte - 33500 LIBOURNE  
522 425 164 RCS LIBOURNE

L'AGE réunie le 30 juin 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Gwendoline DENNARD, demeurant The Grove TN 11 8 DU PENSURST (ROYAUME-UNI) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 4 rue de la Belotte - 33500 LIBOURNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur

L22EJ03573

GFA CHATEAU  
PLAISANCE

Groupement Foncier Agricole en liquidation au capital de 10 000 €  
Siège social et de liquidation : 4 rue de la Belotte - 33500 LIBOURNE  
522 425 164 RCS LIBOURNE

AVIS DE CLOTURE DE  
LIQUIDATION

L'AG réunie le 30 septembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Gwendoline DENNARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE, en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur

L22EJ03574

**FREE UP PRO**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, 68 Avenue Roul - 33400 TALENCE, 883 097 370 RCS BORDEAUX. Par décision du 30 juin 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2022 et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur, Monsieur Francis PUIG, demeurant 68 Avenue Roul 33400 TALENCE. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 68 Avenue Roul 33400 TALENCE. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ05156



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**GFA DE LAUCHRIS**  
Société civile au capital de 1 462 700 €  
Siège social : 44, rue de la Réole  
33800 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 507 688 315

Par assemblée générale extraordinaire en date du 22 août 2022, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liqui-

ation et ce, à compter du 22 août 2022.  
Monsieur Christopher JAUBERT demeurant au 44, rue de la Réole - 33800 BORDEAUX a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société au 44, rue de la Réole - 33800 BORDEAUX.

Pour inscription modificative auprès du RCS BORDEAUX.

Pour avis,  
Le liquidateur

L22EJ05549

SOCIETE  
D'INGENIERIE DU  
BATIMENT

Société à Responsabilité Limitée  
en liquidation

Au capital de 8 000 euros  
Siège et siège de liquidation : 61, rue du Professeur Lannelongue,  
33300 BORDEAUX  
424897312 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE  
LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2022 au siège a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe PLATEAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

L22EJ05838

## LARA FRENCH

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 20, Rue de Lzcanau  
33200 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°838 869 162

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. IVRES Joël de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Joël IVRES

L22EJ06331



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

A.2 Courtier en Travaux  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
Au capital de 2 000 euros  
Siège : 25, allée Frédéric Chopin  
33470 GUJAN MESTRAS  
Siège de liquidation : 25, allée Frédéric  
Chopin  
33470 GUJAN MESTRAS  
904 139 813 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 02/09/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 02/09/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Christina GOXERCES, demeurant

25 allée Frédéric Chopin 33470 GUJAN MESTRAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 allée Frédéric Chopin 33470 GUJAN MESTRAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L22EJ06371



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

**BEAUSOLEIL VILLAINE**  
Société civile de construction vente en  
liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : BORDEAUX  
33000 60 Boulevard Pierre Ter  
Siège de liquidation : 60 Boulevard Pierre  
1er  
33000 BORDEAUX  
847 697 968 RCS BORDEAUX

## AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 20/06/2022 au au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Wilfrid KERANGALL, demeurant 27 rue Fernand Barthelemy, 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.

L22EJ06385



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon  
Mérignac - Portets  
www.a3caudit.com

**DIMAO**  
Société à Responsabilité Limitée en  
liquidation  
Au capital de 170 000 euros  
Siège : 8 rue de la Cage Verte, 33200  
BORDEAUX  
Siège de liquidation : 8 rue de la Cage  
Verte  
33200 BORDEAUX  
480 462 852 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier ETCHART, demeurant 5 Allée du Grand Arnaud - 33360 Carignan-de-Bordeaux, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

L22EJ06436





**Paquier & associés**  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

## FILAFLOT

EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 38 rue Famatina  
33200 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°823 781 810

L'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MORAUD Alexandre, demeurant 38 rue Famatina, 33200 BORDEAUX et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
Alexandre MORAUD

L22EJ06553

**YOGA & ME SAS** au capital de 5.000,00 € Siège social : 48 COURS DE LA MARTINIQUE 33000 BORDEAUX 890 199 42 RCS de BORDEAUX En date du 31/08/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/08/2022, nommé liquidateur Mme Soleynne JOUBERT, 48 cours de la Martinique - 33000 BORDEAUX, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de BORDEAUX.

L22EJ06559

## BEGLES BIO

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 Euros  
Siège Social : 5003, chemin du Port de l'Homme  
33360 LATRESNE  
RCS BORDEAUX : 822 323 549

## DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE du 7 novembre 2022 a procédé à la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable, fixé le siège de la liquidation au Siège social, et nommé en qualité de Liquidateur M. Cyril DALIX demeurant à LA TESTE-DE-BUCH (33260) - 14, allée du Canelot, avec les pouvoirs les plus étendus pour exercer sa mission conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les formalités légales seront effectuées au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, Le Gérant

L22EJ06592

## GSi INVEST

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
au capital de 5 000 euros  
Siège Social : 14, Rue Mably  
33000 BORDEAUX  
479 424 566 R.C.S Bordeaux

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AG du 11/10/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Emilie MICAËLO de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus

L22EJ06865

de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ06693

## M2D IMMO

Société civile immobilière de construction vente au capital de 200 euros  
Siège Social : 14, rue Mably  
33000 - BORDEAUX  
828 278 176 RCS Bordeaux

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération du 04/10/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ06704

## LES PALMIERS

Société civile immobilière de construction vente au capital de 100 euros  
Siège Social : 14, rue Mably  
33000 - BORDEAUX  
812 955 789 RCS Bordeaux

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération du 04/10/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ06718



**Société d'Expertise Comptable PESSAC**  
www.erecapluriel.fr

**ALORS ! COMMUNICATION**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : Rue François Coli - Zone Ecoparc  
Complexe Indar - Bât H, 33290 BLANQUEFORT  
Siège de liquidation : 12 Lisière de Blagon  
33138 LANTON  
390 158 186 RCS BORDEAUX

## AVIS CLOTURE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 14 11 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie Christine LAMBERT, demeurant 12 Lisière de Blagon 33138 LANTON, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

## EURL P. FERNANDEZ

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 100 €  
SIEGE DE LIQUIDATION : 26, RUE DES VIGNES 33800 BORDEAUX  
540 056 215 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Patrice FERNANDEZ demeurant 26, rue des Vignes 33800 BORDEAUX, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 26, rue des Vignes 33800 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ06870

## SAS GARAGE CENTRAL AUTO ARLAC

Société par Actions Simplifiée au Capital Social de 5 000 €  
Siège social : 11, Avenue Victor Hugo  
33700 MÉRIGNAC  
RCS Bordeaux 809 721 434

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 Novembre 2022, les comptes de liquidation ont été approuvés, quitus a été donné au liquidateur Monsieur Claude BAGGIO, et le décharge de son mandat, la clôture de liquidation a été prononcée.

Les actes et pièces relatifs à la radiation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX,

Pour avis, le Liquidateur.

L22EJ06908

## SCI EMPORIO DEL CAZZO

en liquidation, au capital de 15 305 €,  
Siège social : 12 rue Dumontell  
33000 BORDEAUX.  
RCS BORDEAUX 399 497 189

Suivant délibération de l'assemblée générale du 07/11/2022, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 07/11/2022, ont donné quitus de sa gestion à Madame Françoise DARETHS, l'ont déchargé de son mandat de liquidateur, et ont constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux

Pour avis, Le Liquidateur

L22EJ06931

**MI DIESE SASU** au capital de 1.000€  
Siège social : 11, rue de la Gare, 33490 CAUDROT 881 345 904 RCS de BORDEAUX Le 10/11/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Pierre DURAN CAMPANA, 11, rue de la gare, 33490 CAUDROT et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ06949



Maitres David MIRIEU de LABARRE et Delphine FEIGNA  
Notaires  
10 Cours du XXX Juillet  
33000 BORDEAUX

Société CRAN NORD  
Société civile au capital de 457,35€  
Siège social SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX (33880), Bourg,  
R.C.S.: 392079000 BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2022, enregistré au service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 10 novembre 2022, bordereau 3304P61 2022 N 06560, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 21 septembre 2022.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Serge BAUDIN, demeurant à MERIGNAC (33700), 40 cours d'Ornano, avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits sociaux respectifs.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au R.C.S. de BORDEAUX.

Pour avis,  
Le liquidateur.

L22EJ06983

## MADI 33

SCI en liquidation au capital de 500 euros  
Siège social et siège de liquidation :  
12 A route de la Poste, 33680 LE TEMPLE  
792.754.327 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 19 octobre 2022 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Karine CHAUSSADE, demeurant 12 A route de la Poste, 33680 LE TEMPLE de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
La Liquidatrice

L22EJ07003

## HAUT RELIEF

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 8 000 euros  
Siège social : 1 Route du Lavoir  
33710 COMPS  
Siège de liquidation : 1 Route du Lavoir  
33710 COMPS  
424 004 927 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> novembre 2022 à COMPS, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Yves CAUCHE-TEUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L22EJ07357

## SCCV RESIDENCE EGLANTINE

Société Civile au Capital de 100 euros  
siège social : 117 avenue de St Médard  
33320 EYSINES  
RCS Bordeaux : 827 858 721

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

La société ayant réalisé son objet social, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2022 à 9 h a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Ludovic BONAMY, demeurant professionnellement 117 avenue de St Médard 33320 EYSINES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à EYSINES (33) 117 avenue de St Médard. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. L22EJ07046

## SCCV 39 RUE GEORGES MERAN

Société Civile au Capital de 100 euros  
siège social : 111 avenue de St Médard  
33320 EYSINES  
RCS Bordeaux : 814 243 788

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

La société ayant réalisé son objet social, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2022 à 9 h a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Ludovic BONAMY, demeurant professionnellement 117 avenue de St Médard 33320 EYSINES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à EYSINES (33) 117 avenue de St Médard. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. L22EJ07048

**SOTRACOM SARL** au capital de 2.000€ Siège social : 128 COURS DE LA MARNE. 33800 BORDEAUX 751 434 556  
RCS de BORDEAUX Le 20/10/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme MICHELLE AUSSEIL WELADJI WESSIKONG, 67 RUE DE LA ROUSSELLE, 33000 BORDEAUX et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de BORDEAUX  
L22EJ07118



## MONDETOUT

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : Domaine de la Vigerie  
Route de Bergerac 33270 FLOIRAC  
Siège de liquidation : Domaine de la Vigerie  
Route de Bergerac 33270 FLOIRAC  
509 991 766 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31/10/2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. HENIN Gilles demeurant 3 bis rue Fustel de Coulanges 91300 MASSY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX  
L22EJ07103



## HOXIMA

SAS  
Au capital de 10.000 €  
siège social: 21 rue Lagrua  
33260 LA TESTE DE BUCH  
801 616 764 RCS BORDEAUX

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Associé unique en date du 31.10.2022, a approuvée les comptes de liquidation, donné quitus à M. Antoine MARIE de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 31.10.2022. Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. La société sera radiée du R.C.S. de BORDEAUX.

Pour avis,  
Le liquidateur. L22EJ07130



**ARTITUDE**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 6 000 euros  
Siège social : 248 boulevard de la Côte d'Argent  
33120 ARCACHON  
Siège de liquidation 248 boulevard de la Côte d'Argent  
33120 ARCACHON  
482 465 259 R.C.S. BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2022, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Elsa MINOS, demeurant 16 rue du Coutoum 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de

sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur  
L22EJ07145

## CAR ALLURE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 168 rue  
Saint François Xavier  
33170 GRADIGNAN  
RCS BORDEAUX B 884 076 902

l'AGE du 31 octobre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2022 et sa mise en liquidation.

Monsieur Maxime BARTHELEMY demeurant 22 rue des Magnolias 33650 SAINT MEDARD D'EYRAN a été nommé liquidateur de la société.

Le siège de la liquidation est fixé 168 rue Saint François Xavier 33170 GRADIGNAN

Pour avis L22EJ07173



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**GALERIE INVICTA**  
Société par Actions Simplifiée à associé unique  
au capital de 3 000 €  
Siège : 41 rue du Centre Rionet  
33112 SAINT LAURENT MEDOC  
RCS BORDEAUX 804 904 936

L'associé unique a ouvert lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2022 la liquidation de la Société. Madame Barbro BELFRAGE a démissionné de ses fonctions de Président à compter du 31 août 2022.

Madame Barbro BELFRAGE demeurant au 41 rue du Centre Rionet - 33112 SAINT LAURENT MEDOC a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé au 41 rue du Centre Rionet - 33112 SAINT LAURENT MEDOC.

Pour inscription modificative auprès du RCS BORDEAUX  
Pour avis,  
Le Liquidateur

L22EJ07184



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**GALERIE INVICTA**  
Société par Actions Simplifiée à associé unique  
au capital de 3 000 €  
Siège de liquidation : 41 rue du Centre Rionet  
33112 SAINT LAURENT MEDOC  
RCS BORDEAUX 804 904 936

## CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 août 2022 l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé

de son mandat, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
Le liquidateur

L22EJ07188



## KHALM

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 25 RUE GUSTAVE EIFFEL  
33380 MIOS  
RCS de BORDEAUX n°910 203 785

L'assemblée générale extraordinaire du 22/04/2022 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 30/04/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme LE MENTEC CASSANDRE, demeurant 48 rue Edgar Degas, 40600 BISCARROSSE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L22EJ07221



## KHALM

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 25 RUE GUSTAVE EIFFEL  
33380 MIOS  
RCS de BORDEAUX n°910 203 785

L'assemblée générale extraordinaire du 22/04/2022 a approuvée les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme LE MENTEC CASSANDRE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2022.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L22EJ07232

## DISSOLUTION

Par PV du 14/11/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société **SOCIETE DES TRAVAUX BATIMENT MACONNERIE - STBM-**, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social à 33310 Lormont, 17, rue Eugène Leroy, RCS BORDEAUX 889 858 981, à compter du 14/11/2022. Mr Arafat OUAFI, demeurant à 33310 Lormont, 17, rue Eugène Leroy, a été désigné en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à 33310 Lormont, 17, rue Eugène Leroy. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Le liquidateur.  
L22EJ07255

## CLOTURE DE LIQUIDATION

Par PV du 14/11/2022, l'AGE de la société **SOCIETE DES TRAVAUX BATIMENT MACONNERIE - STBM-**, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social à 33310 Lormont, 17, rue Eugène Leroy, RCS 889 858 981, après avoir entendu le rapport de Mr Arafat OUAFI, liquidateur, demeurant à 33310 Lormont, 17, rue Eugène Leroy, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Le liquidateur.  
L22EJ07257

## ATELIER PAYSAGES GRAZIELLA BARSACQ

SARL en liquidation  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège : 77 ter Chemin des Plateaux  
33270 FLOIRAC  
390 047 579 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur Mme BARSACQ Graziella, demeurant 77 ter Chemin des Plateaux 33270 FLOIRAC et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 77 ter Chemin des Plateaux 33270 FLOIRAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au RCS.

Pour avis

La Liquidatrice

L22EJ07316

## LE FOURNIL DE VELINES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 8 000 euros  
Siège : 47, avenue du Général de Gaulle  
33350 ST MAGNE DE CASTILLON  
Siège de liquidation :  
47, avenue du Général de Gaulle  
33350 ST MAGNE DE CASTILLON  
449 116 888 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.10.2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31.10.2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe MEYNARD, demeurant 1 Colin 33550 LES SALLES DE CASTILLON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55  
abonnement@echos-judiciaires.com

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ07371

## INTAI INVESTISSEMENT

Société civile immobilière  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 1 Cours Aristide Briand  
33000 BORDEAUX  
497 893 081 RCS BORDEAUX

Suivant décision collective des associés en date du 14 novembre 2022 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 novembre 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur la SELARL LD AVOCATS, ayant son siège social 116 Cours Aristide Briand 33000 Bordeaux, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 539 612 804 RCS BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 116 Cours Aristide Briand à Bordeaux (33000), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ07393

## AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIETE

Par Assemblée Générale en date du 01 novembre 2021, il a été décidé de la dissolution anticipée à compter du 01 novembre 2021, la société dénommée **LE DOMAINE DE LA MANUFACTURE**, immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, sous le numéro RCS 523788784, dont le siège est 129 rue de la croix de Seguey, 33000 BORDEAUX, Ayant pour capital social 1000,00 Euros et la nomination de Monsieur Thierry BICHET domicilié à CARCANS (33121) 7 Allée de Lisotte en qualité de Liquidateur. Le siège social de la liquidation : CARCANS (33121) 7 allée de Lisotte.

Pour Avis

L22EJ07439

ANGRESSE TYROSSE  
Société civile immobilière de construction  
vente en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60 Boulevard Pierre 1er  
33000 BORDEAUX  
879 165 074 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'AGO en date du 31/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'on déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022 de la Société ANGRESSE TYROSSE. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

L22EJ07463

BAYONNE TROUILLET  
Société civile immobilière de construction  
vente en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60 Boulevard Pierre 1er  
33000 BORDEAUX  
842 325 607 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE

L'Assemblée Générale réunie le 31/01/2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Wilfrid KERANGALL, demeurant 27 rue Fernand Barthelemy, 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L22EJ07467

SCCV GUJAN RAVEL  
Société civile de construction vente en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60 Boulevard Pierre 1er  
33000 BORDEAUX  
835 359 241 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE

L'Assemblée Générale réunie le 31/01/2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Wilfrid KERANGALL, demeurant 27 rue Fernand Barthelemy, 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L22EJ07481

## SAINT SAUVEUR LA MULE

Société civile immobilière de construction  
vente en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60 BOULEVARD  
PIERRE 1ER 33000 BORDEAUX  
878 787 969 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 31/01/2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Wilfrid KERANGALL, demeurant 27 rue Fernand Barthelemy, 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L22EJ07484



Cabinet d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes

9 rue Théodore Blanc -  
33049 Bordeaux Cedex  
6 route de Bordeaux -  
33340 Lesparre Médoc  
32 Avenue de Tausat -  
33510 Andernos les Bains  
Tél : 05.56.69.81.26  
Fax : 05.56.69.81.19  
cab-bordeaux@cab.experts-  
comptables.fr

## ARCHISI

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 2 000 Euros  
Siège social : 19 Lot le Clos de la Haute  
Lande, 33125 HOSTENS  
Siège de liquidation : 19 Lot le Clos de la  
Haute Lande, 33125 HOSTENS  
RCS BORDEAUX 877 803 395

Aux termes d'une décision en date du 15 novembre 2022 à Hostens, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fabien TRATAPEL, demeurant 19 Lot le Clos de la Haute Lande 33125 HOSTENS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ07485

## P.H.A.R. CONSEILS

SAS au capital de 5000 € Siège social :  
24 rue Panhard et Levassor 33510 AN-  
DERNOS-LES-BAINS RCS BORDEAUX  
842933988

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 10/11/2022 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme PONDEPEYRE Armelle demeurant 2 rue Bertrand Dugesclin 33530 SAINT-MELOIR-DES-ONDES pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ07113

## CONVOCATIIONS



Groupama

**Avis de convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Caisses Locales Groupama**

Les sociétaires des caisses locales de Arès Nord Bassin, Blanquefort, Castelnau St Médard, Sud Bassin, Lesparre, du Delta et du Val de Leyre, Pauillac, St Vivien de Médoc sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le **30 novembre 2022 à 10H00**

Les sociétaires des caisses locales de Carbon Blanc, Du Bazadais, Blaye, Castillon Pujols, Créon Targon, Langon, Libourne St Emilion, La Réole, St André St Savin, Coutras, Cadillac, Sauveterre Monseigneur sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le **30 novembre 2022 à 11H00**

à Groupama - 14 rue du Golf - 33700 MERIGNAC

**avec pour ordre du jour :**

- Projet de modifications statutaires en conséquence du décret du 29 octobre 2021 et d'évolutions réglementaires antérieures

- Pouvoirs pour les formalités légales

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde réunion sera convoquée le même jour au même endroit une demi-heure plus tard.

Les documents statutaires, de résolutions et de procuration sont à disposition de leur agence commerciale. En cas d'indisponibilité, la formule de procuration est à remettre au mandataire ou à retourner à leur agence commerciale complétée et signée. Les sociétaires peuvent poser des questions écrites et les adresser à leur agence commerciale.

**Les conseils d'administration**

Les sociétaires de la caisse locale de Lacanau sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le **30 novembre 2022 à 10H00**

à Groupama - 14 rue du Golf - 33700 MERIGNAC

**avec pour ordre du jour :**

- Transfert du siège social et modification statutaire en découplant

- Projet de modifications statutaires en conséquence du décret du 29 octobre 2021 et d'évolutions réglementaires antérieures

- Pouvoirs pour les formalités légales

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde réunion sera convoquée le même jour au même endroit une demi-heure plus tard.

Les documents statutaires, de résolutions et de procuration sont à disposition de leur agence commerciale. En cas d'indisponibilité, la formule de procuration est à remettre au mandataire ou à retourner à leur agence commerciale complétée et signée. Les sociétaires peuvent poser des questions écrites et les adresser à leur agence commerciale.

**Le conseil d'administration**

Les sociétaires des caisses locales de Bordeaux, Cadajac, Pessac Mérignac sont convoqués à leur Assemblée Générale Extraordinaire qui doit se tenir le **30 novembre 2022 à 10H00**

à Groupama - 14 rue du Golf - 33700 MERIGNAC

**avec pour ordre du jour :**

- Projet de changement de circonscription de la caisse locale

- Projet de modifications statutaires en conséquence du décret du 29 octobre 2021 et d'évolutions réglementaires antérieures

- Pouvoirs pour les formalités légales

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une seconde réunion sera convoquée le même jour au même endroit une demi-heure plus tard.

Les documents statutaires, de résolu-

tions et de procuration sont à disposition de leur agence commerciale. En cas d'indisponibilité, la formule de procuration est à remettre au mandataire ou à retourner à leur agence commerciale complétée et signée. Les sociétaires peuvent poser des questions écrites et les adresser à leur agence commerciale.

Les conseils d'administration  
L22EJ07181

## LOCATIONS GÉRANCES

## LOCATION - GERANCE

Suivant ASSP en date du 7/11/2022, la société **COIN GOURMAND**, SARL au capital de 20 000 €, dont le siège social est 255, rue Sainte Catherine à 33000 Bordeaux, RCS Bordeaux 894 504 547, a donné en location-gérance à la société **TACO PIZZA**, SARL au capital de 100 €, dont le siège social est 255, rue Sainte Catherine à 33000 Bordeaux, en cours de constitution, un fonds de commerce de restauration rapide à consommer sur place ou à emporter, sans vente de boissons alcoolisées, exploité 255, rue Sainte Catherine à 33000 Bordeaux, pour une durée d'une année à compter du 7/11/2022 pour se terminer le 6/11/2023, renouvelable ensuite par période de d'une année par tacite reconduction, sauf dénonciation. Pour avis.

L22EJ06846

Selon un acte SSP du 06.09.2022, **TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE**, SAS au capital de 390 533 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Île - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti à la SARL **FITIA** au capital de 50.000 euros avec siège social 4 RUE NATIONALE - 33240 ST ANDRE DE CUBZAC, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 491 120 762 pour un **fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS ST ANDRE DE CUBZAC sis à 4 RUE NATIONALE - 33240 ST ANDRE DE CUBZAC**, un contrat de location-gérance du 01.11.2022 au 31.10.2025, sans tacite reconduction.

L22EJ07038

**SOGECA BORDEAUX**  
68 avenue Jean Jaurès  
33150 CENON  
05.57.77.90.00

Suivant acte sous seing privé à BORDEAUX du 10/09/2022, **Monsieur Grégoire DUBOIS**, domicilié 28 Allée de la sérénité 33490 SAINT MAIXANT, artisan taxi, répertorié sous le numéro SIRET 788 433 159 027, a confié à titre de location-gérance à la **SAS TAXI SAUTERNAIS ET GRAVES**, SIRET 917 698 938 011, dont le siège social est au 5 Lieu dit la Pitrade, 33720 CERONS, représentée par Monsieur Tarik AMAZIGH, Président, l'autorisation de stationnement n° 2 dont il est titulaire sur la commune de ARTIGUES -PRES-BORDEAUX depuis le 25/02/2021, pour une durée de 1 an à compter du 01/10/2022 renouvelable par tacite reconduction. Pour avis.

L22EJ07050

## FIN LOCATION GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter, exploité à 33000 BORDEAUX, 33, rue du Loup, consentie par ASSP en 1/12/2021, par la société **ARIGH**, ayant son siège social à 33000 BORDEAUX (Gironde), 33, rue du Loup, immatriculée au RCS Bordeaux 907 738 447, à la société **L'ETOILE**, SASU au capital de 200 €, dont le siège social est à Bordeaux (33000), 33, rue du Loup, RCS Bordeaux 910 208 560, a pris fin à la date du 31 août 2022. Pour insertion.

L22EJ07281

## FONDS DE COMMERCES



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tél : 05.56.52.74.60

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 2 novembre 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 3 novembre 2022, dossier 2022 00044145, réf. 3304P61 2022 A 11255,

La Société **CG AUTO BASSIN**, SARL au capital de 20 000,00 €, dont le siège social est sis 341 avenue Vulcain, 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 890 582 430, représentée par la SELARL LAURENT MAYON, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 54 cours Georges Clémenceau, 33000 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL CG AUTO BASSIN dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 27 juillet 2022,

## A CEDE A

Monsieur Sylvain DA SILVA, né le 15 juillet 1968 à Bordeaux, de nationalité française, demeurant 1 rue des Pâturages, 33380 MIOS, célibataire, agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société en cours de constitution dénommée TESTEAUTO, Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 euros, dont le siège sera situé 341 avenue Vulcain, 33260 LA TESTE DE BUCH, en cours d'immatriculation au RCS de Bordeaux, dont il sera associé majoritaire.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de centre d'entretien, réparation, lavage de tous types de véhicules, vente de pièces détachées et produits pour l'automobile, sis 341 avenue Vulcain, 33260 LA TESTE DE BUCH, moyennant le prix de CINQUANTE HUIT MILLE EUROS (58 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 10000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 40000,00 €
- aux marchandises en sus, pour la somme de 8000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 02.11.22.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL LAURENT MAYON sise 54 cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ06366

**OFFICE NOTARIAL SUD GIRONDE**  
Stéphane HADDAD  
37 cours du Maréchal Foch  
33720 PODENSAC

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 31 octobre 2022 à Podensac, enregistré le 9 novembre 2022 au SIE - BORDEAUX - dossier 2022 00044925 référence 304P61 2022 N05647

**ONA SAS**, sise 3bis rue Sophie et Paul Wallerstein, 33740 Ares, immatriculée au greffe de Bordeaux sous le numéro 821244019.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

A cédé à : **LELE NACRE SARL** au capital de 5000 euros, sise 16 route d'Allas, 17500 St Simon de Bordes, immatriculée au greffe du de Saintes sous le numéro 919644146.

Moyennant le prix de 290000 euros son fonds de commerce de restaurant gastronomique exploité 3 bis rue Sophie et Paul Wallerstein, 33740 Ares.

Entrée en jouissance au 31 octobre 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales et pour les oppositions éventuelles, domicile est élu en l'étude de Maître Olivier DEYMES, notaire à LEGE CAP FERRET, où domicile a été élu à cet effet.

L22EJ06904

**ME Patricia ETIENNE**  
SELARL d'avocat  
Au capital de 50 000 €  
23 allées Paulmy, Maitera  
64100 Bayonne  
RCS Bayonne 479 450 744



## AVIS DE CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à BAYONNE du 28 octobre 2022, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de BORDEAUX le 02 novembre 2022, Dossier 2022 00044276 référence 3304P61 2022 A 11452,

La Société « **BORA BORA'S** », SNC au capital de 1.000 €, dont le siège social est fixé à SAINT MEDARD D'EYRANS (33650), 09 rue Pablo Picasso, immatriculée sous le numéro 832 364 160 au RCS de BORDEAUX, représentée par Samantha BORRAS et Jean-Christophe BORRAS agissant en qualité de Co-Gérants,

A cédé à :

La Société « **EL NUEVO COMIENZO** », SNC au capital de 65.000 €, dont le siège social est fixé à SAINT MEDARD D'EYRANS (33650), 09 rue Pablo Picasso, immatriculée sous le numéro 918 144 403 au RCS de BORDEAUX, ledit fonds étant identifié à l'INSEE sous le numéro d'identification de l'entreprise (SIRET) 832 364 160 00016,

Un fonds de commerce de DEPOT DE PRESSE, BAR, CAFE, PRESSE, PAPERIE, LOTO, JEU DE GRATTAGE, PMU, SOUVENIRS, CADEAUX, BIBELOTS, auquel est annexée la GERANCE D'UN DEBIT DE TABAC, sis et exploité à SAINT MEDARD D'EYRANS (33650), 09 rue Pablo Picasso sous l'enseigne «LE CORDON D'OR» pour l'exploitation duquel la Société « BORA BORA'S » est immatriculée sous le numéro 832 364 160 au RCS de BORDEAUX, ledit fonds étant identifié à l'INSEE sous le numéro d'identification de l'entreprise (SIRET) 832 364 160 00016,

moyennant un prix de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000 €), se répartissant comme suit :

- DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (270.000 €) pour les éléments incorporels,

- TRENTE MILLE EUROS (30.000 €) pour les éléments corporels.

Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 28 octobre 2022 par la prise de possession réelle et effective.

Les oppositions seront reçues dans les formes et délais légaux à l'adresse du fonds vendu et pour la correspondance au Cabinet de Maître Patricia ETIENNE, Avocat, 25 allées Paulmy 64100 BAYONNE.

Pour avis.

L22EJ07234





**MAITRE Nathalie FESTAL,**  
NOTAIRE  
ETUDE SCP  
Jean-Charles BOUZONIE,  
Nicolas INGUERE  
et Nathalie FESTAL

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DE LAI D'OPPOSITION

Art.1007 du CC  
Art.1378-1 du CPC  
Loi n°2016-1547 du 28/11/16

Par testament olographe du 02 février 2016, Monsieur ALBERTELLA Xavier Robert Victor, né à VIC EN BIGORRE, le 21 février 1959, demeurant à PARIS 15<sup>ème</sup> arrondissement (75015), 47 rue Barge, célibataire, décédé à LEGE CAP FERRET, le 12 septembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nathalie FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, le 28 octobre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du PV d'ouverture de testament, soit le 07/11/2022.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ06886

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 avril 2017,

**Madame Yvette Gabrielle LAFOSSE,** en son vivant retraitée, veuve de Monsieur ANDRÉ Joseph FOURNIER, demeurant à MERIGNAC (33700) résidence des Tuileries, 5 Square des Tuileries.

Née à BORDEAUX (33000), le 9 janvier 1925.

Décédée à ARES (33740) (FRANCE), le 29 août 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bruno CARMENT, Notaire associé de la société à responsabilité limitée à associé unique « BRUNO CARMENT » titulaire d'un office notarial à la résidence d'ARES, (Gironde), 53 Quater Rue du Général de Gaulle, le 8 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Bruno CARMENT, notaire à ARES (33740) 53 Quater rue du Général de Gaulle, référence CRPCEN : 33151, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ06906

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, les Consorts PHILIPPE avisent de leur intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont ils sont propriétaires :

Sur la commune de **LA LANDE DE FRONSAC** (Gironde), la ou les parcelle(s) suivante(s) :

Préfixe Section N° Adresse ou lieudit  
Contenance

AH 0021 BOIS DE BIQUET 11 a 76 ca

AH 0043 BOIS DE BIQUET 03 a 30 ca

AH 0051 BOIS DE BIQUET 01 a 23 ca

AH 0053 BOIS DE BIQUET 08 a 14 ca

AH 0062 CANTON DE BIQUET 25 a 64 ca

Contenance totale 50 a 07 ca

Moyennant le prix principal de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de LA LANDE DE FRONSAC de cet avis de vente, soit à compter du 25 Août 2022, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Laurence MARTIGNE, notaire à GALGON, GALGON (33133), Notaire, 12 route de Guîtres, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivalra à un refus de l'offre de vente.

L22EJ07149



ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES  
58 rue Saint-Genès - 33000 BORDEAUX

Par Ordonnance rendue le 10 Novembre 2022, Monsieur le Premier Vice-Président du Tribunal Judiciaire de Bordeaux a désigné la SCP CBF ASSOCIÉS prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI, Administrateur Judiciaire, 58 rue Saint Genès 33000 Bordeaux, en qualité d'Administrateur Provisoire du **Syndicat des Copropriétaires LE CHEYZIN** sis Lieudit La Rivière Route de la Castillonnaise 33590 TALAIS avec tous les pouvoirs du syndic, de l'Assemblée Générale à l'exception de ceux prévus au a) de l'article 26 et les pouvoirs du conseil syndical, pour une durée de douze mois.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître CAVIGLIOLI dans un délai de trois mois à compter de la présente publication. En application des dispositions de l'article 29-3-1 de la Loi du 10 Juillet 1965, l'Ordonnance de désignation emporte suspension de l'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, pour une période de douze mois.

L22EJ07299

## TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 10 août 2018, Madame Lucette Eliette BENATIER, née(e) DARCOS 33000 Bordeaux, le 5 mai 1928, demeurant à Maison de retraite Hubert LALANNE 1 rue de la Victoire 33730 Prechac, veuf(ve) de Monsieur René BENATIER, décédé(e) à PRECHAC (33) le 3 avril 2022, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture

et de description de testament reçu par Maître Laurent LATOURNERIE, 33 Cours du Général de Gaulle 33430 BAZAS, le 15 novembre 2022, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 17 novembre 2022.

Dans le mois suivant cette réception,

## DOMOFRANCE

Société anonyme D'HLM au capital de 62 709 117 ,03 euros  
Siège : 110 avenue de la Jallière  
33042 Bordeaux Cedex  
458 204 963 R.C.S. Bordeaux

## DROIT FORMANT ROMPUS

La société DOMOFRANCE, conformément aux dispositions des articles L228-6 et R228-11 du Code de commerce et selon les modalités prévues par le décret 67-236 du 23 mars 1967, met en vente un lot d'actions formant rompus, à savoir :

Lot mis en vente : 106 actions pour une mise à prix de CENT SOIXANTE-DEUX EUROS ET DIX-HUIT CENTIMES (162,18 EUR)

Le tout suivant cahier des charges d'adjudication reçu par Maître Olivier LASSERRE notaire à BORDEAUX le 12 octobre 2022.

L'enchère aura lieu le 15 décembre 2022, à la Chambre des Notaires, 6 rue Mably à BORDEAUX (33) à 15h00.

Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ07350

## DOMOFRANCE

Société anonyme D'HLM au capital de 62 709 117 ,03 euros  
Siège : 110 avenue de la Jallière  
33042 Bordeaux Cedex  
458 204 963 R.C.S. Bordeaux

## ACTIONS EN DÉSHÉRENCE

La société DOMOFRANCE, conformément aux dispositions des articles L228-6-3 et R228-14 du Code de commerce et selon les modalités prévues par le décret 67-236 du 23 mars 1967, met en vente un lot d'actions en déshérence, à savoir :

Lot mis en vente : 96 actions pour une mise à prix de CENT QUARANTE SIX EUROS ET QUATRE-VINGT-HUIT CENTIMES (146,88 EUR)

Le tout suivant cahier des charges d'adjudication reçu par Maître Olivier LASSERRE notaire à BORDEAUX le 12 octobre 2022.

L'enchère aura lieu le 15 décembre 2022, à la Chambre des Notaires, 6 rue Mably à BORDEAUX (33000) à 14h30.

Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ07353

## ADDITIFS RECTIFICATIFS



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

Rectificatif à l'annonce L22EJ0374 parue le 14/10/2022 concernant la société AFFLEUR'OSTEO, il convient de lire :  
- Par acte sous seing privé en date du 19 octobre 2022 au lieu de Par acte sous seing privé en date du 07 octobre 2022 ;  
- Siège social : 19 rue Elise Deroche - 33380 MARCHEPRIME au lieu de Siège social : 27, rue de Mégret Bâtiment B1-4 - 33400 TALENCE.

L22EJ06116

Additif à l'annonce L22EJ06568 du 11/11/2022 parue dans le journal Echos Judiciaires Girondins relatif à la société **BAMBOU FORMATION & CONSUL-**

l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurent LATOURNERIE. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L22EJ07447

**TING** : Il faut ajouter : Nom commercial pour les activités sportives et culturelles : **ACADEMIE D'ESCRIME SCENIQUE MAGALIE RESSIOT**

L22EJ06873

RECTIFICATIF A L'ANNONCE n° L22EJ05737 du 04 novembre 2022 concernant la société dénommée **SCI GALBER**, il fallait lire à la nouvelle mention « article 13 - NOMINATION et DUREE DES FONCTIONS » La gérance de la société est assurée pour une durée illimitée conjointement par :  
- Madame Evelyne LE GALL, demeurant à LE BOUSCAT (33110), 36 rue Buffon ;  
- Monsieur Nicolas Jean Claude LE GALL, demeurant à PARIS 10<sup>ème</sup> arrondissement (75010), 24 rue Louis Blanc,  
- et Monsieur Patrick Marcel LE GALL, demeurant à BOULIAC (33270) 12 Bis chemin de Vimeney.  
Pour avis La gérance.

L22EJ06878

RECTIFICATIF à l'annonce parue sous le n° 00540989 dans l'édition du 27/10/2022 concernant SCI DE LA ROUSSELLE. Il faut lire : Le siège de liquidation sera chez Madame Sophie Reinault, 40 rue Rouelle à Paris 75015.

22EJ25469

Rectificatif à l'annonce n°L22EJ06640 du 11-11-2022, concernant la société **SCI ZAZPIAK**, il convient de lire : Les cogérants sont Arnaud RIMBERT dt à BORDEAUX (33000)11 av Emile Counord et Nathalie ROUSSEL dt à LAHONCE (64100) 556 all de l'Orée du bois. Pour avis et mention.

L22EJ07102

## RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS du 11 novembre 2022, concernant la société **SOCIETE PAUL MARTIN**, 33 rue Lafaurie Monbadon, 33000 Bordeaux. Il y a lieu de lire « de proroger de 49 années la durée de la société, soit jusqu'au 13 septembre 2082 », et non pas : « jusqu'au 13 septembre 1982 ».

L22EJ07177

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE ADDITIF

Suite à annonce légale L22EJ03808 parue le 14/10/2022 concernant :

Acte reçu par Maître Stéphane YAIGRE, Notaire Associé de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 6 octobre 2022, enregistré à SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT BORDEAUX le 07/10/2022 Dossier 2022 00041213 référence 3304P61 2022 N 05099 a été cédé un fonds de commerce par **PILHAN, A GDG**,

ADDITIF :

Adresse du Fonds de commerce de l'Hôtel / restaurant cédé : ARSAC (33460) route de Souillac, et 125 route du Verdon connu sous le nom commercial Clos d'Arcac. aucune licence cédée

Pour additif à insertion

Le notaire.

L22EJ07228

## SEGUR

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L22EJ06776 dans l'édition du 08/11/2022.

Il fallait lire : Aux termes d'un ASSP en date du 24/10/2022, il a été constitué une SNC ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : **SEGUR**  
Objet social : achat de biens immobiliers en vue de leur revente  
Siège social : 6B IMPASSE DUPUCH, 33700 MÉRIGNAC  
Capital : 100 €  
Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
Co-gérance : Mme PORRU Auriana, demeurant 25 rue de la pierre levée, 91620 NOZAY et M. KLOSSSEK Rodolphe, demeurant 6B impasse dupuch, 33700 MÉRIGNAC. Les associés sont la SASU FONCIER SR située à 33700 MÉRIGNAC et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 821493319 et la SASU AP IMMO située à 33000 BORDEAUX et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 849821103. Pour avis Auriana Porru

L22EJ07248

RECTIFICATIF à l'annonce N° L22EJ05276 sur Echos Judiciaires Girondins du 28/10/2022 concernant la **SCI 167**. Il faut lire RCS LIBOURNE

L22EJ06963

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 novembre 2022)

**SARL BREL PUBLICITE**, 21 Rue de Moulinatte, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 389 759 887. Publicité peinte et adhésive. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634605

**SAS OPERA PUY PAULIN**, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 823 626 007. Exploitation gestion d'un commerce de boulangerie, pâtisserie sur place ou à emporter, petite restauration, point presse épicerie fine primeur commerce de bouche, rôtisserie à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 octobre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634614

**SARL MELROSE BORDEAUX**, 15 Rue Saint-François, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 900 774 837. Restauration rapide à emporter et à livrer. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634632

**SAS PIZZA TURTLES AB**, 7 Rue Pierre Dignac, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 892 148 446. Restauration rapide, pizzas, burgers sur place et à emporter, sans vente de boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634620

**SAS OPERA BISCARROSSE**, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 829 149 327. A titre principal la restauration sur place ou les ventes à Emporter de produits alimentaires à titre accessoire la fabrication et la vente de produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie et glaces. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 octobre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634623

**SARL LES VELOS DE CYRIL**, 2b Rue Albert Camus, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 895 123 404. La réparation et maintenance de trottinettes, vélos électriques et autres cycle le déploiement récupérations des vélos, trottinettes et autres cycles dans l'espace public, la location de vélos électriques, la gestion de flotte libre « tree Floating » de cycles, la création et conception de vélos cargo électriques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclara-

tions des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634626

**SAS BURDIGALA FINE PROPRIETES**, 105 Rue du Jardin Public, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 898 939 632. Achat, vente, échange, location ou sous-location en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis. achat, vente ou location gérance de fonds de commerce ou fonds artisanal. souscription, achat, vente d'actions ou parts de sociétés quelle que soit la nature ou leur forme. gestion immobilières. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 octobre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634629

(Jugement du 09 novembre 2022)

**SAS INOVEAS (INOVEAS)**, 26 Avenue Gustave Eiffel Cs 70101, 33701 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 819 319 831. Numérisation par laser Scan 3d, expertise technique dans tous les domaines de la formation, médiation et la conciliation Amiables et judiciaires, modélisation 3d en Bim, numérisation par laser Scan 3d. assistance à maîtrise d'ouvrage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739775

**SAS BRP**, 57 Avenue Henri Vigneau, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 819 756 537. La réalisation de tous travaux de second-oeuvre, la rénovation de structures existantes et plus généralement la participation à toute opération de construction de bâtiments anciens ou neufs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739778

**SARL LE 21 GOURMAND**, 21 Rue Fondespan, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 820 086 049. Restauration, traiteur sur place et à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739781

**SARL BONN'PIZZA**, 67b Avenue Austin Conte, 33560 Carbon-Blanc, RCS BORDEAUX 831 787 403. Restauration rapide vente sur place et à emporter de pâtes et pizza sans vente alcool. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739787

**SAS HP PROJECT**, 5 Chemin de la Peloue, 33770 Salles, RCS BORDEAUX 840 101 182. Intermédiaire conseil services du bâtiment pour les particuliers, intermédiaire en produits du bâtiment, courtage en travaux, apporteur d'affaires. Jugement prononçant la liquidation judi-

ciaire, date de cessation des paiements le 11 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739790

**SAS TECHMIB**, 29 Rue du Marquello, 33190 Bagas, RCS BORDEAUX 848 310 181. Maintenance industrielle et la mise en place d'installations électriques et énergétiques de tous types, Courant fort et faible, domotique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739800

**SAS LE MARCHÉ DE GINO**, 1 Rue du Port, Res Saint-Yves-Local N 5, 33980 Audenge, RCS BORDEAUX 851 639 450. Vente de primeurs (fruits et légumes), Crèmerie, charcuterie, fromagerie, vins, alcools, produits artisanaux et non alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 octobre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739803

**SARL MANU'L**, 69 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 881 922 751. La vente au détail de produits alimentaires, épicerie fine. la vente de vins et spiritueux. la vente sur place ou à emporter de produits transformés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739806

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 08 novembre 2022)

**SARL BOULANGERIE PATISSERIE MANU**, 22 Cours Victor Hugo, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 529 968 992. Fabrication et commerce de boulangerie, pâtisserie confiserie et traiteur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634608

**SAS OPERA GAMBETTA**, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 878 585 694. Exploitation et gestion d'un commerce de boulangerie, pâtisserie, Snacking, chocolaterie, petite restauration, presse, commerce de bouche à emporter (sans vente de boissons alcoolisées). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 octobre 2022 désignant administrateur SELARL Ajilink Vigreux 30 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529634617

(Jugement du 09 novembre 2022)

**SARL LE BISTROT DES CAPUCINS**, 27 Place des Capucins, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 494 057 904. Restauration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739759

**SAS LE DECK**, 1 Rue d'Enghien, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 752 788 885. Promotion immobilière, marchand de biens, achat vente, location de bâtiments neufs et anciens, industriels et privés, de terrains industriels et privés, pour son compte ou pour le compte de tiers intermédiaires dans les cessions de fonds de commerce. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739772

**SAS A.LILLET & FILS**, 1 Rue Labottière, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 827 623 000. Courtage de vins et spiritueux, organisation et gestion d'un label qualitatif pour les vins. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739784

**SARL DUFORT RDP**, Avenue des Guerlandes, Zone Industrielle des Guerlandes Bât 11 B1b2, 33530 Bassens, RCS BORDEAUX 840 794 580. Taille de pierre et ravalement, façonnage, finissage de pierres. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739793

**SARL TOMAHAWK**, 11 Rue Nuyens, Appartement 824, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 842 501 918. Charpentier, menuisier, divers, travaux de bois. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 août 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739796

**SAS GROUPE TRIANGLE INVESTISSEMENTS (GTI)**, 1 Rue d'Enghien, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 351 343 116. Holding financier et immobilier (agent commercial, promoteur constructeur, marchand de biens, étude de marché et de faisabilité, conseil en urbanisme, construction et implantation commerciale, maîtrise d'ouvrage déléguée et conduite d'opérations déléguée en tous corps d'état, audit d'aménagement, activité commerciale). Jugement prononçant

l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739756

#### JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 09 novembre 2022)

**SAS LE SOLEIL DE CELESTINE**, 5 Route de Haux, 33670 Créon, RCS BORDEAUX 523 600 898. Travaux en ossature bois, menuiserie, charpente, exploitation des installations de production d'électricité, tous travaux d'électricité et pose de panneaux Photovoltaïques, assistance à la gestion administrative. Jugement arrêtant le plan de cession.

13302529739762

#### JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 04 juillet 2022)

**MEYNARD Laurent**, 4 le Bourg, 33730 Pompejac. Travaux De Maçonnerie Générale Et De Gros Oeuvre De Bâtiment, Installation De Piscines De Résidence, Construction De Piscines Non Couvertes, Travaux Courants De Terrassement Et Travaux Préparatoires. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Laurent MEYNARD pour une durée de 8 ans.

13302529968055

#### JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 09 novembre 2022)

**JACQUES Vidal**, 170 Route Caton, 33210 Saint-Pardon-de-Conques. Non Communiquée. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302529739812

#### PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 09 novembre 2022)

**SARL MASMONDET GUILLAUME**, Lieu-Dit Valenton, 33490 Saint-Maixant, RCS BORDEAUX 419 127 709. Prestations de services : travaux de vendange mécanique, travaux de culture et d'entretien de vignoble et tous travaux agricoles, commercialisation de vins, de fournitures Vitivinicoles, de produits et de fournitures agricoles. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302529739753

#### CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 09 novembre 2022)

**SARL MAISON EYQUARD**, 1 Château Pavillon, 33410 Sainte-Croix-Du-Mont, RCS BORDEAUX 353 288 137. Négoce de vins, produits liés à l'activité Viti vinicole ou Agroalimentaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302529739769

(Jugement du 10 novembre 2022)

**SAS LE SOLEIL DE CELESTINE**, 5 Route de Haux, 33670 Créon, RCS BORDEAUX 523 600 898. Travaux en ossature bois, menuiserie, charpente, exploitation des installations de production d'électricité, tous travaux d'électricité et pose de panneaux Photovoltaïques, assistance à la gestion administrative. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302529739765

**SAS ALEXANDRINE**, 33 Rue Ludovic Trarieux, 33590 Saint-Vivien-De-Médoc, RCS BORDEAUX 840 139 422. Conseil en stratégie de transformation digitale et d'accompagnement à la conduite du changement assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre sur des projets de systèmes d'information gestion de communautés mise en relation communication achat souscription détention gestion cession ou apport d'actions ou autres valeurs mobilières dans toutes sociétés animation des Filiales et participations directes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302529739809

#### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 15 novembre 2022)

**SARL MICA EMBALLAGES**, 270 Allée des Deux Poteaux, Zone Industrielle des Deux Poteaux, 33127 Saint-Jean-D'Ilac, RCS BORDEAUX 449 471 374. L'achat, la vente, la réparation, la location de tous emballages et notamment de palettes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529968026

**SARL EURL ISILDE**, 43t Avenue d'Aquitaine, 33380 Marchepierre, RCS BORDEAUX 537 990 715. Epicerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529968029

**SARL WWBS GROUP**, 44 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 804 804 516. Exploitation d'une école privée d'enseignement supérieur destinée à former des cadres commerciaux de la filière du vin et spiritueux, formation continue, formation en alternance et par apprentissage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529968032

**SARL BORDEAUX CONSEIL EXPERTISE (B.C.E.)**, 14 Rue Richard Wagner, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 805 409 471. Conseil et expertise en immobilier, construction, gestion d'entreprise et recherche et développement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529968035

**SAS LE COMMERCIAL**, 2 Route de Bazas, 33840 Captieux, RCS BORDEAUX 822 298 063. Café, bar, snack, brasserie, jeux, crêperie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529968041

**SAS BUDAPEST PIC-NIC**, 25 Rue Saint-Martin, Local N 1, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 838 482 313. La fabrication a caractère artisanal et la vente sur place ou à emporter de produits de pâtisserie et de petite restauration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529968046

**SARL MALAMIVA**, 1 Place de Courcy, Taussat, 33138 Lanton, RCS BORDEAUX 849 535 349. Exploitation d'un restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529968052

**SARL HOME NATURAL**, 2 Cours du 30 Juillet, 33064 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 815 226 568. Prestations de services liées au ménage, au nettoyage, au repassage auprès des particuliers et des professionnels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302529968038

#### AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 26 octobre 2022)

**SARL T3M INVEST**, 39 Avenue Jean Jaurès, 16340 l'Isle-D'Espagnac, RCS ANGOULEME 479 000 655. Prise de participations dans le capital de toutes sociétés, acquisition et gestion de tous biens concernant des activités industrielles ou commerciales notamment dans le Domaine de la maintenance industrielle, prestations de services divers. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX, prononce en date du 26/10/2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J00691, date de cessation des paiements le 01/09/2022 désigne Administrateur la SELARL Patrick PRIGENT, 2 rue de Marly Le Roi, 78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT avec pour mission : assister, Mandataire judiciaire la SELARL Ekip', 2 rue cauderan bp 20709 33007 BORDEAUX CEDEX, Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302529758955

**SARLU SOCIETE DE MAINTENANCE DE MATERIEL (S.M.M.)**, Lieu-Dit l'Usine, 16440 Sireuil, RCS ANGOULEME 312 693 146. Chaudronnerie, serrurerie, Mécanique industrielle, réparation et équipement de machines, toutes opérations de maintenance industrielle. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX, prononce en date du 26/10/2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J00692, date de cessation des paiements le 01/09/2022 désigne Administrateur la SELARL Patrick PRIGENT, 2 rue de Marly Le Roi, 78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT avec pour mission : assister, Mandataire judiciaire la SELARL Ekip', 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX, Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302529759835

**SARL PROD-OPTIONS**, 39 Avenue Jean Jaurès, 16340 l'Isle-D'Espagnac, RCS ANGOULEME 419 376 181. Non communiquée. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX, prononce en date du 26/10/2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 22J00694, date de cessation des paiements le 01/09/2022 désigne Administrateur la SELARL Patrick PRIGENT, 2 rue de Marly Le Roi, 78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT avec pour mission : assister, Mandataire judiciaire la SELARL Ekip', 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX, Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302529760310

**SARL ETABLISSEMENTS F. BOUITINES**, 32 Rue du Dominant, 16100 Châteaubernard, RCS ANGOULEME 384 159 109. Entretien et réparation de bobinage, transformation de moteur électrique, réducteurs ainsi que de leurs accessoires, de tous matériels électriques et plus généralement toutes activités relatives à l'électricité générale. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX, prononce en date du 26/10/2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J00695, date de cessation des paiements le 01/09/2022 désigne Administrateur la SELARL Patrick PRIGENT, 2 rue de Marly Le Roi, 78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT avec pour mission : assister, Mandataire judiciaire la SELARL Ekip', 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX, Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302529760674



# MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

**SARL NOUVEAUX ETS C.M.M.I.**, 39 Avenue Jean Jaurès, 16340 l'Isle-D'Espagnac, RCS ANGOULEME 850 805 284. Toutes constructions mécaniques, Maintenance industrielle. Jugement du tribunal de commerce de BORDEAUX, prononcé en date du 26/10/2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J00693, date de cessation des paiements le 01/09/2022 désigne Administrateur la SELARL Patrick PRIGENT, 2 rue de Marly Le Roi, 78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT avec pour mission : assister, Mandataire judiciaire la SELARL EKIP, 2 rue de Cauderan BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX, Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302529760082

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 novembre 2022)

**SAS ALINEO**, 41 Avenue Gaston Rousset, 93230 Romainville, RCS BOBIGNY 477 567 879. Vente au détail de prêt-à-porter et tous accessoires s'y rapportant. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny, prononcé en date du 7 novembre 2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J01064, date de cessation des paiements le 7 octobre 2022 désigne Administrateur SELARL Selarl Ajrs, prise en la personne de Maître Philippe Jeannerot 7 Rue Jean Mermoz 78000 Versailles avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire SELAS M.J.S. Partners en la personne de Me Nicolas Soinne 2 Ter Chemin de Lorraine 93000 Bobigny, et ouvre une période d'observation expirant le 9 mai 2023. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13302529775271

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 04 novembre 2022)

**SAS ALLIANCE ECO**, 1<sup>ère</sup> Étage Face, 110 Boulevard Créach Gwen, 29000 Quimper, RCS QUIMPER 848 367 769. Conseil et courtage dans le domaine des énergies Renouvelables. Jugement du tribunal de commerce de Quimper en date du 04 Novembre 2022 convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Mars 2022.

13302529536426

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 10 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**E.A.R.L. VIGNOBLES FIGEROU** Activité : viticole 4 route du Port de By Château Begadanet 33340 BEGADAN RCS de Bordeaux : 423 867 365 SIRET : 423 867 365 00011

Fixe provisoirement au 03 Novembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne

Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L22EJ07213

Par jugement en date du 10 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**EARL SUBRA** Activité : Culture de la vigne Le Garde 33360 CENAC RCS de BORDEAUX : 328 084 736 SIRET : 328 084 736 00011.

Fixe provisoirement au 12 septembre 2022 la date de cessation de paiements. Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

L22EJ07217

Par jugement en date du 10 Novembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

**ASSO DE SERVICES AUX PARTICULIERS** Activité : Aide à domicile 199 cours du Général de Gaulle 33170 GRADIGNAN SIRET: 412 465 650 00015 Fixe provisoirement au 15 septembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>

Administrateur judiciaire : Me Aurélien MOREL SELARL ASCAGNE AJ SO 46 rue des 3 Conils 33000 BORDEAUX avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion.

L22EJ07219

Par jugement en date du 10 Novembre 2022 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

**Monsieur Didier COUSINEY** Profession : Culture de la vigne Lieudit Le Merle 6, Chemin de l'Eglise 33490 LE PIAN SUR GARONNE SIRET : 328 867 247 00012 adopté le 24 septembre 2010, Selon les modalités suivantes :

- les échéances semestrielles dues au titre de l'année 2022, payables en juillet et octobre 2022, sont intégralement reportées avec la dernière échéance du plan payable au titre de l'année 2024, en juillet 2024 pour la première échéance semestrielle et en octobre 2024 pour la seconde et dernière échéance semestrielle. Maintient les autres modalités du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : S.E.L.A.R.L. EKIP 2 rue de Cauderan BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX

L22EJ07227



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



**SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE DE VENTE DE PRIMEURS, CREMERIE, FROMAGERIE, VINS, PRODUITS ARTISANAUX**

Locaux n°5 et 6, 1 rue du Port  
33980 AUDENGE



Dossier n° 13547 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**, Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux - Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : <http://www.mj-so.com>

## REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

**SELARL PHILAE MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION TRADITIONNELLE, BRASSERIE**

à ARES (33740)  
Route de Bordeaux,  
Lieudit La Montagne  
sous l'enseigne DAME POULETTE

Local neuf de 260 m<sup>2</sup> implanté dans la galerie marchande LECLERC neuve

Offres à adresser SELARL PHILAE avant le **lundi 12-12-2022 à 17h**, 123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) - email : [contact@philaem.fr](mailto:contact@philaem.fr)  
Réf : 7846

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

# EXTINCTION NOCTURNE DES PUBLICITÉS ET ENSEIGNES

Les publicités et enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1 heure et 6 heures du matin, sous peine de sanctions qui viennent d'être alourdies.

Un décret publié dans le cadre du plan de sobriété énergétique régleme l'extinction des publicités et enseignes lumineuses entre 1 heure et 6 heures du matin, avec des sanctions alourdies. Après mise en demeure du préfet, les contrevenants disposent d'un délai de cinq jours pour se conformer à la réglementation. À défaut, ils encourent une amende pénale de 7 500 euros pour une personne morale, ou 1 500 euros pour une personne physique, soit le double des montants antérieurs. L'obligation d'extinction s'applique sur tout le territoire. Elle ne concerne que les publicités extérieures visibles des voies ouvertes à la circulation, et non celles situées à l'intérieur de lieux clos (magasins, centres commerciaux, gares, stades, parkings souterrains...). Des exceptions sont également prévues pour les publicités placées sur le mobilier urbain affecté aux services de transport, et durant les heures de fonctionnement (gares ferroviaires et routières, arrêts de bus, aéroports...). L'obligation d'extinction des publicités lumineuses placées sur le mobilier urbain n'entre en vigueur que le 1<sup>er</sup> juin 2023 pour permettre l'adaptation des dispositifs (interrupteurs actionnables à distance, par exemple). La réglementation concernant les enseignes lumineuses n'est pas modifiée. Leur extinction doit intervenir entre 1 heure et 6 heures du matin

(sauf dérogation accordée lors d'événements exceptionnels). Pour les activités cessant ou commençant entre minuit et 7 heures du matin, l'extinction doit intervenir une heure au plus tard après la cessation de l'activité, et l'allumage une heure avant la reprise de l'activité. Les communes ayant établi un règlement local de publicité (RLP) peuvent prendre des mesures plus strictes (plage horaire d'extinction plus large, interdiction visant les publicités ou enseignes lumineuses situées à l'intérieur des vitrines ou d'un local commercial et visibles d'une voie ouverte à la circulation).

## EXTINCTION EN CAS DE FORTE TENSION SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

En cas de menace grave et imminente pour la sécurité d'approvisionnement en électricité, le ministre de l'Énergie a la faculté d'interdire toutes les publicités lumineuses (les enseignes lumineuses ne sont quant à elles pas concernées). Pour les publicités dont l'éclairage peut être actionné à distance, la mesure est en vigueur depuis le 19 octobre 2022. Pour les autres, elle ne pourra s'appliquer qu'à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 (Décret 2022-1331 du 17 octobre 2022).

Référence - Décret 2022-1294 du 5 octobre 2022

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2022 : 3 428 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPTEMBRE 2021	SEPTEMBRE 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	106,81	112,74	+ 5,6 %
INDICE HORS TABAC	105,97	111,99	+ 5,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,07 €	1 678,95 €		

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 641,66	12,0%	-7,1%	-6,8%	7 376,37	5 676,87	France
SBF 120	5 105,06	12,0%	-7,9%	-8,0%	5 706,97	4 367,41	France
EURO STOXX 50	3 915,09	15,8%	-8,9%	-10,7%	4 392,15	3 279,04	Europe
S&P 500	4 016,38	12,1%	-15,7%	-14,2%	4 796,56	3 577,03	USA
NASDAQ 100	11 970,92	12,0%	-26,6%	-26,1%	16 501,77	10 690,60	USA
FOOTSIE 100	7 369,44	7,4%	-0,2%	0,2%	7 672,40	6 826,15	Royaume-Uni
DAX 30	14 378,51	15,6%	-9,5%	-11,0%	16 271,75	11 975,55	Allemagne
SMI	11 026,22	6,7%	-14,4%	-11,9%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	27 990,17	3,3%	-2,8%	-6,0%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 134,08	2,0%	-13,9%	-11,3%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	8,70	-14,7%	N/A	N/A	14,02	8,70	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-43,1%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	3,22	14,2%	47,7%	46,4%	3,22	2,18	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	N/A	N/A	0,00	0,00	-
CERINNOV GROUP	1,03	-1,3%	-23,4%	-22,1%	1,74	1,00	-
CHEOPS TECHNOLOGY	51,00	-6,4%	-33,8%	-8,9%	81,00	48,60	9,8%
DOCK.PETR.AMBES AM	464,00	3,1%	-0,4%	-2,5%	496,00	426,00	7,1%
EAUX DE ROYAN	79,00	-2,5%	-14,6%	-25,5%	104,00	79,00	8,1%
EUROPLASMA	0,00	-66,7%	-99,9%	-100,0%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,68	13,3%	-46,0%	-46,0%	3,14	1,48	-
GASCOGNE	3,94	9,7%	5,3%	8,2%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	5,15	-18,9%	-49,5%	N/A	10,50	5,15	1,2%
GPE PAROT (AUTO)	2,25	16,0%	-13,5%	-16,7%	2,66	1,60	-
HYDROGENE DE FRANCE	24,65	-0,4%	-6,8%	-16,7%	33,00	24,10	-
HUNYVERS	11,75	6,8%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	11,45	0,9%	-30,2%	-53,6%	17,80	10,20	-
I2S	5,50	3,8%	12,2%	17,0%	6,40	4,60	2,5%
IMMERSION	4,82	-1,6%	-19,7%	-39,0%	7,08	4,20	-
IMPLANET	0,18	-6,8%	-41,8%	-58,1%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	1,85	5,0%	-21,1%	-42,3%	2,89	1,73	-
LECTRA	37,80	31,5%	-10,0%	-3,1%	44,20	27,20	1,0%
LEGRAND	79,92	14,2%	-22,3%	-15,7%	103,80	64,96	2,1%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-48,2%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	1,29	-40,3%	-35,5%	-58,4%	2,48	1,12	-
OENEO	13,80	-1,8%	2,6%	4,7%	16,16	13,24	2,2%
POUJOLAT	24,00	-4,0%	92,8%	88,2%	25,25	12,40	0,9%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-0,6%	488,00	292,00	3,6%
UV GERMI	3,95	-7,7%	-47,8%	-38,7%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	3,64	-17,3%	-46,9%	-48,0%	7,35	3,64	-



GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Jeanne

FAIRE DE LA  
GONDOLE À  
VENISE

APPRENDRE LE  
TANGO

REPRENDRE  
LE PIANO

*Guérie d'un cancer du côlon*

Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?**

Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer

Plus d'informations sur

[www.fondationbergonie.fr](http://www.fondationbergonie.fr)



FONDATION  
Bergonié  
Fondation d'Entreprises